

Echos Pandore

Magazine Trimestriel Bilingue d'Informations de la Gendarmerie Nationale



N° 20

Janvier 2023

ECHOS DES RÉGIONS

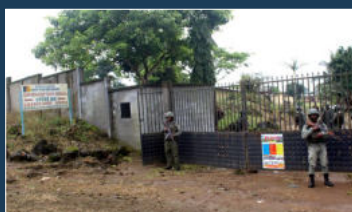
► p52

Cérémonie de prise d'armes à la Légion de Gendarmerie du Nord-Ouest



DOSSIER

LA GENDARMERIE NATIONALE FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES



ZOOM ► p44

Efforts of the National Gendarmerie in securing the 2022-2023 Back-to-school in crisis-hit areas



TRAJECTOIRE

Lieutenant-Colonel OWONO MENGUE Judith, premier Officier féminin de la Gendarmerie Nationale, Attachée Militaire

► p46

DÉCOUVERTE

► p42

La Brigade de Gendarmerie Territoriale de Dschang parée à toute éventualité



CENTRE OPERATIONNEL DE LA GENDARMERIE (COG) |

113

LA GENDARMERIE NATIONALE,
PLUS QUE JAMAIS PROCHE DE VOUS. (24H / 24, 7J / 7)



CONTACTEZ NOUS EN CAS DE DETRESSE



AU 113

NUMEROS UTILES

M. Le SED/CGN : 675 29 79 00
IGGN : 675 29 79 05
GB/DCC : 675 29 79 16
GD/DCAL : 675 29 79 31
COM RG1 : 675 29 79 48
COM RG2 : 675 29 81 50
COM RG3 : 675 98 84 86
COM RG4 : 243 29 84 26

COM RG5 : 222 89 95 10
COLEGION ADAMAOUA : 675 29 84 90
COLEGION CENTRE : 675 29 79 53
COLEGION EST : 675 29 81 07
COLEGION EXTREME-NORD : 675 29 83 02
COLEGION LITTORAL : 675 29 81 55
COLEGION LOGONE ET CHARI : 677 79 71 13
COLEGION NORD : 675 28 85 19

COLEGION NORD-OUEST : 675 29 82 77
COLEGION OUEST : 675 29 84 28
COLEGION SUD : 675 29 80 73
COLEGION SUD-OUEST : 675 29 82 44
COM GPIGN : 675 29 79 24
CHEF SCRJ/GN : 675 29 79 28
CHEF RENS/GN : 675 29 79 27



S.E. PAUL BIYA

Président de la République du Cameroun
Chef des Forces Armées

President of the Republic of Cameroon
Commander-in-Chief of the Armed Forces

« En ce qui concerne le défi sécuritaire, notre Nation a su opposer une résistance farouche aux terroristes de Boko Haram (...). C'est le lieu ici de rendre un vibrant hommage à nos Forces de Défense et de Sécurité, ainsi qu'à nos populations. La vaillance et le professionnalisme des uns, l'engagement et le courage des autres, ont permis de préserver l'intégrité de notre territoire. Nous n'avons concédé aucun centimètre de celui-ci aux agresseurs. Mieux, en diverses occasions, nous leur avons infligé d'importants revers au plan militaire »

Extrait du Message de S.E Paul BIYA,
Chef des Forces Armées, à la Nation, à
l'occasion de la fin d'année 2015 et du
Nouvel An 2016



Joseph BETI ASSOMO

Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense



Galax ETOGA

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre
de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale





LES OFFICIERS GENERAUX DE LA GENDARMERIE NATIONALE



**GD IVO DESANCIO
YENWO**
DSP



**GB ELOKOBI
Daniel NJOCK**
DCC



**GB LOUBA ZAL
Pierre**
COM RG 3



**GB ESSOH
Jules César**
COM RG 4



**GB TOUNGUE
Elias**
COM RG 1



**GB HOUSSEINI
DJIBO**
COM RG 5



**GB EKONGWESE
Divine NNOKO**
COM RG 2



**GB BITOTÉ
André Patrice**
DG EIFORCES





SOMMAIRE

Supervision Générale

BETI ASSOMO Joseph,
Ministre Délégué à la Présidence
Chargé de la Défense

Directeur de Publication

Galax ETOGA,
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre
de la Défense,
Chargé de la Gendarmerie Nationale

Conseil Editorial

GD/DSP, GB/DCC, GB/COMRG3,
GB/COMRG4, GB/COMRG1,
GB/COMRG5,
GB/COMRG2, GB/DG EIFORCES

Assistés de

DCAL/A,
IGI/GN,
CTI, CT2, CT3, DAAFD, DES, DP, DTL,
TOUS COLEGIONS,
COMECIG

Directeur de rédaction

LT/COL MEVONO NGOMBA Dieudonné Jules
CDAG/GN

Rédacteur en Chef

C/E EBA Philomène Carine
Chef Service Communication

Conseiller à la Rédaction

CV ATONFACK GUEMO Cyrille S,
Chef DIVCOM/MINDEF

Comité de rédaction

GB ELOKOBI Daniel NJOCK
COL ELOUNDOU E. Mesmin Magloire Aristide
COL BOUM BISSOUÉ Raymond
COL MENGADA BELA Ignace Walter
COL LEOUÉ FOSSO Denis
COL Terence SAMA SAMLENYONG
LCL VIORONG Bienvenue Emilienne
LCL KOLA
LCL MEVONO NGOMBA Dieudonné Jules
LCL METO'O SALLA David
LCL NNOKO NGIDE Divine
LCL NJOYA MOUTAPBEMO MANNONI Thierry
LCL MIMBOLO Brice
LCL MBOUPDA MOYO Achille
LCL NANA II Georges Parfait
LCL AWONG MESSILA Gérard
LCL MONTHE NGATCHUI Hervé
LCL BOUM MBADI Louis Chartes
LCL ALOBWEDE MUABE Peter
LCL BENGONO OBE Jean Luc
C/E DJOUNANG KAMDOUM Patrick
C/E Emmanuel MULUH BAMUH
C/E NGAME NSILE Hans
C/E EBA Philomène Carine
CNE ASSE BISSE Marie France
CNE BEKEY Guy
LT FOUOUM AHANDA Nicole
S/LT TACHOUA Brice
A/C MATCHINDE Josiane
MDL/C NDJOCK SIELEYE Achille
MDL MEYISSA BOUYA Laure
GM OJAGE Emmanuel
Gend NKA Valencia
Dr NZOKOU FOTSING Wilfride
M. MODO Marc Fénelon
M. MAHAMAT DJIDDA Cherif
Mlle NKONDO Thérèse Larissa
Mlle NGAHANNE NGANCHA Ghislaine

Ont collaboré

TOUS COLEGIONS
LCL OWONO MENGUE Marie Judith
A/C MENYE AYISSI Bienvenu

Traduction

M. TAKANG TABOT ETCHU
Chef cellule traduction et interprétariat /GN

Conception et réalisation

Service Communication
de la Gendarmerie

Graphisme et mise en page

MOUSSA ADAMOU

Dounia Recordz

(237) 675 30 40 75
(237) 697 55 87 55
e-mail : douniarecordz@gmail.com

Crédit Photos

A/C SADOU Jean Pierre

Nos contacts

Service Communication de la
Gendarmerie Nationale
B.P 1632 Yaoundé-Cameroun
Tel : (237) 222232309
(237) 675297944
(237) 698486729
e-mail : servicecommunicationgn@gmail.com
<https://www.facebook.com/gendarmerienationaleeducameroun>

Impression

Bureau Imprimerie et Diffusion/GN

EDITORIAL.....P8

- Pour une Gendarmerie Nationale dynamique et active face aux défis sécuritaires protéiformes.....P8
- A dynamic and active National Gendarmerie in the face of ever-changing security challenges.....P9

DOSSIER.....P10-26

- Interview du Général de Brigade ELOKOBI Daniel NJOCK, Directeur Central de la Coordination.....P10-P12
- La Gendarmerie Nationale face aux défis sécuritaires.....P13



- Focale : Le Cameroun entre instabilité structurelle de la sous-région et fluidité sécuritaire de portée transnationale.....P14-P15
- Cartographie des diverses formes de menaces à la sécurité nationale du Cameroun.....P16-P18
- Synopsis des stratégies et dispositifs de la Gendarmerie Nationale pour la sécurisation des personnes et de leurs biens à travers le territoire national.....P19-P21
- Le renseignement comme clé de la réussite dans la maîtrise de la violence et la lutte contre la criminalité.....P21-P22
- La Gendarmerie dans la protection du secteur économique.....P23-P24
- The National Gendarmerie: major actor of internal security in Cameroon.....P24-P25
- Le saut qualitatif et technique de la Gendarmerie Nationale dans la lutte contre la cybercriminalité.....P26

GRAND ANGLE.....P27-P33

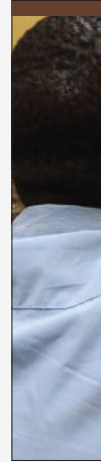
- Lancement du premier Stage des Commandants d'Unités de la Gendarmerie Nationale.....P27-P28
- La participation de la Gendarmerie Nationale au Stage des Commandants d'Unités EIFORCES.....P29-P30
- Les Unités de Police Constituées de la Gendarmerie Nationale au sein du 9e contingent camerounais de la MINUSCA.....P31

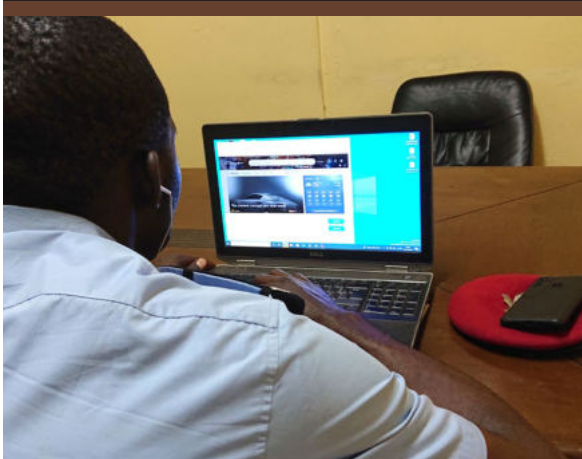


- Sécurisation des fêtes de fin d'année 2022 par la Gendarmerie Nationale.....P32-P33

RETRO-ACTU.....P34-P41

- First and Second Waves of Initial Training for the New Motorcyclists of the National Gendarmerie.....P34
- Continuous training: The Mobile Gendarmerie Squadron Group N°1 organizes a refresher course for Gendarmes acting as Bodyguard in the jurisdiction of the Centre Gendarmerie Legion.....P35
- Fin de formation des Certificats d'Aptitude Technique N°2 Spécialistes et musique : les techniciens du Corps à l'honneur.....P36
- Acquisition de nouveaux matériels roulants par la





- Gendarmerie Nationale.....P37
- Renforcement des capacités :
Les personnels du soutien administratif des
Commandements Territoriaux à l'école de la performance.....P38-P39
- Formation des personnels de sécurité du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.....P40
- Redéploiement de responsables à la tête de certaines
Régions de Gendarmerie.....P41

DECOUVERTE.....P42

- La Brigade de Gendarmerie Territoriale de Dschang
parée à toute éventualité.....P42

EVÈNEMENT.....P43

- Cérémonie de remise des épaulettes et port de galons à la
Cour d'honneur de la Brigade du Quartier Général après 02 années
d'interruption pour cause de pandémie à COVID-19.....P-43

ZOOM.....P44-P45

- Efforts of the National Gendarmerie in securing the 2022-2023
back-to-school in crisis-hit areas.....P44-P45



TRAJECTOIRE.....P46-P47

- Lieutenant-Colonel OWONO MENGUE Marie Judith, premier Officier
féminin de la Gendarmerie Nationale, Attachée Militaire.....P46-P47

VITRINE.....P48

- L'Adjudant-Chef OVAMBE, Psychologue chargé du suivi psychologique
pré et post déploiements des personnels en zones d'opérations.....P48

FOCUS.....P49

- Le Gendarme, le soldat de la loi : Devoir d'exemplarité.....P49

SECU-ROUTE.....P50-P51

- La tournée de sensibilisation des pelotons routiers motorisés
par le Service de l'Emploi et des Structures.....P50
- La Deuxième Région de Gendarmerie et les syndicats des transporteurs
routiers se concertent.....P51

ECHOS DES REGIONS.....P52-P56

- Cérémonie de prise d'armes à la Légion de Gendarmerie
du Nord-Ouest : Des personnels méritants récompensés.....P52
- Opération ADANO : La huitième phase enclenchée.....P53
- Yaoundé : fin de parcours pour deux gangs de présumés malfrats
spécialisés dans le vol de motos et les agressions à mains armées.....P54
- Lutte contre le grand banditisme et la grande criminalité:
Un gang de malfrats armés de fusils de guerre mis aux arrêts.....P55
- Buéa : Un magasin de fabrication d'armes découvert par
les Forces de Maintien de l'Ordre.....P56

EIFORCES.....P57

- EIFORCES : La prévôté a son école.....P57

CARNET NOIR.....P58

CARNET ROSE.....P59



POUR UNE GENDARMERIE NATIONALE DYNAMIQUE ET ACTIVE FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES PROTÉIFORMES

Comment lutter contre les nuisances, la violence et les incivilités ressenties au quotidien ? Comment réprimer les nouvelles formes de criminalité ? Comment davantage préserver l'ordre public et la paix sociale ? Comment faire preuve de fermeté accrue dans le respect des droits des citoyens ? Autant de questionnements qui interpellent au quotidien la Gendarmerie Nationale en tant que bras armé de l'Etat chargé en première ligne de la protection des personnes et de leurs biens.

L'exécution de cette mission régaliennne prend en compte l'extrême variété des défis qui pèsent sur la sécurité et la stabilité du Cameroun. Havre de paix et de stabilité politique, notre pays n'en reste pas moins en proie à des menaces en tout genre. Historiquement, les diverses formes d'insécurité ont revêtu le manteau d'une criminalité urbaine traversée par des pics conjoncturels et d'un banditisme rural et transfrontalier porté par la dynamique des flux socio-économiques. Récemment, de nouvelles formes de production de la violence ont émergé dans notre société, cristallisées autour de la montée de la cybercriminalité, ou encore de l'irrédentisme et du terrorisme. Ce nouveau paradigme de la violence induit des mutations profondes dans la criminalité, la rendant hybride, fugace et capable d'évolutions foudroyantes face auxquelles l'État doit apporter une réponse efficace.

Acteur majeur de la sécurité intérieure, la Gendarme Nationale reste en pôle position dans l'ordonnement des dispositifs étatiques de maîtrise de la violence. Par ses missions en constante évolution et son ancrage historique, le Corps démontre une réelle capacité de mutation et d'adaptation. Face aux changements sécuritaires et sociétaux qui poussent à innover pour accomplir ses missions, la Gendarmerie Nationale se positionne entre pérennité de son identité et transformation pro-



fonde de son environnement d'intervention. Duale à la lecture des textes ayant fondé son action, la déclinaison opérationnelle de la lettre de mission du Corps repose sur une surveillance transversale et des opérations focalisées permettant de couvrir les principales fonctions de l'action de sécurité nationale.

Faut-il le rappeler, la surveillance repose essentiellement sur un maillage approprié du territoire national par les unités de Gendarmerie et se décline par une présence permanente tant dans les agglomérations que sur les axes routiers ; ces deux dimensions participent à des missions de renseignement et de prévention.

Les opérations focalisées quant à elles reposent sur la nécessaire répression et la gestion des crises, conformément aux dispositions légales en la matière. Si force doit en effet rester à la loi, il importe que son usage intervienne selon le principe de la riposte graduée. L'exécution des diverses missions de police (police administrative, police judiciaire, police de la route, polices spéciales) qui y sont liées ainsi que les opérations spéciales (lutte contre le grand banditisme...) tiennent donc compte du contexte de leur déploiement, qu'il soit national, régional ou international.

La Gendarmerie Nationale est donc sur tous les fronts d'insécurité auxquels fait face le Cameroun. D'abord en interne, dans la partie septentrio-

nale pour le combat contre la secte terroriste Boko Haram ; dans les Régions du Nord-Ouest du Sud-Ouest dans le cadre de la préservation de l'intégrité territoriale contre les velléités des groupuscules sécessionnistes ; dans la partie orientale du pays pour contrecarrer les tentatives d'infiltration des bandes armées en provenance de la République Centrafricaine, mais aussi sur nos routes, au cœur de nos villes et nos villages pour endiguer les autres formes de criminalité. A l'international ensuite, grâce notamment à l'action de nos Unités de Police Constituées ou de nos Policiers Individuels engagés depuis plusieurs années dans les Opérations de Maintien de la Paix en République Centrafricaine, en Somalie ou ailleurs.

Pour remplir les termes de son contrat opérationnel, la Gendarmerie Nationale se donne, avec l'appui du Très Haut Commandement, les moyens de son action. Les dimensions humaine (discipline, professionnalisation et spécialisation des personnels...) et logistique (modernisation des équipements, capacitation des forces...) sont prises en compte afin de permettre à ses Unités et Formations de remplir efficacement leurs missions, dans une dynamique de montée en puissance.

Au final, dans un contexte difficile où les menaces sont de plus en plus diffuses mais réelles, les défis multiples et complexes, la Gendarmerie Nationale joue sa partition avec efficacité et tient son rang de Corps d'élite au sein des Forces de Défense et de Sécurité. Une position tributaire du principe de «Gendarmerie de proximité» prôné par le **CHEF DE L'ETAT, CHEF DES FORCES ARMEES** et qui constitue le fondement même de l'action au quotidien des Pandores, hommes et femmes de grande valeur, fortement mobilisés en temps de crise, de guerre mais aussi de paix. /-

Par Galax ETOGA, SED/CGN



EDITORIAL

A DYNAMIC AND ACTIVE NATIONAL GENDARMERIE IN THE FACE OF EVER-CHANGING SECURITY CHALLENGES

How can threats, violence and forms of nuisance faced daily be fought against? How can the new forms of crimes be repressed? How can public order and social cohesion be reinforced? How do we ensure citizens' rights are more respected? Here are some of the daily questions that guide the actions of the National Gendarmerie referred to as the armed wing of the Government in the frontline of the protection of persons and their property.

This sovereign mission is implemented bearing in mind the complexity of threats to Cameroon's security and stability. Haven of peace and political stability, our country still remains blighted by all types of threats. Historical facts indicate insecurity has mostly been marked by urban criminality with high and low periods, rural and cross-border banditry attracted by dynamic socio-economic exchanges. Recently, new forms of violence emerged in our society, centered around the rise of cybercrime, irredentism and terrorism. This new shift in forms of violence led to profound criminal mutations, making crime hybrid, short-lived and capable of striking developments to which the State must respond efficiently.

Acting as main organ of our national security, the National Gendarmerie is at the forefront of the State's violence repression mechanism. Mindful of its history and constant evolution of its missions, the National Gendarmerie has proven its ability to adapt to changing security and societal challenges by providing innovative solutions to accomplish its missions. The National Gendarmerie therefore strikes a balance between the longevity of its identity and the in-depth transformation of its intervention area. In addition to the documents guiding the actions of this Corps, the operationalization of its mission statement encompasses comprehensive surveillance and specific operations, which combined together comprise national



security actions.

It is worth mentioning that surveillance essentially entails an efficient network of Gendarmerie units across national territory, marked by their permanent presence in cities and along roads; these two aspects being part and parcel of its intelligence and prevention missions.

As for specific operations, these are centered on the need to repress crime and manage crises in accordance with legislation thereof. For the rule of law to prevail, it is important for it to be applied following gradual response principle. The execution of various policing missions (administrative police, criminal investigation, road safety police and special police) related thereto, including special operations (fight against armed robbery...) take into consideration their area of deployment whether national, regional or international.

Thus, the National Gendarmerie is on all the insecurity fronts Cameroon may be facing. Firstly, within our national territory, in the northern part, Gendarmes take part in the fight against the Boko Haram terrorist sect; in the North-West and South-West regions, they fight to maintain territorial integrity against secessionist small groups; in the eastern part, they have been fighting to prevent any of Central African armed group from entering our country, and on our roads, in our cities and villages to curb the other forms of crimes. They also act

out of our borders especially in Formed Police Units or as Individual Police Officers who have been working for several years in Peacekeeping Operations in Central African Republic, Somalia or elsewhere.

The National Gendarmerie, with support from the Highest Command, endows itself with tools to carry out their contractual operations. Human aspects (such as discipline, professionalism and staff specialization...) and logistics (modernized equipment, empowerment of soldiers...) are taken into account to enable Gendarmerie Units and Formations adequately fulfil their mission, in an ever-powerful mindset.

Finally, bearing in mind prevailing difficulties, threats that are real and continue gaining ground, multiple and complex challenges, the National Gendarmerie plays its role with efficiency and maintains its elite position among Defence and Security Forces. This position is dependent on the «proximity Gendarmerie» principle, advocated for by the **HEAD OF STATE, COMMANDER-IN-CHIEF OF THE ARMED FORCES** and which constitutes the basis on which Law and Order Officers, men and women of great valour, carry out their actions, strongly mobilizing in times of crisis, war and peace. /-



By Galax ETOGA, SED/CGN

INTERVIEW DU GÉNÉRAL DE BRIGADE ELOKOBI DANIEL NJOCK, DIRECTEUR CENTRAL DE LA COORDINATION



C/E EBA Philomène

Chef Service
Communication

Dans le cadre de la réalisation du 20ème numéro du Magazine de la Gendarmerie Nationale (ECHOS DU PANDORE), le choix du thème du dossier a été porté sur la titraille : « La Gendarmerie Nationale face aux défis sécuritaires ».

QUESTION N°1 : Mon Général, en votre qualité de Commandant des opérations, quelles sont les nouvelles menaces auxquelles fait face la Gendarmerie Nationale dans chaque Région de Gendarmerie ?

Merci pour cette tribune que vous nous offrez pour parler des défis sécuritaires auxquels fait face la Gendarmerie Nationale.

Avant de vous répondre, je voudrais brièvement rappeler que la Gendarmerie nationale camerounaise est une force hybride de par son essence militaire et ses missions de police. Elle est le creuset de l'unité nationale et s'adapte progressivement à l'environnement sécuritaire, sociopolitique et économique de notre pays, se donnant les moyens de faire face à la nouvelle typologie de menaces, tout en se tenant prête à participer plus que par le passé, aux opérations de paix à l'international, dans un engagement multinational.

Ceci étant dit, les interpellations auxquelles le Corps fait face sont multiples et peuvent varier, même à faible amplitude en fonction des spécificités de chaque Région. Il s'agit donc :

- **Interpellation de sécurité :**

Elle renvoie à la criminalité et au grand banditisme.

Dans la **quatrième Région de**



Gendarmerie, vient en tête la préoccupation de l'heure à savoir la lutte contre le fléau terroriste incarné par la **secte Boko Haram**. Après les enlèvements et les attaques frontales rapidement contournées, Boko Haram s'est rabattu vers la **«stratégie du faible au fort»** en usant de lâcheté et de cruauté inhumaine et inacceptable vis-à-vis des populations, en faisant exploser des jeunes filles et garçons kamikazes dans les lieux de grande affluence. Certes réduite à sa plus simple expression, cette nébuleuse conserve néanmoins sa capacité de nuisance. La situation est maîtrisée grâce à la synergie entre toutes les Forces de Défense de Sécurité et avec le concours déterminant des populations, la création de la FMM (force multinationale mixte), la

mise en place des opérations EMERGENCE 4 et ALPHA.

Dans la **troisième Région de Gendarmerie**, les forces font face principalement au phénomène d'enlèvements avec demande de rançon et, dans une moindre proportion, à celui des coupeurs de route.

Le contexte sécuritaire dans les **Deuxième et Cinquième Régions de Gendarmerie** est quant à lui marqué par la lutte contre le séparatisme. Née des doléances de certaines corporations (avocats et enseignants), la situation sécuritaire a progressivement dérivé sur des revendications d'ordre politique, notamment la « restauration de l'indépendance du Southern Cameroons ». Les populations instrumentalisées par des leaders indépendantistes regroupés au sein du





Southern Cameroons Ambazonia Consortium United Front (SCACUF), installés pour la plupart à l'étranger, avec des relais locaux et encouragés par certains étrangers, ont participé les 22 septembre et 1er octobre 2017 à des opérations d'envergure ayant nécessité des mesures conséquentes pour le rétablissement de l'ordre public.

Et depuis lors, ces deux Régions font l'objet d'un resserrement sécuritaire particulier qui a permis une amélioration notable de la situation. Outre cette menace terroriste, et bien que réduite à une faible proportion grâce à la mise en œuvre d'un dispositif imposant sur le plan d'eau, la piraterie maritime continue de faire des victimes au large de nos eaux territoriales, notamment dans la Région du Sud-ouest qui est une des portes d'entrée par la mer.

Les autres interpellations de sécurité portent sur la lutte contre la **cybercriminalité**, la **criminalité transfrontalière**, les **braquages** de plus en plus perfectionnés en ville, les agressions dans les domiciles et l'**insécurité routière**, source alarmante d'accidents et de morts sur nos routes. Plus récemment encore, la menace aux **Engins Explosifs Improvisés (EEI)** est en train de prendre de l'ampleur avec les multiples vellétés d'attaques annoncées dans les grandes métropoles.

● **Interpellation citoyenne :**

à travers la lutte contre toute forme d'incivisme : fraude, corruption, violations du code de la route.

● **Interpellation de sûreté :**

avec le maintien de l'ordre dans un environnement démocratique (libertés individuelles, droits de l'homme, poids des médias nationaux et internationaux, ainsi que les dérives liées aux mauvais usages des réseaux sociaux).

QUESTION N°2 : Mon Général, quelles sont les mesures mises en œuvre ou implémentées en amont pour contrer ces menaces ?

En effet, pour juguler toutes ces menaces, des mesures spécifiques sont habituellement mises en œuvre, bien évidemment en

synergie avec les autres Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Elles consistent tout d'abord à l'anticipation qui passe par la nécessaire intensification de la recherche du renseignement prévisionnel. Outre cette anticipation et les mesures de sécurisation quotidienne, il y a lieu de relever que la plupart des zones de crise font l'objet d'une attention particulière. Et grâce à la sollicitude de la Hiérarchie, des opérations spécifiques sont conduites sur le terrain par les Commandants Opérationnels. Vous avez entre autres opérations menées par la Gendarmerie Nationale, la lutte contre le terrorisme de BOKO HARAM dans la Région de l'Extrême-nord, la lutte contre les raptus avec demande de rançons "ADANO" dans les Régions du Nord et de l'Adamaoua, la lutte contre les incursions armées des rebelles centrafricains au niveau de la frontière orientale, la lutte contre le phénomène irrédentiste dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, la sauvegarde de notre territoire dans la localité d'Ebengon au Sud du pays. Ces opérations spécifiques consistent en des appuis opérationnels (humains et logistiques) spontanés au profit des Commandants de Formation dans ces zones en crise.

En gros, la stratégie de la Gendarmerie Nationale consiste en la surveillance générale et la mise en œuvre d'opérations focalisées.

3 - Quelles sont en perspective, les actions envisagées pour une lutte plus efficace, avec des résultats probants ?

Les défis qui attendent la Gendarmerie Nationale sont nombreux et variés. Il s'agira, parlant :

■ **Des nouvelles formes de criminalité et menaces :**

Maîtriser et adapter le modus operandi dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération des EEI ; Former et perfectionner des Hommes pour y faire face (renforcement des capacités opérationnelles, équipes des démineurs formées avec les partenaires Américains et Français) ;

Acquérir une logistique adaptée ;

■ **Du développement des mentalités en faveur de la notion de « Gendarmerie de proximité » :**

Mettre un accent sur la prévention, l'éducation et le renseignement.

■ **De la montée en puissance des effectifs :**

Améliorer le maillage avec pondération des sollicitations, par un meilleur équilibrage des effectifs en fonction de l'importance et des missions particulières assignées à chaque unité ;

■ **D'être disponible en faveur des missions internationales en effectifs et en équipements ;**

■ **De l'Amélioration de la logistique :**

Doter des équipements adaptés et performants correspondant aux missions spécifiques (Protection individuelle et collective au combat et en zone d'insécurité, MO, sécurité routière : radars et motos, surveillance du plan d'eau : radars et embarcations, lutte contre la piraterie maritime, terrorisme, coupeurs de route, etc) ;

Acquérir des moyens des transmissions (fixes, portatifs ou mobiles fiables) garantissant une meilleure confidentialité dans les communications.

■ **De la Nécessité de réajuster l'organigramme par :**

Eclatement de certaines Directions, Divisions et Services pour spécifier les tâches jusqu'au niveau des chefs de bureaux. Cette spécification permettra d'avoir un suivi plus étroit des dossiers.

Amélioration du maillage territorial de la Gendarmerie Nationale, avec en proue la création des Légions de Gendarmerie Mobile, dans l'optique d'une proximité à la fois structurelle et fonctionnelle s'appuyant sur le principe de «Gendarmerie de proximité».

■ **Du Renforcement des pouvoirs des Commandants des Régions par la mise en œuvre effective de leur rôle opérationnel ;**

■ **De l'amélioration de la gestion des ressources hu-**





maines :

ACHÈVEMENT DU PROCESSUS D'INFORMATISATION EFFECTIVE DE LA GESTION DU PERSONNEL tout au long de leur carrière ; ceci passe par une normalisation du profil de carrière, l'amélioration progressive du niveau de recrutement des personnels non officiers. Actuellement, il faut être titulaire d'un BEPC pour prendre part au concours de recrutement des Elèves gendarmes et d'un Probatoire au moins pour concourir pour le recrutement des Elèves sous-officiers.

La nécessité de faire plus de recrutements pour stabiliser les effectifs à court terme à 20.000 Hommes ou mieux, afin de parvenir à un ratio de 1/600 personnes pour une meilleure implémentation du principe de « Gendarmerie de proximité » ;

■ **En ce qui concerne l'implantation des unités**

Sont en étude la création de plu-

sieurs Groupements de Gendarmerie territoriale, des Groupes d'Escadrons de Gendarmerie mobile, des Escadrons régionaux du GPIGN et des unités minières à l'Est ;

Une plus grande décentralisation des structures du Commandement des Ecoles et Centres d'Instruction de la Gendarmerie.

■ **Sur le plan de la formation**

Le renforcement des structures de formation avec amélioration du niveau d'encadrement au CECIG, particulièrement au CPTMO et au CPPJ et un accent particulier accordé à la discipline des personnels.

■ **Sur le plan infrastructurel**

Acquisition et immatriculation des terrains pour la Gendarmerie ; Construction des locaux de service et logements supplémentaires pour le personnel notamment les Camps du GPIGN (ERIGN) et des Escadrons mobiles ;

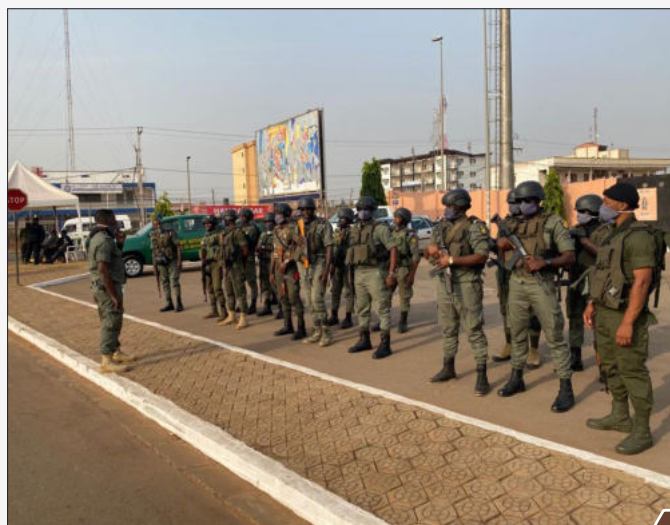
Construction des centres d'entraînement spécifiques pour le GPIGN ;

Réhabilitation des locaux existants.

■ **Sur le plan de la mobilité**

Amélioration de l'équipement du GPIGN, des unités mobiles et des Brigades territoriales ; Acquisition des moyens supplémentaires anti-émeute performants (genre VID, lots de protection individuelle et collective), et de lutte contre le terrorisme.

Pour clore mon propos, il y a lieu de relever les énormes efforts déjà consentis par le Haut-Commandement ces derniers temps dans l'amélioration du cadre professionnel des personnels, les recrutements et l'acquisition des moyens de mobilité et de protection des Hommes. Néanmoins, les moyens supplémentaires sollicités viendront davantage faciliter le travail. /-





LA GENDARMERIE NATIONALE FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES

La Rédaction

Le dossier de la présente édition d'« Échos du Pandore » est un coup de projecteur sur l'action quotidienne de la Gendarmerie Nationale face aux défis sécuritaires que connaît le Cameroun. Parce qu'elle est une composante des Forces de Défense et de Sécurité qui s'appuie sur le maillage territorial de ses unités pour accomplir ses missions, la Gendarmerie Nationale est un acteur majeur du dispositif étatique de sécurisation des personnes et de leurs biens. Elle concourt ainsi tant à la préservation de l'intégrité territoriale du Cameroun à travers ses missions de défense opérationnelle du territoire que du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique via le volet de ses diverses missions de police. La mise en œuvre de ce contrat opérationnel n'est guère aisée, tant les menaces et les formes de criminalité qui portent atteinte à la sécurité et à la tranquillité des populations ont muté ces dernières années. Pour saisir la pertinence et l'efficacité des dispositifs et capacités responsives déployés au quotidien par les soldats de la loi, une cartographie détaillée des périls à la sécurité ouvre les horizons d'analyse du présent dossier. Elle est suivie par une analyse transversale qui présente les domaines d'action des personnels de l'Arme sur l'ensemble du triangle national, souvent aux côtés des autres forces. On peut ainsi voir les gendarmes en action aux confins du territoire national, dans la lutte contre la secte islamiste Boko Haram, contre les bandes armées le long de nos frontières et contre les groupuscules terroristes dans les Régions en crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. On peut aussi les voir à l'œuvre dans nos villes, dans nos campagnes et sur nos routes. Ils y contrôlent les flux, surveillent les installations diverses, protègent les infrastructures économiques, portent secours et assistance aux personnes, mais répriment aussi, en vertu de la loi. Le renseignement, qui est un des piliers de leur action, s'exerce de manière transversale à cet effet, y compris dans le cyberspace, en raison de la montée de diverses formes de criminalité liées aux Technologies de l'Information et de la Communication. /-



FOCALE : LE CAMEROUN ENTRE INSTABILITÉ STRUCTURELLE DE LA SOUS-RÉGION ET FLUIDITÉ SÉCURITAIRE DE PORTÉE TRANSNATIONALE



LCL MEVONO NGOMBA
Dieudonné Jules

Chef de la Division des Affaires Générales

L'environnement in-sécuritaire de l'Afrique médiane travaillé par divers risques et menaces transnationales contribue à façonner les modes de production de la violence au Cameroun. Les incidences de la fragilité structurelle de la sous-région Afrique centrale combinée avec une conjoncture sécuritaire labile dans les espaces régionaux contigus sont en effet multidimensionnelles et se manifestent dans une multiplicité de registres criminels souvent concomitants.

Le Cameroun est enserré par un climat de conflictualité complexe et singulier. Celui-ci est perceptible au travers de la violence que connaissent les différentes composantes étatiques et des rapports quelques fois tendus entre ces entités de la scène politique sous régionale. À l'observation, l'État camerounais déploie un dispositif sécuritaire dont l'objectif est d'empêcher qu'il ne soit progressivement et insidieusement happé dans une trappe à conflits et l'enchevêtrement des tensions sociopolitiques chroniques sous-régionales. Il y a en effet lieu de voir, aux marges du Cameroun, les répercussions diverses d'une conflictualité dont l'étau semble se resserrer subrepticement sur le triangle national. Sa distribution spatiale donne à lire ce qui pourrait être qualifié d'« arc de crises » autour du pays, s'étendant de sa façade maritime occidentale jusqu'aux frontières orientales avec le Tchad et la République Centrafricaine. Pour saisir les incidences et les répercussions de cet enserrement fortement criminogène, il faut en ausculter les assises structurelles et conjoncturelles sous régionales.

L'analyse structurelle des dynamiques conflictuelles qui étreignent le Cameroun se fonde sur la faiblesse et la fragilité politique des États, doublée de multiples enjeux géopolitiques et géostratégiques qui ont cours

dans l'espace sous régional. La fragilité des États et la complexité géopolitique apparaissent ici comme les catalyseurs principaux de l'instabilité sous régionale. La paix et la tranquillité sociales connaissent dans de nombreux pays d'Afrique centrale des perturbations variables selon les configurations sociopolitiques de ces États. De nombreux analystes avancent le concept d'« États fragiles » caractérisés par la faible emprise des institutions sur l'ordre social et l'efficacité relative des dispositifs étatiques de sécurisation des personnes et de leurs biens comme dénominateur commun de plusieurs pays de la sous-région. Bien plus, une multitude d'enjeux géopolitiques aux premiers rangs desquels la malédiction des ressources naturelles, la rivalité entre anciennes puissances tutélaires et acteurs émergents de la scène internationale et une démographie galopante contribuent à accentuer le déséquilibre structurel de la sous-région.

À cette conflictualité d'origine structurelle, s'ajoute une dynamique nouvelle et violente de recomposition/reconfiguration sociopolitique portée par des irrédentismes et des cristallisations identitaires et religieuses. La conjoncture sécuritaire en Afrique centrale est en effet marquée par l'irruption aux marges de cet espace, depuis bientôt deux décennies, de groupes islamistes sévissant dans la bande sahélo-saharienne et le pourtour du Lac Tchad, et en quête d'un « débouché » en termes de territoires, d'espaces et de ressources diverses. Profitant des inégalités et exploitant les lignes de fractures sociales et politiques, ces mouvements venus des espaces géographiques contigus (la zone sahélienne, la zone soudanaise et dans une moindre mesure la zone des Grands Lacs) semblent inoculer insidieusement « un nouveau paradigme de la violence » en Afrique centrale, en reformatant les perceptions et représentations identitaires et religieuses. Cette fluidité sécuritaire inscrit le Cameroun dans les formes de violences nouvelles qui trouvent leur fondement dans les « configurations conflictuelles régionales » ou « complexes conflictuels régionaux ». Les menaces qui découlent de ces dynamiques et processus régionaux d'infiltration s'expriment singulièrement à travers la transnationalisation des processus d'in-sécurisation.

C'est en prenant en compte la dimension spatiale que l'on comprend mieux les incidences multiples de cet enchevêtrement sous-régional sur la sécurité des personnes et des biens au Cameroun. De fait, les mécaniques d'enrôlements conflictuels permettent de mesurer les répercussions de la violence sous-régionale sur le Cameroun dans les rapports d'interdépendance étroits qui le lient avec son voisinage direct. Situé au cœur de l'Afrique centrale, le Cameroun est en effet le seul pays de la zone CEMAC possédant des dyades entendues comme un réseau d'interactions singulières avec tous les cinq autres États de la sous-région. Ces connexions reposent sur un périmètre frontalier de 4.596 km qu'il est seul à partager avec tous les États de la sous-région. Il entretient de ce fait avec chacun de ses voisins des relations étroites d'interdépendance mutuelle. Fondés sur un continuum socioculturel, portés par une dynamique d'intégration politique et amplifiés par la démultiplication des échanges économiques, ces liens d'interdépendance constituent la base de l'extension des formes multiples de violence liées à la notion de « bad neighborhood ». Etat frontière et nœud géographique et géopolitique, la sécurité et la stabilité du Cameroun sont ainsi fortement influencées par les recompositions sociopolitiques qui ont cours en Afrique de l'Ouest, dans le Golfe de Guinée, dans le pourtour du Lac Tchad, le Bassin du Congo et la zone des Grands Lacs. Il y a lieu, dès lors, d'envisager le Cameroun comme le réceptacle des secousses et une éponge d'absorption et d'atténuation d'une violence complexe en provenance de ces espaces géographiques contigus et dont les acteurs semblent être lancés dans une dynamique d'infiltration vers l'Afrique centrale.

Les répercussions de cette donne sont perceptibles à travers la transformation des formes classiques d'insécurité auxquelles les populations camerounaises sont usuellement confrontées. On assiste ainsi, en plus des formes dites traditionnelles de violences sociales, à la montée en puissance d'une criminalité urbaine et rurale hybride née de la collusion de ces différents modes de production de la violence. Si les espaces frontaliers sont les premiers à être impactés, les zones rurales et urbaines n'échappent pas à cette circulation de contraintes et de tensions sécuritaires.





En plus de la dynamique de rentabilisation des capacités militaires en déshérence perceptibles aux frontières orientales du Cameroun, la criminalité transfrontalière semble se singulariser désormais par les activités de certains acteurs locaux qui se sont appropriés les logiques et modes d'action venus d'autres cieux. Des répercussions similaires sont enregistrées le long de la façade maritime et au pourtour du Lac Tchad où les incursions criminelles ne sont plus systématiquement le fait d'acteurs étrangers.

Dans la zone rurale, cette hybridation

se traduit notamment par un métissage criminologique né des flux divers en provenance des zones frontalières et portées par l'arrivée des réfugiés, la circulation des armes légères et parfois de guerre, entraînant une militarisation insidieuse de ces espaces. Le spectre de la criminalité dans les zones rurales et les voies de communication au Cameroun porte ainsi les stigmates de la sophistication et de l'hybridation de l'ingénierie des modes endogènes et exogènes de production de la violence. L'impact socio-économique se traduit dès lors par la raréfaction des utilités

de survie porteuse elle-même de nombreuses tensions sociales et d'une criminalité de survie rampante.

Enfin, en ville, bien au-delà des zones au contact direct avec cet environnement labile, subsistent les incidences lointaines d'acteurs qui parviennent à s'infiltrer dans les interstices des dispositifs militaro-policiers de sécurisation du triangle national. Bien que moins perceptibles, leurs actions participent à éroder les assises sécuritaires du Cameroun. /-



CARTOGRAPHIE DES DIVERSES FORMES DE MENACES À LA SÉCURITÉ NATIONALE DU CAMEROUN



Dr NZOKOU FOTSING
Wilfride

Chargé d'Études à la
Direction Centrale de la
Coordination

Entreprendre une réflexion sur la cartographie des menaces à la sécurité nationale du Cameroun nécessite de préciser au préalable la notion de sécurité nationale, ainsi que la détermination des menaces auxquelles elle est confrontée. S'appuyant sur la perception réaliste des relations internationales, la sécurité nationale renvoie à la capacité d'un Etat à résister à toute agression étrangère et à poursuivre avec succès ses intérêts nationaux. Recenser les dangers potentiels à la stabilité de l'Etat ou tout au moins les prioriser, s'avère être une aventure fastidieuse. Toutefois, nous recourons à l'approche de l'École de Copenhague qui met l'accent sur la sécuritisation, comprise comme la construction discursive de la menace, désignée par une autorité légitime et acceptée comme telle par une audience significative. Cette sécuritisation est suivie de la sécurisation, considérée comme l'art de mobiliser un ensemble de moyens financiers, humains et logistiques, afin de mettre en œuvre une gamme de pratiques permettant de fiabiliser un espace sociopolitique. Dans cette logique, les discours du Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, constituent la matrice de cette réflexion, dans la mesure où l'identification d'une menace est suivie d'une réaction des Forces de Défense et de Sécurité. Dans ce cadre, sont donc prises en compte les menaces dont le traitement est confié à des opérations dédiées, ainsi que celles pour lesquelles les Forces adoptent des mesures spécifiques. Il s'agit ainsi des menaces terroristes de type insurrectionnel, de la criminalité de nature prédatrice, des cybermenaces, des menaces économiques et celles de type identitaire.

Les menaces terroristes de type insurrectionnel

Le terrorisme est perçu comme une violence d'essence non seulement politique, mais également religieuse, raciale ou idéologique, menée par un groupe ou un mouvement organisé,

qui cherche à provoquer le changement politique de l'autorité gouvernant un pays ou une région. Deux théâtres illustrent à merveille cette perception, en l'occurrence les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ici, au-delà de l'enjeu politique, on observe également l'enrôlement forcé des jeunes dans les groupes armés, ainsi que la prolifération d'activités prédatrices, notamment les enlèvements assortis de demandes de rançons, la recherche du contrôle des grands couloirs commerciaux et le rançonnement des usagers de la route.

Dans la Région de l'Extrême-Nord, la violence politique portée par la mouvance djihadiste recherche la mainmise sur le territoire et l'imposition de la charia. Les Départements du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone et Chari sont les théâtres de l'activisme des groupes terroristes dont les tendances les plus actives sont celles proches d'Abubakar Shekau, d'Al Barnawi et les Boudouma. Depuis le 17 mai 2014, date de la déclaration de guerre à la secte islamiste Boko Haram par le Président de la République, les positions des Forces de Défense sont prises pour cibles par les terroristes qui mènent également des incursions répétées dans de nombreux villages. Malgré la multiplication des offensives des Forces des Etats du Bassin du Lac Tchad, la menace a été réduite mais demeure présente. La résilience de l'ennemi s'explique par son hybridité, c'est-à-dire sa capacité à muter ses modes opératoires. Sa régénérescence est également la résultante de l'exploitation des couloirs de ravitaillement, notamment par le contrôle des produits de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et le commerce sur les itinéraires Mada-Magala-Dole-Koundjara-Tchika et Mada-Niguehe-Boussana-Karena-Naga-Tchika, dont les points de ravitaillement sont les marchés de Bargaram, Tchika, Mada et Katekime.

Dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'objectif des groupes armés actifs depuis 2017 est de séparer ces régions de l'ensemble territorial national du Cameroun, afin de créer un Etat chimérique qualifié d'« Ambazonie ». Pour ce faire, ils recourent aux activités terroristes, telles que l'a reconnu le Chef de l'Etat le 30 novembre 2017. Il déclarait en effet que : « *je pense que*

les choses sont parfaitement claires pour tout le monde. Le Cameroun est victime des attaques à répétition d'une bande de terroristes se réclamant d'un mouvement sécessionniste. Face à ces actes d'agression, je tiens à rassurer le peuple camerounais que toutes les dispositions sont prises pour mettre hors d'état de nuire ces criminels... ». A coups d'assauts sur certaines unités des FDS et d'embuscades parfois valorisées à l'usage d'engins explosifs improvisés contre leurs personnels, ainsi que de représailles contre les individus soupçonnés de collaborer avec l'Administration publique ou ne respectant pas les injonctions de « villes mortes », les séparatistes perpétuent la terreur. Les populations sont également contraintes de payer des rançons pour la libération de certains de leurs proches kidnappés, ou de contribuer à l'« effort de guerre » sous peine de destruction ou incendie de leurs biens. Toutefois, face à la perpétuation de la violence et, dans l'optique de préserver l'intégrité territoriale et la sécurité des individus, les FDS déploient un certain nombre d'opérations. Il s'agit entre autres d'Emergence 4 et Alpha, en synergie avec celles de la Force Multinationale Mixte contre la Menace djihadiste, ainsi que Emergence 2, Emergence 5, Seresco et Chacal contre les groupes sécessionnistes.

Les menaces criminelles de nature prédatrice

L'extorsion des biens des populations demeure le leitmotiv des acteurs de la criminalité qui écumant les Régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, ainsi que le Département du Ndian (Région du Sud-Ouest). Dans les premières excelle le phénomène de prise d'otages avec demandes de rançons, tandis que dans la dernière, les reliques de la piraterie maritime sont encore perceptibles. S'adressant aux Officiers de la promotion « Unité et diversité » de l'EMIA le 18 janvier 2019, le Chef de l'Etat relevait que : « *la situation à notre frontière orientale, notamment dans la région de l'Adamaoua, sollicite également notre attention. Nos populations et tout particulièrement les éleveurs y sont victimes de groupes criminels spécialisés dans les enlèvements avec demandes de rançons. J'ai donné des instructions fermes à nos Forces de Défense et de Sécurité pour mettre un terme*





à ces agissements répréhensibles ». En application desdites instructions, la Gendarmerie Nationale a déployé une opération dédiée, dénommée « opération Adamaoua-Nord (ADANO) ». En synergie avec les autres Forces de Défense (31ème Brim, 4ème Bir et 5ème Bir), elle a permis de réduire considérablement l'intensité de la menace, redonnant à la population la sérénité nécessaire à la reprise des activités économiques. Ce combat continue par le maintien des acquis dans tous les Départements concernés et l'intensification des offensives et ratissages dans celui du Mayo Rey, en particulier l'Arrondissement de Touboro qui sert de base aux ravisseurs. C'est la raison du déploiement de la 8ème phase de cette opération.

Sur le long de la frontière orientale, les groupes armés rebelles victimes des opérations offensives des Forces Armées centrafricaines utilisent souvent certaines localités de notre territoire comme source de survie. Dans leur repli, ils mènent généralement des exactions de ravitaillement. La situation est similaire dans la partie camerounaise du fleuve Logone où quelques éléments véreux des Forces Armées tchadiennes extorquent les populations qui écoulent leurs marchandises par la voie fluviale.

S'agissant de la piraterie maritime globalement maîtrisée par les FDS, quelques cas ont été relevés ces dernières années au large de nos côtes. Selon le Bureau Maritime International, les navires dénommés « Victory C » et « Marmalaita » ont été attaqués à la bouée de base du Port de Douala le 15 août 2019. Dix-sept membres d'équipage constitués de Philippins, Russes et Ukrainiens ont été enlevés. Trente-et-un membres d'équipage ont subi le même sort au cours de l'année 2020. Le 2 février 2021, le pétrolier Sea Phantom subissait un arraisonnement. Ces cas éparses d'attaques des navires au large de nos eaux territoriales rappellent que la vigilance demeure de mise. Le maintien du dispositif de la force Bir-côte illustre à suffisance que la menace est persistante, bien que les criminels aient le plus basculé vers le brigandage maritime. La loi portant répression de la piraterie, du terrorisme et des atteintes dirigées contre la sécurité de la navigation maritime et des plateformes renforcera la lutte contre ces fléaux.

Les cybermenaces

L'essor de l'internet a entraîné une modification des habitudes des citoyens du monde, avec une tendance de plus en

plus forte à la virtualité. L'évolution rapide des supports matériels beaucoup plus nomades (smartphones, tablettes, etc.) et l'apparition de grandes plateformes commerciales (Facebook, Twitter, WhatsApp, etc.) ont engendré un développement des réseaux sociaux et autres moyens de communication de masse. Cependant, le développement de ces outils n'est pas sans risque, comme l'a relevé le Chef de l'Etat devant les officiers de la promotion « Général de Division Kodji Jacob » en ces termes : « vous pourriez également faire face à la cybercriminalité qui peut non seulement porter atteinte à la sécurité nationale, mais aussi déstabiliser l'économie nationale ». Il a également, à maintes occasions, exhorté les jeunes à l'utilisation responsable de ces outils. A côté de la panoplie d'infractions (fake news, attaques sur les systèmes d'information, fraude sur les comptes mobile et bancaire, usurpation d'identité, arnaque, etc.), la divulgation, auprès d'un public non autorisé, des documents et informations à caractère sensible et souvent revêtus de la mention « CONFIDENTIEL », « SECRET » ou « TRES SECRET » émanant des institutions de l'Etat et des organismes du secteur public, constitue une dérive majeure. Ces pratiques répréhensibles qui sont de nature à compromettre l'efficacité de l'action publique, constituent également des atteintes graves à la sûreté de l'Etat. Pour y faire face, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a, par la Circulaire N° 003/CAB/PM du 28 mars 2018 relative à la gestion des documents et données confidentiels de l'Etat et des organismes du secteur public, instruit ses collaborateurs de mettre fin à ces agissements dans leurs structures de responsabilité. Des mesures appropriées ont été prises au sein du Ministère de la Défense en général, et à la Gendarmerie en particulier.

Les menaces de nature économique

Au regard de l'ampleur de l'impact de la contrebande et la contrefaçon sur l'économie camerounaise, avec des pertes annuelles de l'ordre de plus de cent milliards de francs CFA, les pouvoirs publics organisent des opérations de riposte, avec parfois le concours de la Gendarmerie Nationale. La Douane a mis sur pied l'opération « Halte au commerce illicite (HALCOMI) » qui a déjà permis au trésor public de récupérer plusieurs milliards de francs CFA. Le Ministère de la Santé Publique a opéré 206 saisies et destructions de faux médicaments en 2021, pour une valeur estimée à quatre milliards de

francs CFA contre un stock évalué à 688 millions de francs CFA en 2020. Le Ministère du Commerce quant à lui se déploie régulièrement à travers sa Brigade nationale de contrôle et de répression des fraudes pour traquer les commerçants véreux.

Les diverses menaces sus-évoquées ont un impact direct sur la sécurité nationale du Cameroun. Au-delà des efforts des pouvoirs publics visant à prendre la mesure de ces menaces, la situation des réfugiés et déplacés internes sur notre territoire demeure inquiétante, au vu des devoirs qui incombent à l'Etat en vertu des conventions internationales. En janvier 2022, 1.411.061 personnes dont 474.294 réfugiés et 936.767 personnes déplacées internes constituaient des sources de préoccupation de l'Etat. A cet effectif s'ajoutent les 40.000 déplacés du fait des inondations en cours dans la Région de l'Extrême-Nord. La gestion des réfugiés constitue un défi majeur pour l'Etat en synergie avec ses partenaires spécialisés, dans la mesure où la recrudescence de l'insécurité est souvent associée à la présence de cette catégorie de personnes vulnérables. En outre, l'obtention frauduleuse de la nationalité camerounaise constitue une autre préoccupation sécuritaire. C'est dans cette optique que le Bureau National de l'Etat Civil s'attelle à sécuriser cet état civil. /-





SYNOPSIS DES STRATÉGIES ET DISPOSITIFS DE LA GENDARMERIE NATIONALE POUR LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL



COL ELOUNDOU E.
Mesmin Magloire
Aristide

Directeur de l'Emploi
et des Structures

En plus de la criminalité urbaine et rurale ainsi que les divers actes de malveillance, les principaux défis sécuritaires de l'heure restent les vellétés irrédentistes, le terrorisme et la criminalité transnationale. Ceux-ci imposent une vigilance de tous les instants pour la Gendarmerie Nationale qui, aux côtés des autres forces, se doit de continuer à apporter une réponse idoine et proportionnelle à ces menaces, en mettant en œuvre **sa stratégie d'action axée sur la surveillance générale et la mise en œuvre des opérations focalisées**, l'ensemble assorti de dispositifs destinés à garantir la sécurisation des personnes et des biens.

L'action de sécurité dévolue à la Gendarmerie Nationale est articulée autour d'une gamme d'activités mises en place pour garantir cette sécurité des personnes et des biens. Dans ce cadre, le Corps qui a pour mission de

Entendu que la sécurité globale précède le développement, l'accompagne et le consolide, le défi de l'émergence ne sera relevé, entre autres, que par la sanctuarisation du territoire national face aux multiples menaces auxquelles le pays est exposé, dans un contexte de mutations de notre société au contact de la mondialisation.

« maintenir l'ordre public, faire respecter les lois assurer la protection des personnes et des biens, participer à la défense opérationnelle du territoire », se doit de surveiller, garder, prévenir, sanctuariser le territoire et, au besoin, avoir recours à la force.

Le premier volet de sa stratégie d'action à savoir la surveillance générale s'articule ainsi autour de l'observation des lieux et des personnes pour détecter tout indice d'infraction, commise ou en cours, dissuader les potentiels délinquants, assurer le contrôle répressif des lois et règlements et avoir le contact avec les populations. Cette surveillance générale repose sur le renseignement et la distribution spatiale sans cesse resserrée de ses unités sur l'ensemble du territoire national.

La recherche du renseignement, animée et mise en œuvre à travers un processus itératif (cycle de renseignement) élaboré de cueillette, de vérification, de

classification, d'analyse et de diffusion d'informations particulièrement utiles à l'action de sécurité, indissociable de toute autre mission est au cœur de la mission traditionnelle du Gendarme qui dispose, en la matière, d'une compétence générale. Toutes les composantes du Corps et chaque militaire de la Gendarmerie contribuent à cette mission dont l'objectif est d'avoir des éléments nécessaires pour déceler toute nouvelle manifestation de la criminalité en fournissant à temps les informations et analyses sur les tendances de la criminalité et des menaces à la sécurité. Il s'agit pour le renseignement de développer des indicateurs validés permettant de faire connaître l'étendue de l'activité criminelle par circonscription, la manière habituelle d'agir des groupes criminels, détecter les carburants de l'insécurité, les motivations des actions criminelles voire les variations de la criminalité dans le temps. Ces connaissances étant acquises et lorsque des





anomalies sécuritaires sont constatées, des mesures préventives ou répressives sont prises pour protéger le citoyen du phénomène criminel.

Cette recherche du renseignement criminel, conçue et animée par des Services dédiés n'est effective et efficace que grâce à l'implantation accrue et évolutive sur le terrain des Brigades de Gendarmerie, structures polyvalentes par excellence du Corps, dotées de l'aptitude à remplir un large éventail de missions, capables à la fois d'apporter des mesures préventives et répressives pour les populations et leurs biens.

Cette présence renforcée de la Gendarmerie a pour objectif d'améliorer et de mettre sans cesse en œuvre le principe de «Gendarmerie de proximité». Une proximité à la fois structurelle et fonctionnelle. Structurelle à travers la multiplication sur le terrain de Brigades et postes de Gendarmerie afin de rapprocher autant que faire se peut les unités de Gendarmerie des populations, raccourcir les délais d'intervention, renforcer le sentiment de sécurité des

populations et demeurer « un Service Public au Service du Public ». En guise d'illustration, la Gendarmerie Nationale dispose à ce jour et rien que pour les unités territoriales, de 75 Compagnies, 447 Brigades et 167 Postes. Ce dispositif est complété par 26 Pelotons Routiers Motorisés chargés de contribuer, à travers le contrôle des flux, à la surveillance des grands axes de communication, à la sécurisation des personnes et des biens sur les principales voies routières.

Cette proximité structurelle est complétée par une proximité fonctionnelle matérialisée non seulement par les moyens de mobilité mis à la disposition des unités territoriales pour raccourcir les délais d'intervention au profit des populations, mais également par la création dans plusieurs grandes métropoles des Centres Opérationnels de la Gendarmerie Nationale qui permettent de venir en aide à une victime, répondre à un appel de détresse via le numéro 113, donner suite aux informations fournies par un témoin et ani-

mer l'action des patrouilles sur le terrain. Lorsqu'un citoyen n'est pas satisfait de la réponse sécuritaire qu'il est en droit d'attendre de la Gendarmerie, il dispose d'un numéro d'appel gratuit, le (1501) disponible 24h/24 et 07j/7 pour dénoncer tout acte de prévarication commis par des Gendarmes.

L'action de proximité structurelle et fonctionnelle permet en somme au Gendarme de « connaître », donc de maîtriser les particularités de sa circonscription, les lieux, les personnes, leurs activités, leurs problèmes et leurs attentes ; de « dissuader » en empêchant par une présence visible sur le terrain, les auteurs potentiels d'infractions de passer à l'acte ; de « rechercher » par la surveillance et l'investigation tout indice d'infraction, procéder à des interpellations et relever des infractions, notamment en matière de sécurité routière ; de « savoir » à travers la surveillance-information les renseignements dans les domaines de l'ordre public, de la police judiciaire... ; de « faire accepter » l'action du Gendarme





pour garantir son efficacité auprès des populations et préserver son image de marque.

Le second volet de la stratégie d'action de la Gendarmerie en vue de la sécurisation des personnes et des biens porte sur le déploiement des opérations focalisées de maintien l'ordre préventif, actif ou renforcé dans les « points chauds » (identifiés par les renseignements disponibles) par une action de sécurité dans les localités qui connaissent une montée du phénomène criminel, fort de ce que la Gendarmerie doit être présente, active et efficace là où les délinquants sont actifs.

Ces opérations focalisées, « actions axées sur des concentrations de criminalité », peuvent se traduire par une multiplication des rondes de surveillance pédestres ou motorisées. Ces patrouilles, bien organisées et à la fois préventives, dissuasives et répressives permettent, pour le grand bien des citoyens, de réduire les occasions pour les criminels de passer à l'acte, la présence de l'uniforme représentant pour eux un risque élevé d'arrestation.

En plus des rondes de surveillance qui relèvent principalement des unités territoriales et en fonction du degré de gravité du phénomène criminel constaté dans une localité, la Gendarmerie Nationale contribue aux opérations spécifiques (rafles, bouclages, contrôle de zones...) et aux opérations spéciales

interarmées telles que les Opérations « Emergence » ; « Adano » ; « Seresco »...

Pour ce dernier aspect, la projection de nos hommes est précédée par des sessions de mise en condition opérationnelle (MCO) dont l'objectif est de renforcer les aptitudes et les capacités des personnels à projeter par un « recyclage » autour des connaissances à acquérir (connaissance du théâtre ; EEI ; usage des équipements de protection individuelle et collective, accoutumance au feu...). Il s'agit en somme de disposer d'un potentiel humain préparé et relever des infractions en l'occurrence paré pour la mission envisagée. Faudrait-il le rappeler, la MCO ci-dessus en vue de la participation à ces opérations spéciales est précédée par la génération des Forces qui consiste à déterminer les capacités nécessaires à la réalisation de la mission planifiée ; identifier les Formations qui doivent y contribuer ; alerter les unités possédant les capacités requises ; mettre sur pied des plans de déploiement et les intégrer, après MCO au sein de l'opération concernée. Force est de préciser que la préparation et l'entraînement opérationnels ci-dessus constituent des éléments indispensables à la réussite de nos engagements en vue de la sécurisation des personnes et de leurs biens. /-

LE RENSEIGNEMENT COMME CLÉ DE LA RÉUSSITE DANS LA MAÎTRISE DE LA VIOLENCE ET LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ



LCL MIMBOLO Brice

Chef Service Renseignements

La connaissance de l'adversaire dans la conduite des opérations est une condition sine qua non pour leur succès. C'est à juste titre que pour le stratège Sun Tzu : « Qui connaît l'autre et se connaît lui-même, peut livrer cent batailles sans jamais être en péril. Qui ne connaît pas l'autre mais se connaît lui-même, pour chaque victoire, connaîtra une défaite. Qui ne connaît ni l'autre ni lui-même, perdra inéluctablement toutes les batailles ».

Au regard de l'évolution du phénomène criminel et des mutations sociales, des interrogations surgissent sur l'apport du renseignement dans la maîtrise des nouvelles menaces sécuritaires. Aussi, certains analystes des conflits modernes s'accordent pour dire que la contribution du renseignement est indéniable dans la résolution des situations conjoncturelles de notre ère avec en toile de fond la conflictualité que génère le terrorisme.

Revenant sur les considérations conceptuelles, le renseignement peut être défini de plusieurs manières. Selon Armand COLIN, reprenant les propos de Bastien IRONDELLE, « le renseignement accompagne les transformations des relations internationales, de la défense, de la sécurité collective et de la sécurité intérieure. (...) L'effort de

théorisation du renseignement se situe ainsi à la confluence de l'histoire et de la science politique, en prenant acte de la centralisation croissante de cette activité au sein des politiques publiques de sécurité et de l'action extérieure des Etats ».

S'étant révélé au fil des années comme exclusivement réservé aux espions tel que cristallisé par le monde du cinéma, le renseignement est devenu de nos jours une préoccupation des pouvoirs publics nécessaires de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens. Toutefois, il convient de relever que la compréhension du renseignement est contextuelle, en fonction du domaine d'étude.

Selon Franck BULINGUE, selon sa nature, le renseignement peut être considéré dans ce cas comme la connais-



sance objective d'une réalité, déduite à partir de données observables, dont l'évolution est supposée prédictible en vertu de lois causales qu'il est possible de modéliser. Il interroge les faits en vue de découvrir la structure de cette réalité qui doit être cohérente avec ces derniers.

Dans la Gendarmerie Nationale, le renseignement est l'ensemble des constatations et des informations de toute nature, intelligemment recherchées et ingénieusement exploitées, permettant d'informer en temps utile les autorités civiles et militaires sur l'état des menaces qui pèsent sur le pays ou sur ses intérêts en vue de définir des politiques à mener et de permettre à chacun d'orienter son action.

Les renseignements recueillis par la Gendarmerie Nationale sont relatifs aux événements qui touchent au maintien de l'ordre, à la sécurité des personnes et des biens, à l'ordre public national et international, aux activités militaires, sociales, culturelles et économiques. La collecte, la recherche et la transmission instantanée du renseignement constituent donc une des missions fondamentales pour toutes les unités de la Gendarmerie Nationale.

Pour obtenir le renseignement à tous les instants, les unités du Corps s'appuient sur les disciplines du renseignement que sont :

- Le Renseignement d'Origine Humaine (ROHUM) ;
- Le Renseignement d'Origine Electromagnétique (ROEM) ;
- Le Renseignement d'Origine Image (ROIM) ;
- Le Renseignement d'Origine Sources Ouvertes (ROSO).

Parlant de la maîtrise de la violence, ce concept connu dans le jargon policier comme le Maintien de l'ordre, est l'ensemble des opérations que mènent les Forces de Police pour rétablir l'ordre lorsqu'il est troublé. La maîtrise de la violence en tant que maintien de l'ordre obéit à des dispositions légales dont l'usage réglementé de la force, l'usage prohibé des armes. Depuis 2001, la Gendarmerie Nationale applique le principe de « maintien de l'ordre à visage humain ».

Les missions de sûreté de l'Etat et de maintien de l'ordre ne peuvent être efficaces que si elles s'appuient sur la prévention et l'anticipation sur les événements. Les autorités responsables du maintien de l'ordre ne peuvent agir avec efficacité et efficience que si elles sont bien renseignées. Il s'agit donc de prévenir et d'anticiper, en vue d'assurer la sûreté et la sécurité des biens et per-

sonnes, et la stabilité des institutions.

La criminalité est l'ensemble des actes illégaux, délictueux (délits) et criminels (crimes), commis dans un milieu donné, à une époque donnée. Elle est la transgression des normes juridiques d'un système social.

Dans le sillage de l'exécution de ses missions régaliennes, la maîtrise de la violence et la lutte contre la grande criminalité sont des problématiques de tous les instants auxquelles font face les unités et formations de la Gendarmerie Nationale.

Pour faire face à ces problématiques, le Corps met en œuvre le renseignement à posteriori, le renseignement de situation et le renseignement prévisionnel ou d'ambiance. Etant entendu que le renseignement à posteriori prend en compte tous les faits passés, il peut être important en police judiciaire pour déterminer les modes d'actions des malfaiteurs.

Le renseignement de situation est concomitant à l'événement. Il faut rendre compte de la nature de l'événement, de sa date, de l'heure, du lieu, de la cause, des conséquences et mesures prises. Il est particulièrement important de le diffuser rapidement pour que les autorités concernées puissent prendre des mesures pour en limiter les effets.

Le renseignement prévisionnel quant à lui est composé du renseignement d'opinion, du renseignement de sécurité publique, du renseignement de sécurité nationale, du renseignement de sécurité intérieure et du renseignement criminel.

Le Renseignement d'opinion est la police de la pensée (police politique) ou sondage de l'opinion. Cette mission est soit antidémocratique (régimes totalitaires) ou inutile en raison de l'existence des instituts de sondage.

Le Renseignement de sécurité publique, dont la finalité est d'anticiper et de suivre (monitoring) les mouvements sociaux et sociétaux contestataires, susceptibles de troubler l'ordre et la sécurité publics, mais qui n'agissent ni de manière clandestine ni antidémocratique. Cette activité se pratique de manière « ouverte » et ne nécessite pas de démarche secrète d'acquisition des informations (c'est ce que l'on qualifie « d'information générale »).

Le Renseignement de sécurité intérieure a pour but de protéger les institutions et d'identifier, voire de surveiller les menaces d'origine interne : terrorisme, extrémisme politique, indépendantisme, complots contre l'autorité de l'Etat, etc. Face aux organisations cherchant à nuire à l'Etat ou à son in-

tégrité et agissant de manière clandestine et organisée, seules des méthodes intrusives permettent de recueillir des renseignements sur leurs activités.

Le Renseignement de sécurité nationale concerne essentiellement les menaces d'origine extérieure dirigées contre le pays (espionnage politique, militaire et économique, ingérence, terrorisme d'Etat, etc.) et le suivi des représentations étrangères présentes sur le territoire national (ambassades, réfugiés, oppositions en exil, etc.). Cette tâche se fonde également sur des méthodes intrusives et intègre la mise en place de mesures de prévention et de protection contre les menaces adverses. Il est possible de rajouter à cette typologie le Renseignement criminel, qui relève le plus souvent de la police judiciaire (documentation, infiltration, surveillance), voire de la Sûreté de l'Etat si les mafias ou la corruption sont une menace pour les institutions ou la sécurité nationale (cf. Italie, Colombie, Mexique, etc.).

Généralement, pour venir à bout d'une crise issue des troubles à l'ordre public, la recherche et l'interpellation des meneurs par les unités d'investigation s'avèrent être la principale option. Pour y parvenir, il faut disposer d'éléments d'informations qui permettront une identification rapide de ces meneurs. Dans le cadre du renseignement de sécurité publique évoqué plus haut, toutes les disciplines du renseignement sont mises en œuvre par les unités de la Gendarmerie Nationale.

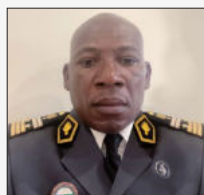
Tous les types de renseignement sus évoqués permettent aux unités de la Gendarmerie Nationale, dans le cadre de la maîtrise de la violence et de la lutte contre la criminalité, d'effectuer efficacement une surveillance permanente de toutes les couches sociales, afin de prévenir tout trouble. Cette surveillance permet de disposer des informations capitales sur les potentiels meneurs, sur les chefs de gangs, sur les réseaux de trafic de stupéfiants, d'armes, etc.

Toutes les informations recueillies sont mises à la disposition des chefs qui s'en serviront pour une meilleure planification des opérations et surtout d'anticiper afin de disposer d'une longueur d'avance sur les malfaiteurs. L'une des illustrations les plus en vue de nos jours est la reconnaissance faciale

En conclusion, le renseignement est véritablement la clé de la réussite dans la maîtrise de la violence et dans la lutte contre la criminalité, car il permet selon ses déclinaisons et ses diverses disciplines, de fournir aux chefs opérationnels des informations nécessaires pour des actions anticipées qui prennent au dépourvu les délinquants. /-



LA GENDARMERIE DANS LA PROTECTION DU SECTEUR ÉCONOMIQUE



LCL METO'O SALLA
David

Directeur des Affaires Administratives, Financières et Domaniales Adjoint

La sécurité de l'économie est une composante majeure de la mission que mène la Gendarmerie Nationale au profit des citoyens et de leurs biens. Presque méconnue du grand public et de ses principaux bénéficiaires, elle prend pourtant de l'ampleur du fait de la prégnance des enjeux inhérents à l'émergence projetée par le Cameroun en 2035. En effet, dans un monde de plus en plus ouvert aux échanges et interconnecté, notamment dans un contexte de numérisation croissante des activités et des relations, les atteintes à la sécurité économique ont tendance à prendre de l'importance de par leur nombre et leurs conséquences. Concept évanescant, la sécurité économique peut se percevoir comme l'ensemble des mesures destinées à préserver les intérêts fondamentaux (industriel, financier et technologique) du pays. C'est la matérialisation d'une politique d'Etat visant à protéger et à promouvoir les intérêts stratégiques de la nation. Elle est à la fois défensive et offensive, et, témoigne de la prise en compte de la conflictualité qui caractérise les rapports économiques aux niveaux national et international, qu'il convient de savoir gérer au mieux dans une perspective globale de développement. Son objet porte sur les atteintes à la réputation, au savoir-faire, aux finances, la désorganisation/fragilisation, les sites/intrusions consenties, le cyberspace, etc.

L'action de la Gendarmerie en la matière est régie par un corpus juridique législatif et réglementaire. Ainsi, l'on peut citer la loi 62/10 du 09 novembre 1962 portant répression des infractions relatives à la fortune publique ; la loi 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation de la Défense nationale ; la loi 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et la cybercriminalité au Cameroun ; la loi 2011/028 du 14 décembre 2011 portant création du Tribunal Criminel Spécial ; l'ordonnance 60-20 du 22 février 1960 réglant l'organisation et le service de

la Gendarmerie Nationale ; le décret 60-280 du 31 décembre 1960 portant sur le service de la Gendarmerie Nationale ; le décret 68-DF/7 du 15 janvier 1968 tendant à renforcer la protection des installations civiles d'importance vitale ; le décret 68-DF-275 du 15 juillet 1968 portant contrôle des sociétés de développement ; le décret 74-237 du 1er avril 1974 portant création de l'Office National de participation au développement ; le décret 2001/181 portant organisation de la Gendarmerie Nationale ; le décret 2014/309 du 14 août 2014, portant modification de certaines dispositions de celui de 2001/181 ; l'Instruction présidentielle 02/CAB/PRC du 08 janvier 1968 sur la sauvegarde et la protection des installations civiles d'importance vitale ; l'Instruction présidentielle 02/CAB/PRF du 18 janvier 1968 sur la sauvegarde des installations civiles d'intérêt général.

La doctrine d'emploi de la Gendarmerie est basée sur les principes de subsidiarité et de complémentarité de ses unités et formations opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire, et par le biais de celles-ci, elle participe à la sécurité et à la protection économique des personnes et des biens, en collaborant étroitement avec les services de l'Etat chargés de cette mission à titre principal. Elle dispose des ressources humaines et matérielles adaptées. Un véhicule ZBV de type fourgon doté d'équipements technologiques de pointe a été acquis pour le contrôle par scanner des camions de transport de fret. De nombreuses unités sont affectées à la surveillance des voies de communication (autoroutes, routes, aéroports et ports). Tous les postes de péage (44) et stations de pesage (25) sont tenus. 05 Groupements de circulation routière (GCR) et 26 Pelotons routiers motorisés (PRM) surveillent les routes nationales, tandis que les routes secondaires le sont par 486 Brigades et 71 Compagnies. 02 Compagnies avec 07 Brigades sont spécifiquement chargées des aéroports internationaux de Douala et Yaoundé, alors que 04 Brigades d'aéroport s'occupent des aéroports internationaux de Maroua et Garoua, ainsi que ceux nationaux de Ngaoundéré et Bafoussam. Les ports autonomes de Douala et Kribi bénéficient de la protection de 02 Compagnies (07 Brigades) et 02 Escadrons mobiles (24 et 74), ceux de Limbe et

Garoua quant à eux, sont sécurisés par 03 Brigades. D'autres unités sont dédiées à la protection des infrastructures industrielles stratégiques, notamment les barrages (Nachtigal, Memve'ele, Lom-Pangar, Lagdo...) ainsi que la plupart des grandes usines et mines. La Gendarmerie intervient dans des domaines aussi variés que l'économie souterraine, les trafics illicites des produits prohibés (stupéfiants, médicaments, ressources naturelles...), la contrefaçon et autres atteintes à la propriété intellectuelle, les fraudes (douanière, fiscales, financières, d'assurance...), la cybercriminalité. Plus concrètement, de nombreuses entreprises sont placées sous sa protection, et des conventions ou contrats de partenariat existent avec des institutions industrielles, économiques ou financières. De nombreuses escortes de fonds sont effectuées et des concours constamment apportés aux Administrations pour le recouvrement de leurs recettes (Impôts, Mairies...). Le bilan statistique non exhaustif des infractions d'atteintes à l'économie nationale résolues par la Gendarmerie dans la période 2020-2022, montre ce qui suit :

Cas de fraudes Douanières sur route : environ 130 lots de marchandises diverses non déclarées (motocyclettes neuves, pneus neufs et réchappés, lubrifiants automobiles, carreaux et véhicules d'occasion dans des conteneurs...) ; 02 conteneurs de 20 pieds de vin rouge « Tio de la bota » à Bertoua ; environ 10.000 palettes de bière, 600 cartons de whisky, 2000 cartons de vin rouge dans la Légion du Sud.

Cas d'économie souterraine : environ 4500 kg de médicaments divers ; environ 5000 planches de Bibinga et 700 planches de bois d'ébène ; environ 59.000 litres de carburant frelaté (Bonaberie, Garoua Boulai, et Ngaoundéré) ; environ 6000 tonnes de produits congelés (dinde, poulet et porc) dans la Légion du Sud ; environ 02 tonnes d'autres produits de consommation (huile végétale, saucisson, saucisse, pâtes alimentaires...) ; 4500 munitions de chasse ; 2400 bouteilles d'acide chlorhydrique sur les axes menant à Bertoua.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 (SND30), la Gendarmerie a reçu la mission d'assurer l'intelligence éco-



nomique. Elle va devoir renforcer ses capacités en ressources (humaines, matérielles et financières), en connaissances et en compétences (administratives, judiciaires et renseignement). D'autant plus que l'intelligence économique, encore embryonnaire dans le pays, l'est davantage dans la Gendarmerie. Il s'agit d'un ensemble d'activités coordonnées de collecte, de traitement et de diffusion de l'information utile aux acteurs économiques, en vue de son exploitation. De nos jours, elle ne se limite plus aux entreprises, mais devient de plus en plus un enjeu d'Etat. C'est notamment tout le débat sur le patriotisme économique qui prône la préférence nationale et l'import-substitution. L'intelligence économique au Cameroun doit donc contribuer à la croissance et au renforcement de l'emploi, préserver la compétitivité et sécuriser les entreprises camerounaises. A ce titre, la Gendarmerie Nationale devra viser 3 objectifs essentiels: identifier et analyser les risques et menaces ; protéger puis diffuser une culture de sécurité du patrimoine dans les entités intéressées. Cela se décline en un triptyque : veille (acquérir l'information stratégique

pertinente), protection de l'information (ne pas laisser connaître cette information sensible) et influence (propager une information ou des normes de comportement et d'interprétation qui favorisent la stratégie nationale). Car la remise d'une information stratégique et utile au bon moment, à la bonne personne et dans le bon contexte permet d'obtenir un avantage compétitif décisif. Pour cela, il est envisageable de disposer, à l'échelon central, d'une entité dédiée à la sécurité économique et la protection des entreprises qui assurera les missions d'élaboration de la doctrine « sécurité économique » et, le cas échéant, en collaboration avec d'autres services partenaires, de représentation de la Gendarmerie dans les réunions ministérielles et interministérielles, d'exploitation et analyse de la remontée des informations et renseignements à caractère économique. Au niveau territorial, des cellules spéciales de répression des fraudes, du travail illégal, de l'immigration irrégulière et de la délinquance économique et financière pourraient être constituées pour mieux combattre l'économie souterraine alimentée par les trafics. En outre, diffé-

rentes formations spécifiques seront nécessaires aux Gendarmes en matière de sécurité et d'intelligence économiques. Des personnels référents en sécurité économique et protection des entreprises pourront ainsi être désignés dans les unités et formations, voire dans les entreprises et les Administrations sectorielles, pour réaliser les activités de sensibilisation, de prévention ou de répression au profit des acteurs économiques

Au total, la Gendarmerie entend demeurer un acteur essentiel pour la souveraineté économique, scientifique, technologique et partant, de l'émergence du Cameroun en 2035. En tirant avantage de son maillage qui couvre près de 95% du territoire national, et du relèvement progressif de ses capacités en personnels qualifiés, matériels et infrastructures, elle est déterminée à assurer efficacement l'intelligence et la sécurité économiques par la connaissance, la prévention, l'anticipation, la veille, l'alerte et l'intervention au profit des acteurs concernés. /-

THE NATIONAL GENDARMERIE: MAJOR ACTOR OF INTERNAL SECURITY IN CAMEROON



COL SAMA Terence
SAMLENYONG

Technical Adviser N° 2 to
the SED/CGN

Since time immemorial, the National Gendarmerie is assigned with three major categories of police missions, namely: administrative, judicial and military. The administrative police, which covers 30% of its missions, aims to guarantee the safety, tranquillity and maintenance of public order. The judicial police represents about 50% of the missions entrusted to the National Gendarmerie. Its duty is to record criminal law offences, gather evidence, fish out perpetrators of such offences and bring them to justice as well as to execute warrants and judicial decisions. Finally, the military police plays the intermediary between the military authority and the citizens. The Gendarmerie

exercises both the general military police duties of preventive policing and the judicial military police duties of crime repression. The bond between the National Gendarmerie and the population has grown from strength to strength thanks to the rapid and efficient response of the actions of the National Gendarmerie on a daily basis in the eradication of the activities of the people of the underworld. All successes recorded so far in their fight against internal insecurity is possible through the implementation of the 2001 reforms put in place by the President of the Republic and Commander-in-Chief of the Armed Forces, His Excellency Paul Biya. These reforms based on three pillars consisted of rejuvenating, professionalizing and the equipping of the Defence Forces of which the National Gendarmerie is one of its circular arms often considered as the judicial police wing of the Defence Forces.

THE PROXIMITY CONCEPT

Structured according to its missions and the administrative organisation of the national territory, the National Gendarmerie is an integral part of the Defence Forces. The military nature of its status and the mixed nature of its services, both civil and military, give it the power to constantly ensure the search for intelligence and the direct action of the judicial, administrative and military police across the national territory.

For the National Gendarmerie to meet up with the evolution of threats and crime in our neighbourhoods, it has adopted the concept of proximity security while applying the 2001 reforms. In terms of administrative representation and occupation, the National Gendarmerie is structured into five Regions, eleven Legions, six Territorial Gendarmerie Groups, five Road Traffic Regiments, seventy-five Territorial Gendarmerie Companies, four hundred and forty-four Brigades





and one hundred and sixty-four Gendarmerie posts. Through this concept, the National Gendarmerie has decided to implant its units in all the nooks and crannies of the country. The significant presence of the National Gendarmerie in almost all the neighbourhoods alongside its constant participation in the maintenance of public order through its six Mobile Squadron Groups, made up of thirty-eight Mobile Squadrons and one hundred and seventeen Mobile Platoons has made it a force par excellence of protection, assistance and relief to the population. These actions carried out nationwide especially in the rural areas and on all our highways have caused a drastic reduction in crime waves for the fear of the gendarme is the beginning of wisdom. It should be noted that through its numerous detachments in the field supported by the Multipurpose Intervention Regiment of the National Gendarmerie (GPIGN), the National Gendarmerie has been actively engaged since March 2014 in the Far-North, North West and South West Regions of the country in various Operations with commitment and determination alongside other forces to quell instability perpetrated by some terrorist groups.

Another added advantage of this proximity concept is the enhancement of the good relationship that exists between the National Gendarmerie and its population. For the population more than ever before finds in their Gendarmerie a partner and a force to reckon with due to their rapid and efficient reaction to their slightest security call for assistance. Thanks to this confidence, very important actions of notorious gangs have been halted on time, thanks to precise and vital information given by the population through intelligence gathering.

REJUVENATION AND PROFESSIONALISM OF ITS HUMAN RESOURCES

One other aspect, which has greatly contributed in making the National Gendarmerie to stand tall as far as internal security is concerned, is the rejuvenation and professionalization of its human resources. On the authorization of the Commander-in-Chief of the Armed Forces, the National Gendarmerie has benefited from a wide-range of recruitment (pupil gen-

darmes and non-commissioned officers of the National Gendarmerie). In addition, the National Gendarmerie has equally been benefitting from a good number of officers of the Combined Services Military Academy (EMIA). The strengthening and rejuvenation of the workforce through these recruitments of thousands of young Cameroonians of both sexes into the National Gendarmerie has given a fresh impetus to the Corps. At the end of their different training courses, these young Gendarmes are deployed to the various units, thus making it possible to replenish their personnel and establish the territorial meshing of the National Gendarmerie.

It is on this heel that since 2018 for transparency in the management of its human resources, the National Gendarmerie embarked on the implementation of a computerized management system to permit data flow and communication transparency between the Central Services through the various Regional commands right down to the Legions. This system has helped to curb administrative bottlenecks and increase the operational capacity of all its units in the field, as there is mutual rapidity in the gathering and sharing of sensitive information a vital tool for the success of its missions. In the North-West and South-West Regions, the National Gendarmerie, thanks to this new approach, is committed and mobilised, alongside other forces, to preserve the integrity of the national territory by ensuring the respect of republican institutions, the protection of the population and guarantee the peaceful conduct of socio-economic activities. In their determined and inflexible fight against armed secessionist gangs, the National Gendarmerie, through the deployment of a static and mobile device, contributes to the gradual return of peace in these two regions.

EQUIPMENT AND THE USE OF MODERN TECHNOLOGY

Besides the rejuvenation and professionalization of its human resources, the National Gendarmerie has also invested a lot in the provision of ultra-modern equipment of diverse values to its personnel to assist them in their fight against internal insecurity in the country. As part of the

fight against trafficking of all kinds (weapons, drugs, improvised explosive devices, counterfeit products, etc.), the National Gendarmerie has acquired portable scanners, portal scanners, drug detectors and explosive detectors put at the disposal of the road safety teams positioned in all the entrances and outlets of the country. As a result of its action, many drug traffickers and their accomplices have been put out of action and large quantities of weapons seized in several localities.

In addition, the acquisition of non-lethal weapons has intensified in line with the concept of policing in compliance with humanitarian law, combining respect for human rights and freedoms. At the same time, in view of the logistical difficulties experienced by our personnel in the North-West and South-West, it became necessary to acquire additional personal protection kits for personnel engaged in theatres of operations and to enhance their mobility through the acquisition of armoured and all-terrain vehicles, made available to formation commanders. In order to address the specific threats in these theatres of operations, the National Gendarmerie has acquired special rifles and sniper weapons to be used by the GPIGN. In the area of communications, the achievements of the recent control and video surveillance centre of the National Gendarmerie's Central Services and the three command cars are deployed for security operations at major events throughout the country. Meanwhile, drones acquired by the National Gendarmerie are also deployed to certain zones to reinforce the surveillance of operational deployment permitting a 360 degree surveillance.

To conclude, thanks to its proximity concept, the professionalism of its personnel and its continuous thrive to acquire modern equipment, the National Gendarmerie has tremendously contributed alongside the other Defence and Security Forces in the development and security of the Nation. /-



LE SAUT QUALITATIF ET TECHNIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE DANS LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ



LCL MBOUPDA MOYO
Achille

Chef Service
Informatique

Les progrès technologiques ont donné naissance à de nouveaux moyens et techniques de crime, tels que les cyberattaques, le sabotage et l'espionnage informatique. Les Forces de Défense et de Sécurité sont de plus en plus confrontées au risque numérique qui est protéiforme et difficile à définir, en raison de la pluralité d'acteurs qui militent dans l'espace cybernétique. Afin d'assurer ses missions régaliennes, la Gendarmerie Nationale a intégré le nouveau champ immatériel qu'est le cyber espace, en vue de protéger les intérêts de l'État et garantir la sécurité des personnes et des biens.

Au sens de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité au Cameroun, la cybercriminalité est l'ensemble des infractions s'effectuant à travers le cyberspace par des moyens autres que ceux habituellement mis en œuvre et de manière complémentaire à la criminalité classique.

Les réseaux qui constituent le cyberspace sont partagés entre une multiplicité d'acteurs, des individus, des organisations politiques, des hackers, des militants, des entreprises, des gouvernements, des terroristes, des militaires. Ils sont omniprésents dans tous les aspects de la vie quotidienne, de l'économie et des sociétés. De ce fait, des enjeux et des risques émergent dans tous les domaines.

L'analyse des saisines, l'observation et l'étude du phénomène par la Gendarmerie Nationale mettent en exergue deux modes opératoires. Il s'agit des infractions facilitées par les Technologies de l'Information et de la Communication, escroquerie, diffamation, chantage, pédophilie, copie illicite de logiciels, contrefaçon des œuvres d'art, (etc.), et des infractions dont les Technologies de l'Information et de la Communication sont la cible (sabotage, piratage, accès par effraction, interception illégale, brouillage des canaux de communication, accès illicite aux

stations de traitement automatique de données, fraude avec les cartes de crédit, usage frauduleux de distributeurs automatiques de billets de banque, utilisation frauduleuse des équipements de télécommunication etc.).

L'on note que 90% des cas pour lesquels la Gendarmerie Nationale a été saisie correspondent au premier modus operandi.

La Gendarmerie Nationale a reçu plus de 1866 plaintes et dénonciations relatives à la cybercriminalité dont 748 élucidées, portant sur des actes d'arnaque, de chantage, d'escroquerie, de diffamation et d'usurpation d'identité.

L'enquête et le recoupement de ce phénomène établissent que les auteurs des actes de cybercriminalité sont des internautes dont la forte expertise criminelle s'accroît chaque jour davantage du fait de l'exercice et de l'entraînement, lesquels leur confèrent une certaine scientificité.

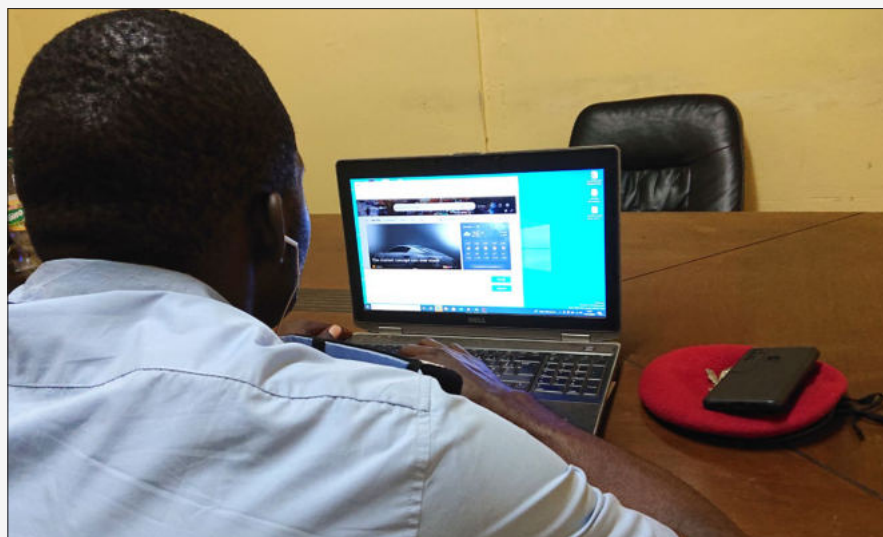
La cybercriminalité a pignon sur rue au Cameroun sous plusieurs variantes portées par des techniques relativement sophistiquées. L'ingéniosité des acteurs, la fréquence et la diversité des théâtres dans l'espace virtuel d'une part, la puissance et la capacité de pénétration souvent en réseaux d'autre part, ne laissent plus personne indifférent et démontrent à n'en point douter l'émergence de cette religion caractérisée par l'activisme débordant des disciples qu'elle recrute au quotidien.

La Gendarmerie Nationale procède régulièrement à l'interpellation et au déferrement de plusieurs cybercriminels devant les juridictions compétentes. En effet, les Officiers de Police

Judiciaire formés aux techniques de cyber-enquêtes sont disséminés sur le territoire national et mènent des enquêtes de cybercriminalité au premier degré. Les cas d'intérêt particulier au regard de leur complexité sont référés au Service Central des Recherches Judiciaires qui dispose de la logistique adéquate. La police technique et scientifique du Laboratoire Central de la Gendarmerie Nationale s'est enrichie d'une plateforme de traitement des fadets issues des relevés d'appels téléphoniques ainsi que des outils d'investigation numérique. Les équipements d'extraction de données, d'analyse et d'exploitation post mortem des matériels informatiques permettent aux cyber-enquêteurs de conduire des enquêtes minutieuses et approfondies sur les artefacts saisis.

Poursuivant son objectif qui vise à circonscrire la cybercriminalité, le Haut Commandement envisage de mettre en place à court terme, un laboratoire forensic d'envergure qui viendrait accroître la capacité opérationnelle de la Gendarmerie Nationale en matière d'investigation.

Au demeurant, l'existence d'un véritable système d'information et d'une ressource humaine qualifiée permet à la Gendarmerie Nationale d'accomplir sa mission de maintien de l'ordre public dans tous les milieux, y compris l'espace virtuel. Cette activité qui s'est singulièrement distinguée à l'occasion de la CAN Total Energies 2021, se résume en la veille informationnelle sur internet puis en la surveillance des plateformes communicationnelles y compris les réseaux sociaux. /-



LANCEMENT DU PREMIER STAGE DES COMMANDANTS D'UNITÉS DE LA GENDARMERIE NATIONALE



LCL BOUM MBADI
Louis Charles

Commandant de l'Ecole
des Officiers de la Gendarmerie Nationale

Le défi de bâtir une Nation intègre et prospère dans la stabilité et la paix, tout comme celui de former des Officiers de valeur, de grande probité morale, capables de garantir l'efficacité et le professionnalisme de la Gendarmerie dans le contexte sécuritaire actuel, est une nécessité. Comment donc concilier la diversité des curricula suivis et des enseignements reçus par les Commandants d'unités de Gendarmerie, avec leurs missions réelles, leurs savoirs faire et leurs savoirs être professionnels ?

Il est évident que la mise sur pied d'un Stage des Commandants d'Unités de Gendarmerie Nationale s'impose comme une mesure indispensable pour le développement des compétences adéquates des officiers devant tenir des fonctions complexes dans un environnement en pleine mutation. Aussi, les enseignements professionnels à dispenser tout en tenant compte de l'obligation de coopération et d'interopérabilité avec les autres FDS (Forces de Défense et de sécurité) doivent s'arc-bouter sur le cœur du métier de Gendarme.

La conception du premier Stage des Commandants d'Unités de la Gendarmerie Nationale (SCU- GN), son organisation structurelle et les résultats escomptés sont au centre de ce cadre stratégique de renforcement des capacités.

I. De la conception du premier SCU-GN

La généalogie et la procédure de matérialisation, ont précédé la concrétisation du premier SCU ainsi que les objectifs pédagogiques.

11. Généalogie et procédure de matérialisation

Afin de s'arrimer aux progrès technologiques marquant le 21ème siècle, le Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, le Président Paul Biya a lancé en 2001 une réforme sur le tryptique modernisation, rajeunissement et professionnalisation. Le SCU-GN est donc



véritablement né d'une réflexion prenant en compte la modernisation et la professionnalisation. Dès lors, beaucoup d'encre relatif au dit sujet a coulé avec comme dénominateur commun la spécialisation de la formation des Commandants d'unités de Gendarmerie pour une meilleure appropriation des spécificités du métier.

12. La concrétisation du premier SCU-GN

C'est à travers les textes cités supra, que le premier SCU GN a effectivement vu le jour. Ainsi des précisions seront faites en ce qui concerne tant l'encadrement que le déroulement effectif dudit stage avec insistance sur l'Ecole d'Application des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EAOGN) comme creuset du savoir pour la circonstance. C'est le 16 août 2022 qu'a été effectivement lancé ce stage avec des objectifs pédagogiques prédéfinis.

13. But et objectifs pédagogiques

Le Stage des Commandants d'Unités de la Gendarmerie Nationale (SCU-GN) s'inscrit dans le continuum de la formation des officiers de Gendarmerie en leur donnant l'occasion de se perfectionner. Il développe des compétences au commandement opérationnel d'un Escadron de Gendarmerie Mobile (EGM), d'une Unité de Sécurité Intérieur (USI) et intègre des conférences sur les techniques et technologies innovantes dans la direction d'une enquête et des opérations en matière judiciaire et dans la lutte anti-terroriste. Il vise à affiner les techniques de travail en Etat-Major spécifique à la Gendarmerie et à initier les officiers stagiaires à la planification et à la conduite des missions d'un sous groupement opérationnel dans le cadre de la DOT (Défense Opérationnelle du Territoire).

De ces objectifs importants découle la logique d'une structuration pédagogique indéniable.

II. De la structuration du SCU-GN

Cette structuration oscillera autour d'une vue académique, des certifications, d'une diplomation ainsi que de l'ouverture remarquable aux pays amis.

21. La structuration académique / SAIQ SCU-GN

Elle est axée sur quatre modules d'enseignement qui se déclinent comme suit :

Module 1 : Ordre public et lutte antiterroriste avec pour finalité de permettre aux stagiaires de conduire avec efficacité un escadron de Gendarmerie mobile déployé dans le cadre de la gestion des foules selon le principe de «maintien de l'ordre à visage humain».

Module 2 : Police judiciaire permettant aux stagiaires de diligenter, en qualité d'OPJ, et superviser en tant que directeur d'enquête et des opérations les actes d'enquête en police judiciaire, police administrative, police militaire et police judiciaire militaire.

Module 3 : Tactique (**Enseignement militaire opérationnel**) avec pour finalité de permettre aux stagiaires de participer à la protection, la sécurisation et la défense du territoire national en situation de trouble, de crise ou de guerre, ou d'intervenir sur un lieu de catastrophe.

Module 4 : Commandement, éthique et déontologie préconisant une **Gendarmerie de proximité**, une pratique efficiente du bilinguisme et une permanence du respect des règles du DIH/ DIDH.

Tous ces divers modules sont sanctionnés par la délivrance des certificats et des diplômes.





22. Certifications, diplomation et armoiries

Les officiers stagiaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 dans les modules Ordre Public et Police Judiciaire se sont vu attribuer le certificat de Perfectionnement au Commandement Opérationnel – Commandant d'Unité de Sécurité Intérieure (PCOP/COMUSI) ainsi que le certificat de Directeur des Opérations /Directeur d'Enquête pour le module police judiciaire. Ceci s'ajoute au diplôme de commandant d'unité de Gendarmerie Nationale qui sanctionnera le stage après 6 mois de dur labeur. D'ailleurs, pour distinguer de façon particulière ledit stage et faire rayonner l'école à l'étranger au travers des camarades des pays frères et amis, il sera attribué aux stagiaires méritant un insigne, mettant en exergue les symboles forts de ce Corps tels la grenade, la balance de justice et la tête de Lion.

23. Ouverture aux pays amis

Le Cameroun est resté fidèle à ses engagements de coopération de défense avec tous les pays passionnés de paix. A ce titre, le SCU-GN est ouvert aux pays amis, à l'instar de la RCA, le Congo, le Sénégal. Ces stagiaires des pays frères participent au même titre que ceux du pays hôte à tous les exercices, ceci dans l'esprit de forger à la fois la cohésion, la cohérence opérationnelle et l'interopérabilité sur des théâtres internationaux.

III. Des résultats escomptés

A l'issue de ce stage, les stagiaires

seront appréciés tant sur la capacité conceptuelle de niveau Sous-groupe Tactique (31) que sur le perfectionnement du relationnel avec les autorités administratives et judiciaires (32) ainsi que leur caractère opérationnel (33).

31. La capacité conceptuelle d'un Sous Groupement

La capacité du certifié du est mesurée à son aptitude à concevoir les opérations de façon autonome d'un Sous Groupement (S/GT) dans le cadre d'un Etat - major purement spécifique à la Gendarmerie engagée aussi bien en temps de paix, de crise ou de situation de défense opérationnelle du territoire. Ils doivent également pouvoir définir les principes de constitution d'un Escadron et d'une Compagnie, organiser leur commandement ainsi que l'intégrer dans le dispositif d'un groupement tactique Gendarmerie (GTG) et d'un Groupement Opérationnel de Maintien de l'Ordre (GOMO).

32. Perfectionnement du relationnel avec les Autorités administratives et judiciaires

De par ses missions, la Gendarmerie est engagée dans la protection des personnes et des biens, l'exécution des lois et des règlements de la République, les polices administrative, judiciaire et militaire. Pour mener à bien ces missions, le certifié du SCU-GN doit veiller à entretenir une relation fructueuse avec les Autorités administratives, judiciaires et surtout avec la population. C'est à ce titre que le module

afférent au commandement, éthique et déontologie est mis en évidence pour marteler aux apprenants le rôle prépondérant que joue le relationnel dans l'implémentation efficace du concept de «Gendarmerie de proximité».

33. L'opérationnalisation du commandant d'unité de Gendarmerie

La capacité de conduire avec aisance et dextérité les manœuvres de niveau SGTIA en combinant l'emploi de ses moyens propres, ses renforcements et les renseignements sur la nature de l'adversaire et le terrain doit être un acquis indéniable du certifié du SCU-GN. Il doit également pouvoir déployer ses appuis nécessaires à la sûreté de ses actions et la manœuvre de ses pelotons, tout en étant en liaison avec son échelon supérieur.

S'il est évident que les enseignements dispensés devraient avoir pour socle les textes usuels du Corps de métier, il n'en demeure pas moins que la mise sur pied du premier SCU-GN demeure un préalable pour la spécialisation et la formation adéquate des officiers de Gendarmerie.

Il parait donc nécessaire dans le continuum cohérent de capacitation des officiers de Gendarmerie, d'envisager l'extension des attributions de l'École d'application des officiers de Gendarmerie dans un futur proche, aux stages de l'enseignement militaire supérieur préparatoire et de premier degré. /-



LA PARTICIPATION DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU STAGE DES COMMANDANTS D'UNITÉS EIFORCES



C/E NGAME NSILE
Hans

Chief Service Gestion
des Personnels et de
la Prévision

L'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) est un organisme Camerounais de formation créé par le Décret Présidentiel N°179/2008 du 22 Mai 2008. Elle vise à dispenser des enseignements destinés aux fonctionnaires de police et militaires de la Gendarmerie Nationale appelés à participer aux missions de paix et de sécurité au sein d'une Composante Police.



Au lancement, l'EIFORCES s'est fixée pour objectif de contribuer à réduire les conflits et l'insécurité en Afrique Centrale et développer un climat propice au développement social et économique en favorisant l'émergence d'une ressource continentale disposant des connaissances propres et des standards communs en matière d'opérations de soutien à la paix. Par le passé, elle s'était appesantie sur l'enseignement militaire supérieur avec des stages comme le Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité et le Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité. Ces stages se sont avérés intéressants pour la Gendarmerie Nationale bien que certains Officiers de ce corps participaient déjà au Diplôme d'Etat-major de l'Ecole d'Etat-major de Yaoundé et au Brevet de l'Enseignement Militaire Supérieur de l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre de Simbock. Seulement,

certains Officiers et Commissaires de Police diplômés de l'EIFORCES se heurtaient parfois à des difficultés qui ne nécessitaient pas toujours d'envisager, pour les résoudre, de puiser dans les enseignements reçus au DEMFS et au BESS. Il fallait seulement avoir des connaissances sur le Commandement d'une unité. C'est véritablement face à ces insuffisances que l'EIFORCES décide de lancer la formation d'échelon « Commandant d'Unité » précédant désormais le stage du DEMFS.

Sur le plan national, la Gendarmerie Nationale participe déjà au SCU de l'EMIA et a même récemment lancé son premier Stage de Commandant d'Unité à l'EAOGN. En ouvrant la destination de l'EIFORCES, que gagne t-elle réellement?

Le SCU de l'EMIA est un stage interarmées qui se déroule durant une période de cinq mois et qui se focalise essentiellement sur l'Infanterie.

Toutefois, une session d'un mois est mise à contribution par l'EMIA dans les Etats-majors de chaque Corps et la Gendarmerie Nationale, afin de permettre aux stagiaires d'être outillés aux spécificités de leur corps d'appartenance. Durant les cours à l'EMIA, les Officiers sont formés au niveau du Sous Groupeement Tactique Interarmées (SGTIA). Cette unité d'échelon Compagnie, est l'élément tactique de base capable d'obtenir un effet significatif dans le cadre d'une mission élémentaire. En fonction du résultat tactique escompté, sa composition peut être modulée. Ainsi, dans le cadre du Maintien de l'Ordre, il sera mis en place un SGTIA à dominante Gendarmerie. L'avantage de cette modularité est la possibilité pour l'unité composite, quelle que soit sa dominante, de pouvoir être déployée avec d'autres Armes. Ainsi, Gendarmes, Fantassins, Aviateurs, Marins peuvent travailler en synergie dans un même théâtre



d'opérations. Tout dépend de l'effet à produire par l'échelon supérieur pour déterminer la dominante. Vue sous cet angle, la Gendarmerie Nationale n'est appelée qu'à remplir sa mission régaliennne de Défense Opérationnelle du Territoire (DOT). Cependant, elle a des missions sur lesquelles elle s'appuie uniquement sur sa composition organique. C'est la raison pour laquelle les Officiers de Gendarmerie doivent impérativement connaître leur Corps et les missions de ses échelons de Commandement.

Le SCU de l'EAOGN a été ouvert pour répondre à un besoin précis de formation. Beaucoup d'Officiers de Gendarmerie étaient parfois portés à la tête des Escadrons Mobiles ou Compagnies de Gendarmerie alors qu'ils n'avaient pas été formés à l'exercice de l'autorité de cet échelon de commandement, notamment dans la direction d'enquête judiciaire et le maintien de l'ordre. En dehors des prémices de connaissances du SAOGN, les Officiers n'avaient réellement pas les rudiments nécessaires pour commander efficacement une unité. C'est à ce titre qu'un nouveau cours a été lancé pour rendre les Officiers plus aptes à commander une Unité ou un Service de Gendarmerie. Ce stage de spécialité Gendarmerie a récemment ouvert ses portes le 16 Août 2022 au CECIG. Il est programmé pour une durée de 05 mois 02 semaines. Il est organisé autour de 04 modules : le Maintien de l'Ordre, la Police Judiciaire, le Commandement à la Gendarmerie et la Tactique. Pendant la planification des enseignements, un effort particulier est mis sur l'ordre public et la direction d'une enquête. Cette stratégie permettra au Commandement d'être certain qu'au terme de la formation, des Officiers compétents seront placés à la tête des Unités et Services de Gendarmerie. Toutefois, la question demeure car les Officiers du SCU-EAOGN sont formés aux réalités du pays. Pourquoi aller à l'EIFORCES?

Le SCU de l'EIFORCES forme les Officiers subalternes de la Gendarmerie Nationale et les Commissaires de Police de la Sûreté

Nationale. Grâce aux partenariats multinationaux existants, plusieurs Officiers de diverses nationalités sont formés à l'EIFORCES. L'objectif est de pouvoir préparer les stagiaires à commander une unité sur le plan opérationnel. Le programme de formation s'articule autour de l'Enseignement Général, la Police Judiciaire, le Maintien de la Paix, le Maintien de l'Ordre et le

cessairement avoir des connaissances sur le mode de fonctionnement d'une composante. Le SCU de l'EIFORCES apparaît comme le stage par excellence qui pourrait aider les Officiers à mieux s'épanouir dans l'exercice de l'autorité dans une Unité de Police Constituée au sein d'une Composante Police. L'UPC correspondant à une unité de Gendarmerie pouvant se



Droit International Humanitaire. La discipline intéressante de cette planification est le Maintien de la Paix.

Maintenir la paix est une opération comportant un ensemble de mesures non coercitives et temporaires qui peuvent être décidées par le Conseil de Sécurité de l'ONU après consultation des membres de l'Assemblée Générale. Il vise à faciliter un processus politique, à protéger les civils, à aider au désarmement, à la démobilisation, à la réintégration des anciens combattants et à faciliter l'organisation des élections.

Avec la multiplicité des conflits armés sur le continent et dans le monde, la Gendarmerie Nationale est appelée à participer aux missions de Maintien de la Paix. Elle s'y déploie déjà en envoyant son Personnel Officier à la MINUSMA et la MONUSCO et des contingents tout entier dans la MINUSCA. Ces missions sont organisées en Composantes Civile, Militaire et Police. Pour y être déployé, il faudrait né-

mouvoir avec flexibilité et pouvant engager toutes ses capacités opérationnelles.

Sur le plan humain, les stagiaires camerounais sont formés avec des officiers et responsables de Police de diverses nationalités. En les familiarisant ainsi, ils n'auront pas de difficultés à servir dans un cadre de projection pour soutenir ou maintenir la paix.

La participation de la Gendarmerie Nationale au SCU de l'EIFORCES n'est pas fortuite, bien que les Officiers de ce prestigieux Corps participent déjà au SCU de l'EMIA et au SCU de l'EAOGN, respectivement pour apprendre à commander un SGTIA et un Escadron Mobile ou une Compagnie de Gendarmerie. Le SCU de l'EIFORCES leur permet d'avoir non seulement une nouvelle opportunité de formation, mais aussi, les rend aptes à exercer au sein de la Composante de la Police d'une mission de paix à l'échelon : « Unité de Police Constituée ». /-



LES UNITÉS DE POLICE CONSTITUÉES DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU SEIN DU 9^e CONTINGENT CAMEROUNAIS DE LA MINUSCA



COL MENGADA
BELA Ignace

Directeur des Personnels
Adjoint

En effet, à travers les Unités de Polices Constituées (UPC), la Gendarmerie Nationale Camerounaise a activement participé au retour à l'ordre constitutionnel normal et à la paix en République Centrafricaine. Cette participation, qui a déjà connu huit (8) contingents, s'inscrit dans le cadre du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies en matière de soutien à la paix avec usage de la force.

Avec un effectif de trois cent vingt (320) personnels dont trente-trois (33) personnels féminins, les deux (2) UPC du 9^e contingent Camerounais ont été déployées à Bangui et à Bouar. Dix-neuf (19) officiers dont dix (10) à Bangui et neuf (9) à Bouar ont été rigoureusement choisis pour assurer l'encadrement quotidien des hommes. Deux (2) officiers supérieurs ont été désignés pour conduire cette importante mission de la MINUSCA. A Bangui, le Lieutenant-Colonel BAYONG Jonas à la tête de cent quarante (140) personnels, y compris l'équipe médicale ; à Bouar, le Lieutenant-Colonel EKOKOLA Nathanaël à la tête de cent quatre-vingts (180) personnels, y compris l'équipe médicale. Avant d'être engagées, les UPC du 9^e contingent Camerounais ont été soumises à un stage pré-déploiement de quarante-cinq (45) jours. C'était l'occasion de remettre tous les personnels à niveau afin d'être en mesure de réagir convenablement et efficacement en cas de maintien de l'ordre, de contrôle de foules et de protection des civils et/ou des installations des Nations Unies. A l'issue de cette période pré-déploiement, les personnels définitivement reconnus aptes et désignés par la Hiérarchie ont été,

Le 5 septembre 2022, un nouveau contingent Camerounais, le neuvième (9^e) du genre, a été déployé en République Centrafricaine pour y apporter son soutien à la paix dans ce pays voisin, frère et ami.

pendant trente (30) jours, mis en condition. C'est pendant ce temps que les UPC ont été équipées. Il a été édicté, à tous les personnels, les règles d'engagement.

En fait, pendant la mise en condition, il a été rappelé aux personnels l'obligation de la bonne conduite et du respect des consignes. Car, au regard de la durée de la mission, il a souvent été constaté au sein des contingents antérieurs, des cas de déviances (abus sexuels, trafics des denrées alimentaires, trafics du carburant, rixes avec les Forces Armées locales, etc). Ces déviances sont strictement proscrites et, pour les Nations Unies, c'est « Tolérance zéro ». Autant le Commandement est plusieurs fois revenu sur l'image de la Gendarmerie et, partant, celle du Cameroun à préserver, autant il a été rappelé aux

personnels le contexte sanitaire du COVID-19 à ne pas ignorer dans le comportement de chaque jour. L'accompagnement de l'équipe santé est par conséquent la preuve de l'intérêt du Commandement de veiller sur la santé de chaque personnel engagé. En outre, un point d'honneur a également été mis sur l'entretien des moyens logistiques pour préserver l'autonomie des UPC pendant l'engagement.

Pour tout dire, les deux UPC du 9^e contingent Camerounais ont globalement été bien préparées pour une mission sans faute afin de hisser, une fois de plus en terre Centrafricaine, le savoir-faire et le savoir-être de la Gendarmerie Camerounaise. Ce n'est qu'en septembre 2023 que le 9^e contingent décrochera après un an de mission. /-





SÉCURISATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2022 PAR LA GENDARMERIE NATIONALE



**COL ELOUNDOU E.
Mesmin Magloire Aristide**

Directeur de l'Emploi et des Structures

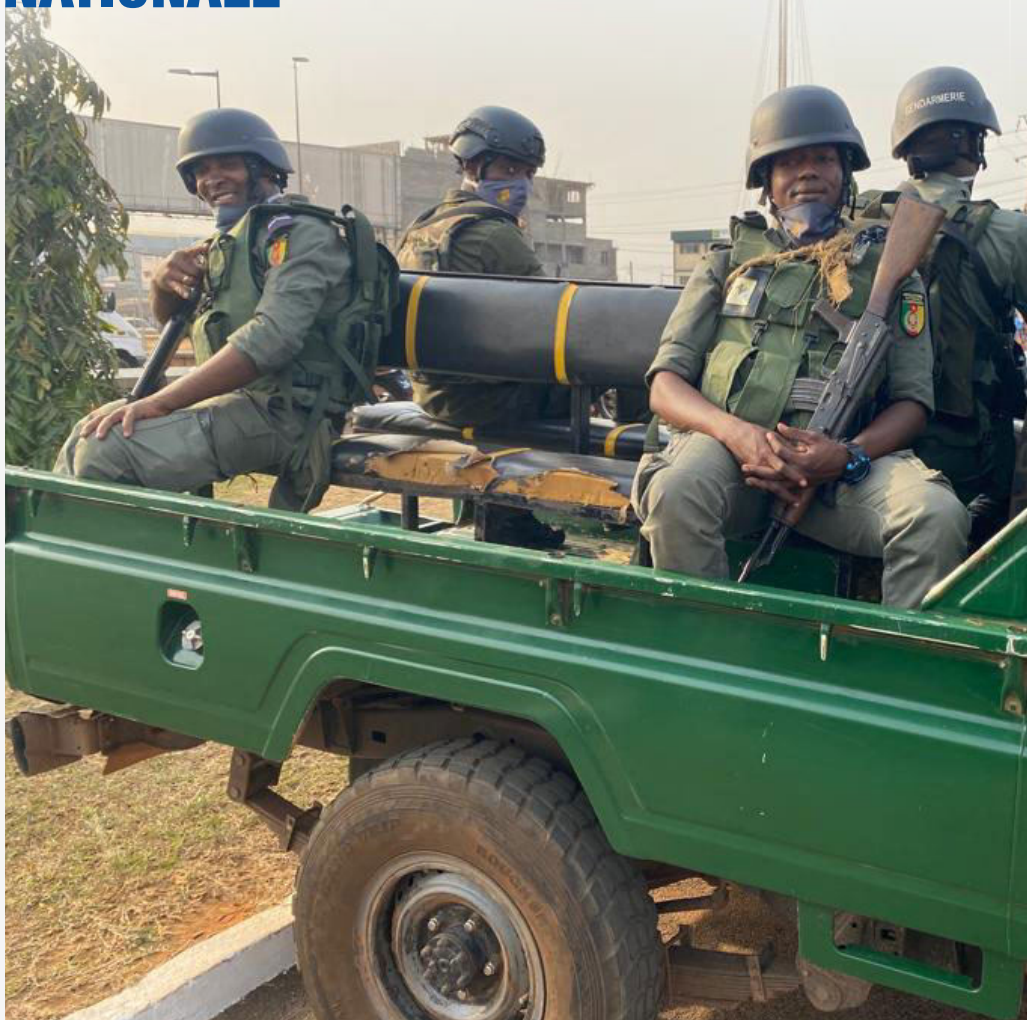
Les fêtes de fin d'année 2022 et de Nouvel An 2023 interviendront dans un contexte marqué par la conduite de la guerre contre Boko Haram dans la Région de l'Extrême-nord, la récurrence des enlèvements de personnes dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord, la persistance des velléités séparatistes des groupuscules armés dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, ainsi que les velléités d'attentats dans les grands centres urbains. Les mesures prises pour la protection des personnes et des biens pendant cette période en sont donc conséquentes, en plus de celles habituelles basées sur l'augmentation périodique de la fréquence des actes de grande criminalité urbaine, rurale, maritime et transfrontalière, ainsi que des accidents de la circulation, pendant ladite période.

S'appuyant sur l'Instruction Présidentielle n° 005/CAB/PR du 24 août 1987 portant sur la veille en vue de la sécurisation de la Nation, ces mesures sont de deux ordres :

MESURES D'ORDRE GÉNÉRAL

➤ La reconstitution immédiate du potentiel humain, par le désengagement des personnels des services non essentiels, ainsi que la suspension des congés et permissions du 15 décembre 2022 au 03 janvier 2023. Le quartier sera consigné du 20 décembre 2022 au 03 janvier 2023, pour l'ensemble des personnels du Corps.

➤ La prescription de mesures d'ordre et de sécurité à cette occasion, par Note de Service N°2022003588-240/4-NDS/GN/244 du 09 novembre 2022. Cette dernière prescrivant en même temps la réactivation par le Général de Brigade, Directeur Central de la Coordination, de l'Etat-major de Coordination (EMC) pour la période du 12 décembre 2022 au 02 janvier 2023. Cet EMC sera chargé d'assurer la veille nationale avec traitement des renseignements reçus des formations et des médias, pour une meilleure coordination des activités des formations et des



actions à mener sous l'autorité de M. le SED/CGN.

➤ L'activation en liaison avec la DGSN, de l'Etat-major Mixte Police-Gendarmerie, dans l'optique d'un meilleur suivi de la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national, une permanence et un contrôle mixtes du service, effectués par des cadres des deux Corps.

➤ L'élaboration de Directives conjointes Police/Gendarmerie relatives à ces fêtes ; Pour l'essentiel, ces mesures visent à mettre en œuvre la stratégie d'action de la Gendarmerie Nationale articulée autour de la surveillance générale et le déploiement des opérations focalisées. Elle est ainsi mise en œuvre par :

➤ L'intensification de la recherche du renseignement prévisionnel par le Service des Renseignements de la Gendarmerie (dont entre autres celles de Sécurité Publique, Police des Frontières, Police Judiciaire, Unités ter-

ritoriales, mobiles et spécialisées de la Gendarmerie) ;

➤ L'accroissement de la présence des Forces de Sécurité sur le terrain à travers la tenue effective de la voie publique, la gestion du trafic routier en zone urbaine, la lutte contre l'insécurité routière en zone interurbaine, la multiplication des patrouilles et opérations de Police.

➤ Le renforcement de la garde des points sensibles, et en particulier des projets structurants, du pipeline Tchad-Cameroun et des lieux de stockage des explosifs destinés à l'utilisation dans les carrières par les entreprises chargées des travaux publics ;

➤ Le quadrillage des villes avec densification et multiplication des patrouilles de jour et particulièrement de nuit, afin de renforcer la police militaire, ainsi que la police des personnes et des biens. A cet effet, l'utilisation des détecteurs de métaux sur les voyageurs et leurs bagages se fera avec profession-





nalisme et sans tracasseries inutiles. La Gendarmerie mettra à contribution le véhicule scanner ZBV au niveau des barrages mixtes Police-Gendarmerie, à la recherche d'objets compromettants. Les lieux de grands rassemblements tels que les marchés, les gares routières et ferroviaires, les débits de boissons, etc., feront l'objet d'une attention particulière. Il en est de même des prisons, dont les abords sont déjà tenus, en liaison avec les responsables desdits établissements pénitentiaires ;

➤ Des opérations de bouclage de quartiers criminogènes sont prescrites, en vue de la recherche de criminels (évadés de prison, producteurs et dealers de drogue, braqueurs, fabricants et trafiquants d'armes et munitions, etc.) et autres compromettants entrants dans la fabrication des EEI ;

➤ Il en est de même de l'escorte des véhicules de transport public et la sécurisation des mouvements de transhumance dans les zones de prédilection des coupeurs de route et des

kidnappeurs ;

➤ En application des conventions de 1999 signées entre le Cameroun, le Tchad et la RCA relatives aux transports terrestre et routier des marchandises en transit, les corridors Douala-frontière Tchad et Douala-Frontière RCA de transit de marchandises feront l'objet d'une surveillance particulière

22- Mesures particulières

➤ Des mesures particulières ont été prises pour la couverture sécuritaire des foires, et de toutes les éventuelles fêtes foraines organisées dans les autres régions. Comme à l'accoutumée en ces occasions, un accent sera mis sur les nuits des 24 et 31 décembre 2022 et les journées des 25 décembre 2022 et 1er janvier 2023.

➤ Dans la partie septentrionale, les Forces de Sécurité maintiennent, en harmonie avec les dispositifs des opérations EMERGENCE et ALPHA, leurs missions de protection des personnes et des biens en s'opposant à l'infiltration sur notre territoire, des adeptes du groupe terroriste Boko Haram pour perpétrer des attentats, ou kidnapper des ressortissants étrangers pour les ramener au Nigeria.

➤ A la frontière Est, le contrôle des mouvements des populations et bandes armées de ce pays voisin vers le Cameroun reste minutieux, avec recherche et saisie des armes.

➤ A la frontière Ouest, surtout dans la zone de BAKASSI, la résurgence de certains groupes armés écumant le plan d'eau dans la partie Nigériane, nous contraint à ne pas baisser l'attention.

RENFORCEMENTS :

En ce qui concerne la Gendarmerie Nationale :

➤ Des détachements sont actuellement en renfort dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;

➤ Des détachements renforcent actuellement la Quatrième Région de Gendarmerie et la troisième Région de Gendarmerie bénéficie également d'un appui substantiel ;

➤ Des capacités d'intervention renforcées sont déployées également à la Légion de l'Est. Bref, les zones dans lesquelles sont signalées des problèmes de sécurité ont reçu des renforts pour cette période festive.

➤ Les Elèves-gendarmes du

contingent 2022 constituent une réserve d'intervention stationnée au CECIG (Camp Yeyap) et prête à être déployée en cas de nécessité opérationnelle.

➤ D'autres renforts pourront éventuellement être mis à la disposition de certaines Légions à la demande, en fonction des menaces répertoriées et des disponibilités en moyens et en personnels.

➤ Pendant la période du 19 décembre 2022 au 04 janvier 2023, des alertes quotidiennes seront constituées dans l'enceinte abritant les Services Centraux de la Gendarmerie avec le Groupe d'Escadrons d'Intervention du SED/CGN et le Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, ainsi qu'au CECIG et dans les États-majors Régions et Légions de Gendarmerie.

➤ Le contrôle sur le terrain de l'exécution de toutes ces mesures prescrites sera fait à l'initiative du Général de Brigade Directeur Central de la Coordination, de l'Inspecteur N°1 de la Gendarmerie, et aussi par les Commandants de Légion sous le suivi des Commandants de Région de Gendarmerie.

➤ En plus, les mesures d'intensification de la lutte contre l'insécurité routière et de suivi de la menace Nucléaire, Radiologique, Bactériologique et Chimique (NRBC) restent d'actualité.

➤ Les « Brigades Rouges » seront déployées sur le terrain.

Enfin, à tous les militaires de la Gendarmerie, il a été prescrit une vigilance accrue, une discipline sans faille, le professionnalisme, la fermeté empreinte de courtoisie dans tous leurs contacts avec les populations. Bref, toutes les mesures évoquées tantôt permettront aux Forces de sécurité de la Police et de la Gendarmerie Nationales d'être en mesure de faire prévaloir l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics avant, pendant et après les festivités de fin d'année 2022 et de Nouvel An 2023. /-





FIRST AND SECOND WAVES OF INITIAL TRAINING FOR THE NEW MOTORCYCLISTS OF THE NATIONAL GENDARMERIE



C/E Emmanuel MULUH
BAMUH

Commander of Road Traffic
Squadron No.1

Cameroon's National Gendarmerie has a number of specialized units where elements are equipped with distinct skills other than those obtained after their full training as ordinary Gendarmes. This is particularly the case with the Gendarmerie Band, the Multipurpose Intervention Regiment of the National Gendarmerie, the Law Enforcement Unit and the Motorized Road Traffic Squads. The phenomenon of road accidents on our major highways raised eyebrows following the human and economic lost that was recorded over the last decade – 2011 to 2020 (**about 2,768 road accidents per annum with an average of 1,150 deaths and 3,854 wounded per annum**). Economically speaking, slightly over 900 billion CFA Francs is lost every five years due to road accidents (Source: 360 Afrique Journal published on the 25/10/2018). These statistics have triggered a series of measures like the weekend road safety campaigns, mobile highway patrols and the development of skills and professionalism of motorcyclists of the National Gendarmerie in order to roll back the death toll of our roads. This article aims at highlighting the training of motorcycle specialists who are going to form part of road traffic platoons and squads that have been doing a great job to curb the number of road accidents in the country.

With a view to fighting road insecurity, the National Gendarmerie, this year, selected and trained some one hundred and six (106) Gendarmes. Trainees were split up into two shifts, each being trained for five (5) weeks: 6th June to 8th July 2022 for the first shift, and 18th July to 28th August 2022 for the second shift. The goal of the training was to make up for the shortage of motorcycle specialists and to improve road safety in the country. Taking place at a time when Cameroon has built sophisticated road infrastructures such as motorways, the training was made up of classroom lessons primarily in the premises of the National Gendarmerie Schools and Training Centres in Yaounde (Camp



Yeyap). Practical lessons were also organized at the Ekounou Joint Services Technical Training Centre, in some parts of National Highway number 10 (Yaoundé-Awae), and along the new Yaoundé-Nsimalen motorway and selected secondary roads in the town of Yaounde.

Both batches started with a week of pre-conditioning during which the trainees abilities to ride a motorcycle were tested in order to guarantee their safety and that of the other road users throughout the training period. At the end of this first week, those that were not deemed fit for the course because of poor performance were sent back to their various duty posts. It was quite a difficult moment for them to leave their comrades barely a week after experiencing tedious basic training. However, this rigour was necessary as the aim of the course was to award certificates only to those who were deemed competent and capable of delivering the goals on the ground.

The course curriculum, consisted of theoretical lessons and practice.

Concerning the first point, trainees watched power point presentations and shorts videos on intelligence report writing, bike riding techniques, highway traffic laws and roads signs, ethics and professional conduct. Concerning practice, they carried out exercises on dynamic traffic flow control, motorcycle riding on major highways, highway policing, maintenance of motorcycles, note-taking and accident reporting. The courses were given by qualified staff of the National Gendarmerie, under the supervision of Lieutenant Naina.

Those of the two batches who successfully completed the various assessments and demonstrated discipline and outstanding conduct were awarded a motorcycle license, commonly known as «permis solo». The training was hitch-free and both batches registered a passing rate of 93.33 per cent. This initiative by the Secretary of State to the Minister of Defence in charge of the National Gendarmerie will go a long way to further reduce road accidents on our highways. /-





CONTINUOUS TRAINING: THE MOBILE GENDARMERIE SQUADRON GROUP N° 1 ORGANIZES A REFRESHER COURSE FOR GENDARMES ACTING AS BODYGUARD IN THE JURISDICTION OF THE CENTRE GENDARMERIE LEGION



LCL NNOKO NGIDE Divine

Commander of Squadron Group No.1

Split up into two shifts in order to maximize participation of targeted Gendarmes, this refresher course was organized with the aim of overcoming the numerous shortcomings listed among these personnel. Each shift had a theoretical phase which took place at the headquarters of the **Mobile Squadrons Group N°1**, and a practical phase which took place at the NDJORE firing range, near **MBANDJOCK**.

Seasoned experts and trainers in the domain of "Bodyguard" were summoned to dispense lectures and practical knowhow to the trainees.

During the theoretical phase, the inaugural lesson was given by Lieutenant-colonel NNOKO NGIDE Divine, commander of the **Mobile Squadrons Group N°1** and refresher course with an in-depth look at the specific objectives targeted by hierarchy: to wipe out the flaws and discomforts observed among Bodyguards. He laid emphasis on what hierarchy expects from Bodyguards (Presentation, professional performance, maintaining liaison with the National Gendarmerie and providing intelligence). He also briefed on the birth and evolution of the profession of bodyguard, personalities authorized to use Gendarmes as bodyguards, (political personalities, those from the business world, celebrities, religious figures, individuals who have received threats, etc.); and some specific missions of bodyguards.

The second lecture targeted the relationship between the Gendarme working as Bodyguard and his unit of origin. In the lecture, Captain EBALE NTYAME Pauline Ange insisted that the personality's home or office was not to be mistaken with the Unit to which a Bodyguard belongs. She summarized and

In accordance with the recommendations of the Secretary of State to the Minister of Defence, in charge of the National Gendarmerie (SED/CGN), a refresher course was specially organized for Gendarmes acting as Bodyguards in the jurisdiction of the Centre Gendarmerie Legion, from the 27th of August to the 17th of September 2022.



presented the points that make the Unit an "airport" for these personnel: career management; logistics, welfare...etc, in short, the link between the hierarchy of the Gendarme Bodyguard.

Ethics and deontology of the Bodyguard was the next lecture. Colonel OTOULOU Jean Pierre defined the concept of bodyguard as "A person trained and assigned to a specific personality in order to ensure his physical and moral security,... of which he is the last bastion». The qualities of a good Bodyguard were defined: professionalism, dedication, availability, discretion, politeness, good dress code and presentation. It adds to the qualities of good attitude, intelligence, training and good physical shape.

The most awaited lecture on the Bodyguard and intelligence was carried out by Lieutenant Colonel MIMBOLO Brice. After a clear definition of the notion of intelligence, he specified the types of intelligence that exists, indicated the sources and gave techniques of collecting intelligence. He clearly prescribed that intelligence was one of the implied missions of the Bodyguard. The last lecture on The Bodyguard and the fight against Corruption, was carried out by retired Lieutenant Colonel NSOM Emmanuel. He presented some types of acts of corruption generally encountered among people occupying the position of Bodyguard. He moved on to denounce discrimination, abuse of authority, Influence peddling, nepotism, favoritism and tribalism. At the

end of his lecture he counselled the Bodyguards to be loyal to the authorities (with whom they provide security) while remaining loyal to the institutions (National Gendarmerie).

Saturdays September 03 and 17, 2022, were actually reserved for the practical phases of this Bodyguard refresher course. It was carried out in NDJORE, at the international shooting range. It started with a tactical infiltration rally of 10km, to arrive the shooting range. Then the Bodyguards were divided up into three workshops: the protection of high personalities (Inter-positioning between a personality and possible threats, attacks, attitudes of a Bodyguard; location or positioning in relation to authority; pedestrian movement; and finally, some clearing techniques.

The shooting drills and techniques comprised safety rules at the shooting range, the guiding eye, visual acuity, how to align the sights to the target, dismantling and reassembling the weapons, and the positions to adopt to make a good shot.

After some warm-up and muscle strengthening exercises, the shooting phase proper, comprised of two weapons (the pistol and the gun) ended the day at the shooting range.

The personal implication of the SED/CGN, the choice of the refresher course period and the availability of all the lecturers and trainers account for the success of this maiden course which should be held at least once every year. /-





FIN DE FORMATION DES CERTIFICATS D'APTITUDE TECHNIQUE N°2 SPÉCIALISTES ET MUSIQUE : LES TECHNICIENS DU CORPS À L'HONNEUR



M. MAHAMAT
DJIDDA Cherif

Service Communication

Le vendredi 16 septembre 2022 à la Cour d'Honneur du Commandement des Ecoles et Centre d'Instruction de Gendarmerie (CECIG) à Yaoundé, le Général de Brigade TOUNGUE Elias, Commandant la Première Région de Gendarmerie (GB/COMPRG), a présidé, au nom de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale (SED/CGN), la cérémonie officielle de clôture du 14ème Stage du Certificat d'Aptitude Technique N°2 Option Spécialistes (CAT2/SP).

Le stage riche en enseignements théorique et pratique, s'est étalé sur une durée de deux mois, allant du 18 juillet au 16 septembre 2022. Au total, 165 militaires du Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GPIGN) ont été recyclés. Parmi les stagiaires, il y avait 09 Sous-officiers féminins.

CONTENU PEDAGOGIQUE

La formation proprement dite est fragmentée en deux grandes parties, essentiellement théorique et pratique.

PARTIE THEORIQUE

Quatre modules ont constitué l'ossature de cette phase, notamment la Police Judiciaire, le Commandement dans la Gendarmerie, la Formation Générale et l'Ordre Public.

PARTIE PRATIQUE

Ici, une évaluation et un examen final ont été organisés à l'issue de chaque module.

APTITUDE DES DESORMAIS CADRES SOUS-OFFICIERS

Il convient d'affirmer avec assurance qu'au sortir du CAT2/SP, les désormais Cadres Sous-officiers de la Gendarmerie Nationale sont aptes à servir :



Dans le domaine de la Police Judiciaire que la diligence des enquêtes en qualité d'Officier de Police Judiciaire ; Dans le domaine de la Police Administrative sur la participation aux missions de sécurité, salubrité et tranquillité publiques, afin de prévenir les troubles. Bien plus, rétablir l'ordre public lorsqu'il est troublé ; Dans le domaine de la Police Militaire et Police Militaire Judiciaire, d'effectuer des contrôles de sûreté et de sécurité militaire. Aussi, diligenter les enquêtes à adresser aux Juridictions Militaires ; Dans le domaine de la Défense : d'assurer en tout temps et en tout lieu, et contre toutes formes d'agression, la sécurité des populations et veiller à l'intégrité territoriale.

PANEGYRIQUE

Dans son allocution de circonstance, le GB/COMPRG a d'emblée exprimé la gratitude du Haut Commandement à l'endroit des Instructeurs avant de transmettre aux lauréats les félicitations de M. le SED/CGN. Il a recommandé aux promus d'être des « Soldats de la Loi » et de mettre tout de suite leurs savoir et savoir-faire au bénéfice des citoyens.

PRESENTATION DES RESULTATS

Parmi les 165 candidats, on a enregistré un nombre de 164 admis, avec un taux de réussite de 99,39%. Le taux d'échec étant de 0,61%. /-



ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS PAR LA GENDARMERIE NATIONALE



C/E EBA Philomène

Chef Service
Communication

C'est incontestable, la Gendarmerie Nationale est résolument en marche vers la modernisation. En effet, depuis quelques temps, elle est engagée dans un vaste chantier de réformes tant au niveau infrastructurel qu'au niveau structurel. C'est ainsi que, au cours de la période allant de Mai à Décembre 2022, poursuivant son processus et dans le cadre du renforcement de ses capacités, la Gendarmerie Nationale a pu se doter d'importants matériels roulants. Il s'agit notamment de quelques moyens roulants opérationnels tels que des blindés de types Guardian et Panthera, pour les opérations militaires ; des véhicules de marque Toyota Land cruiser destinés aux unités opération-

En vue de s'arrimer au contexte sans cesse évolutif de son environnement de travail, la Gendarmerie Nationale a entrepris, depuis quelques temps, un processus de modernisation de longue haleine, touchant tant le personnel que le matériel de cette Force de Défense et de Sécurité.

nelles ; et de quelques véhicules de fonction de marque Toyota Corolla et Suzuki en l'occurrence.

La grande innovation a été le bus ultra moderne de 75 places « made in Cameroon », acquis courant août 2022, entièrement conçu et réalisé par la société de Transformation de Bus Mickel (SOTRABUS), entreprise camerounaise de construction de bus basée à Douala. Cette acquisition, qui par ailleurs démontre à suffisance l'adhésion de ce Corps à la promotion du « made in Cameroon », a été faite dans le but de faciliter la mobilité du personnel, grâce à sa capacité d'emport équivalente à celle de 04 camions de transport troupes.

Tous ces matériels roulants ont été acquis grâce au souci constant de Monsieur le Secrétaire d'Etat au-

près du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale d'améliorer les conditions de vie et de travail de ses personnels.

Pour le Colonel ABDOULAYE AMOA Abel, Directeur Technique et Logistique, l'acquisition de ces moyens roulants constitue un plus pour la logistique de la Gendarmerie Nationale. Car elle vient résoudre un certain nombre de problèmes sur le terrain, mais également elle apporte confort, rentabilité et succès dans les opérations, puisque ces matériels prennent en compte le confort du personnel, gage indéniab le moral; la maîtrise des coûts à travers la réduction des moyens à engager; et l'efficacité, facteur de réussite d'une mission./-





RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : LES PERSONNELS DU SOUTIEN ADMINISTRATIF DES COMMANDEMENTS TERRITORIAUX À L'ÉCOLE DE LA PERFORMANCE



C/E DJOUNANG
KAMDOUM Patrick

Chef Service Administratif et Financier

Sous la supervision de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale (SED/CGN), la coordination du Colonel, Directeur Central de l'Administration et de la Logistique Adjoint, et la direction du Colonel, Directeur des Affaires Administratives, Financières et Domaniales (DAAFD), un séminaire sur le thème « Information et sensibilisation des personnels des Commandements Territoriaux sur le cadre juridique de traitement des dossiers des frais de déplacement, des pensions militaires, de la solde et de ses accessoires », a été organisé du mardi 09 août au lundi 29 août 2022, dans les villes de Douala, Bertoua, Garoua, Maroua et Bafoussam, au profit de 289 personnels issus de 117 unités et formations de la Gendarmerie Nationale.

Cette démarche, qui s'inscrit en toute logique à la suite de l'activité de renforcement des capacités des personnels des Services Centraux de la Gendarmerie Nationale par les experts de la Direction des Affaires Administratives et Réglementaires du Ministère de la Défense d'une part, et ceux du Ministère des Finances d'autre part, avait pour objectif d'apporter aux personnes ressources de la chaîne déconcentrée de soutien administratif, une information exhaustive sur les éléments de droit relatifs aux mutations (en solde, affectation et déplacement), aux pensions militaires de service ou d'invalidité et enfin, aux



avantages méconnus des personnels du Corps.

Les structures de la Gendarmerie Nationale étant peu habituées à ce type d'activité spécifiquement dédiée à l'administration, cette première expérience a été consacrée aux conseils/informations suivant les directives de Monsieur le SED/CGN. Subséquemment, elle n'a pas été axée uniquement sur la formation, mais aussi sur la transmission d'une nouvelle dynamique à la chaîne du soutien administratif.

Déroulement de la mission de formation

Afin de maximiser la participation et la représentativité des différents personnels cibles, cinq rencontres ont été tenues entre le 09 et le 29 août 2022, dans les villes susmentionnées. Ainsi, le 10 août 2022, le coup d'envoi a été donné Douala dans la RG2, suivi de Bertoua dans la RG1 le 12 août. Le 24 août, c'était au tour de Garoua dans la RG3 de recevoir les experts venus de Yaoundé. Maroua dans la RG4 et Bafoussam dans la RG5 ont clôturé ces descentes le 26 août 2022. Les rencontres, prenant la forme de causeries

d'une journée, se sont déroulées selon un ordre du jour constant, à savoir la cérémonie d'ouverture présidée par le Commandant de la Région de Gendarmerie ou son représentant, les travaux proprement dits, une cérémonie de clôture par la même autorité, et enfin les activités de réseautage.

Participation-représentativité

La mission d'information et de sensibilisation a connu un vif succès, et ce, à plusieurs niveaux. En effet, plus de 289 personnels civils et militaires y ont participé. La rencontre de la Première Région de Gendarmerie tenue à Bertoua a connu le plus grand nombre de participants avec 47 séminaristes. Par ailleurs, l'on dénote un dépassement de plus de 133 % des participants attendus, symbole de l'intérêt accordé à cet exercice. Ce sont ainsi plus de 117 unités et formations des Commandements Territoriaux du Corps qui ont délégué un ou plusieurs représentants pour assister aux dites rencontres.

Les fonctions exercées par les participants œuvrant au sein des Commandements Territoriaux étaient très diversifiées, mais se composaient prin-





cipalement des responsables de la gestion administrative des personnels aux niveaux Régions, Légions, Groupes d'Escadrons, Groupements de Gendarmerie Territoriale, Groupements de Circulation Routière, Escadrons Mobiles



et Compagnies. Premier du genre depuis plus de trente ans, ce séminaire a permis à la DAAFD d'établir un contact privilégié et fructueux avec les personnels ressources du soutien administratif des structures déconcentrées et de mettre en place un réseau s'inscrivant dans la nouvelle dynamique impulsée par la hiérarchie. Par ailleurs, cette tournée a été l'occasion de tracer un tableau exhaustif des besoins patents des divers intervenants et des recommandations pour y pallier. S'inscrivant dans une volonté ferme d'amélioration continue, Monsieur le SED/CGN a d'ailleurs instruit la mise en œuvre immédiate des recommandations formulées, lesquelles tournaient autour de la densification des modules de formation en Administration au Commandement des Ecoles et Centres d'Instruction de la Gendarmerie (CE-CIG), ensuite la pérennisation de l'organisation de ce genre de rencontres et, enfin, l'intégration des aspects du soutien administratif dans les causeries morales au sein des unités et formations de la Gendarmerie Nationale. /-



FORMATION DES PERSONNELS DE SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT



LCL KOLA

Commandant du Groupement
Polyvalent d'Intervention de
la Gendarmerie Nationale

Les menaces multiformes auxquelles fait face le Cameroun ces dernières décennies ont suscité depuis lors une mobilisation tous azimuts des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), dans l'optique de les contrer. La Gendarmerie Nationale (GN), partie intégrante des dites Forces de Défense et de Sécurité, participe également à cette mission régalienne et sait compter, dans le cadre singulier de la Protection des Hautes Personnalités (PHP), sur sa formation spécialisée, le Groupement Polyvalent d'Intervention (GPIGN).

Ainsi, la haute et diversifiée expertise dans ce domaine fait du GPIGN un pôle d'excellence qui a été une fois de plus requis par Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale, pour assurer et conduire la formation du personnel du Service de Sécurité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cette formation articulée en deux vagues de vingt-un (21) stagiaires chacune, s'est tenue du 1er au 30 Août 2022 dans la caserne GPIGN du Mbankomo. Les modules de formation s'articulent autour des enseignements équilibrés et complémentaires tels que la Self-Defence, le Secourisme Opérationnel, la sensibilisation aux EEI, l'Instruction sur le Tir (IST), l'Instruction générale sur les armes (IGA), la procédure opérationnelle radio et la Protection Rapprochée proprement dite.

La conduite proprement dite des enseignements a combiné le retour d'expériences acquises sur les divers théâtres d'opération actuels et l'étude des différents systèmes de protection contemporains, afin d'outiller davantage les stagiaires et leur permettre de s'adapter efficacement aux contraintes éventuelles rencontrées sur le terrain. En outre, les mécanismes individuels et collectifs d'accompagnement, les modes pédestre et motorisé de sécurisation d'une Autorité, la gestion des incidents, le maniement et la parfaite maîtrise des armes individuelles (poing et épaule), ont étoffé le panel d'indispensables capacités et aptitudes à acquérir. Enfin, il a été question d'associer les manœuvres techniques sus évoquées à d'im-

portantes séances dynamiques de tirs qui ont été effectuées au Centre de Perfectionnement aux Techniques de Maintien de l'Ordre (CPTMO) à AWAE.

Au finish et globalement, ce sont quarante-deux (42) personnels du Service de Sécurité de Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, qui ont été outillés et capacités pour servir avec davantage d'efficacité et de professionnalisme. Ces personnels se sont montrés particulièrement enthousiastes et réceptifs aux enseignements. A cet effet, des parchemins de fin de formation leur ont été remis.

Satisfait du résultat de la formation déroulée, le Chef du Service de Sécurité de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Lieutenant-colonel MBARGA Benjamin Patrick, entend, avec l'onction de sa hiérarchie, organiser une deuxième session de cette formation au profit de certains de ses collaborateurs pris par le service quotidien lors de la première session./-





REDÉPLOIEMENT DES RESPONSABLES À LA TÊTE DE CERTAINES RÉGIONS DE GENDARMERIE



**M. MAHAMAT
DJIDDA Cherif**

Service Communication

Conscient des défis sécuritaires de plus en plus grandissants au pays et en fin stratège, le Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, a effectué, par un Décret du 14 juillet 2022, un réaménagement dans le Commandement Territorial de la Gendarmerie Nationale.

Ainsi, trois Régions de Gendarmerie (RG) ont été dans l'échiquier du Décret présidentiel. Le Général de Brigade TOUNGUE Elias qui était Commandant de la Deuxième Région de Gendarmerie (RG2), regroupant les deux Régions administratives du Sud-Ouest et du Littoral, avec pour Poste de Commandement Douala, a été nommé Commandant de la Première Région de Gendarmerie (RG1), formée de trois Régions administratives, le Centre, l'Est et le Sud, dont le Poste de Commandement est situé à Yaoundé. Il remplace à ce poste le Général de Brigade Housseini DJIBO qui est désormais aux commandes de la Cinquième Région de Gendarmerie (RG5), combinant les Régions administratives du Nord-Ouest et de l'Ouest, avec Bamenda, ville abritant le Poste de Commandement. Parti de la RG5, le Général de Brigade EKONGWESE Divine NNOKO préside dorénavant aux destinées de la RG2.

Cette réorganisation à la tête de ces Régions de Gendarmerie s'inscrit dans la volonté permanente du Chef des Forces Armées de redynamiser le Commandement territorial du Corps. Puisque les défis sécuritaires sont dynamiques et polyformes, il est évident que le Haut Commandement procède de manière régulière à la révision de sa copie. D'où le redéploiement des Officiers Généraux pétris d'expérience avérée, ayant prouvé avec « Honneur et Fidélité » leurs savoirs et savoir-faire dans les domaines de Sécurité et Défense, partout où ils sont passés.

DE LA LUTTE CONTRE LES BANDES ARMEES SECESSIONNISTES ET



AUTRES ACTES CRIMINELS

Inutile de rappeler que les Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, qui font parties intégrantes de la Deuxième Région de Gendarmerie (RG2) et de la Cinquième Région de Gendarmerie (RG5), sont confrontées à une situation sécuritaire délétère, causée par les combattants armés séparatistes dits « ambazoniens », revendiquant désespérément la partition du Cameroun. En vue de défendre un Cameroun, « Un et Indivisible », tel que prescrit dans la Loi Fondamentale du pays et « l'Intégrité Territoriale », sans peur et sans reproche, les Officiers Généraux ont engagé naturellement une lutte acharnée contre les bandes armées sécessionnistes qui sement la terreur au sein de la population dans cette partie du pays. Environ quatre mois après leurs nominations, les actes sont patents. Les paisibles citoyens retrouvent progressivement leur quiétude. Bien plus, la lutte contre le phénomène du grand banditisme, du trafic d'armes, de stupéfiants, d'enlèvements avec demandes de rançons, et autres actes criminels, constitue le cheval de bataille de ces Hauts Gradés de la Gendarmerie Nationale nouvellement promus à la tête des trois Régions de Gendarmerie. Les Généraux de Brigade, EKONGWESE Divine NNOKO, Housseini DJIBO et TOUNGUE Elias, n'en démordent nullement pas pour assurer pleinement la protection des citoyens et leurs biens, en tout temps et en tout



lieu, dans l'ensemble de leurs zones de compétence.

DE LA HAUTE CONFIANCE RENOUVELEE DU CHEF DE L'ETAT A L'ENDROIT DES OFFICIERS GENERAUX

Il n'est pas du tout fortuit que le Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées ait jeté son dévolu sur ces Hauts Cadres de la Gendarmerie Nationale pour assumer des lourdes responsabilités. Il s'agit bien évidemment de la Haute Confiance renouvelée du Commandant en Chef des Forces Armées camerounaises à l'égard des Officiers Généraux, promus à ces prestigieux Postes qui marquent l'altitude dans le Commandement Territorial de la Gendarmerie Nationale. Les Généraux de Brigade, TOUNGUE Elias, EKONGWESE Divine NNOKO et Housseini DJIBO, désormais aux commandes, respectivement de la RG1, RG2 et RG5, ont aussitôt répercuté les recommandations du Haut Commandement à leurs collaborateurs. /-





LA BRIGADE DE GENDARMERIE TERRITORIALE DE DSCHANG PARÉE À TOUTE ÉVENTUALITÉ



CNE BEKEY Guy

Commandant de Compagnie de Gendarmerie de Dschang

La Brigade de Gendarmerie Territoriale de Dschang a été créée le 07 Août 1968. Elle est située à 200 m environ de l'Etat-major Compagnie de Gendarmerie, derrière le campus universitaire et non loin du centre climatique, précisément en face de l'hôtel ADYS. Installée dans une zone frontalière à la Région du sud-ouest en proie à la crise sécessionniste, dans l'arrondissement de Dschang, cette Brigade s'inscrit dans le cadre de la promesse du Chef des Forces Armées, de rapprocher la Gendarmerie des populations.

Cette unité installée non loin de la zone dite rouge est opérationnelle depuis plusieurs années. Elle fait l'objet de l'Instruction Présidentielle N°14/CAB//PRF du 07 août 1968 et a été activée par la NDS N°582/MINFA/121 du 11 novembre 1976. Autrefois logée dans l'enceinte de l'Etat-major de la Compagnie de Gendarmerie de Dschang nouvellement construite, elle couvre toute la ville de Dschang et ses environs. Ses limites s'étendent jusqu'à Fondonera situé dans l'arrondissement de Santchou.

UN CADRE DE TRAVAIL PROPICE À L'EXERCICE DU METIER DE GENDARME

Sur le plan structurel, la Brigade Territoriale de Dschang dispose d'un bâtiment flambant neuf composé de plusieurs bureaux dont celui du Commandant de Brigade et ses Adjoints. Elle dispose également d'un secrétariat, d'une salle de conférence spacieuse, de trois toilettes modernes, d'un magasin d'armes et d'une chambre de passage. En outre, deux chambres de sûreté avec douches internes dont



l'une est affectée aux femmes et l'autre aux hommes.

UNE ZONE SYSTEMATIQUEMENT SECURISEE

La ville de Dschang est une ville estudiantine. L'activité agricole est prédominante avec une grande population qui, en plus des autochtones, comprend des déplacés internes. L'insécurité reste visible au vu de l'activité florissante de la Police Judiciaire et Administrative. Néanmoins, les malfrats n'ont pas la vie tranquille du fait de la bonne collaboration des Gendarmes avec les populations, qui permet très souvent de les rattraper en flagrant délit de commission des infractions. Par ailleurs, la ville est réputée servir d'abris aux sécessionnistes, leurs complices et leurs coursiers. A en croire le commandant de Brigade de Gendarmerie Territoriale de Dschang, l'Adjudant-chef Menye Ayissi Bienvenu, cette unité assure au quotidien la sécurité des habitants et de leurs biens. Les riverains témoignent d'ailleurs de ce que le taux de criminalité ainsi



que les agressions et assassinats ont drastiquement diminué. La Brigade de Gendarmerie Territoriale de Dschang a lutté et continue de lutter efficacement contre le grand banditisme, la complicité avec le sécessionnisme, la vente illicite de médicaments, la culture et la consommation des stupéfiants par le biais du renseignement à priori qui favorise les interventions sur le terrain à temps, ce qui satisfait les populations.

UN PERSONNEL DYNAMIQUE, DISPONIBLE, PROFESSIONNEL ET DISCIPLINE

Si le Commandant de Brigade a d'ores et déjà à son actif des actions d'éclat à savoir l'interpellation des complices des sécessionnistes dans la ville de Dschang et de plusieurs suspects de viol sur mineurs, des crimes et délits connexes, c'est grâce aux qualités professionnelles dont il dispose et d'un personnel dévoué, discipliné et perspicace, démontrant un dynamisme à nul autre pareil. /-





CÉRÉMONIE DE REMISE DES ÉPAULETTES ET PORT DE GALONS À LA COUR D'HONNEUR DE LA BRIGADE DU QUARTIER GÉNÉRAL APRÈS 02 ANNÉES D'INTERRUPTION POUR CAUSE DE PANDÉMIE A COVID-19



CNE ASSE BISSE
Service Communication

Après deux ans d'interruption due à la pandémie Covid-19, les cérémonies de port de galons ont repris du service à la Brigade du Quartier Général ce 1er juillet 2022.

Issus de tous les corps des Armées, plus de cinq cents récipiendaires de tous rangs et grades ont reçu leurs nouveaux attributs au cours de la traditionnelle cérémonie de port de galons, dont la tenue a été interrompue pendant deux années marquées par un contexte sanitaire difficile lié à la pandémie à Covid-19. A la faveur d'un assouplissement gouvernemental des restrictions sanitaires, la Brigade du Quartier Général a renoué avec cette célébration le 1er juillet 2022. Présidée par Monsieur le Ministre délégué à la Présidence, chargé de la Défense, cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement et hauts gradés des Forces de Défense et de Sécurité notamment. Il y a lieu de relever qu'habituellement tenue les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre de chaque année, ladite cérémonie a connu une célébration unique en cette année 2022 à la date sus-spécifiée.

Articulée en deux phases, elle a été ponctuée premièrement par la remise de médailles aux personnels qui se sont distingués par leur discipline et leur travail acharné. La seconde phase a consisté à la remise des épaulettes et port des galons proprement dite, concrétisant les promotions aux grades supérieurs des personnels officiers et sous-officiers d'une part, et d'autre



part, des militaires de rang pour le compte des deuxième et troisième trimestres de l'année budgétaire 2022 respectivement. En vertu d'un rituel propre à cette cérémonie, les plus gradés ont procédé à la remise des épaulettes aux promus du jour.

Les festivités ont été clôturées par une parade exécutée au rythme de la Musique Principale des Armées par un peloton de Gendarmerie et quatre sections des Armées. Fiers d'arborer leurs nouveaux attributs, les récipiendaires et promus du jour ont été exhortés à redoubler d'efforts dans l'accomplissement de leurs missions au service de la Nation./-



EFFORTS OF THE NATIONAL GENDARMERIE IN SECURING THE 2022-2023 BACK-TO-SCHOOL IN CRISIS-HIT AREAS



LCL ALOBWE MUABE Peter

Commander of the Bamenda Territorial Gendarmerie Regiment

Having a successful back-to-school has always been a great preoccupation to all stake-holders of the education milieu. Defense and Security Forces in general and the National Gendarmerie in particular constitute an important stakeholder especially in crisis-hit areas (precisely the South-West, North-West and Far North Regions). Given the prevailing stakes of this year's back-to-school, the National Gendarmerie had to double its efforts to meet up with the challenges of a successful 2022-2023 school resumption.

SECURITY CHALLENGES OF THE 2022-2023 BACK-TO-SCHOOL IN CRISIS-HIT AREAS.

The security challenges of the 2022-2023 back-to-school were four-fold:

Challenge of actions of armed groups in the crisis-hit areas:

It is no doubt that the armed groups that operate in the North West and South West Regions as separatists and those that operate in the Far North Region as Boko Haram all call for a boycott of schools. This year, as has been the case in previous years, leaders of separatist movements at home and abroad had called for a boycott of school resumption, declaring a lockdown of all activities in the two Regions and calling on their fighters to take all measures to jeopardize the back-to-school campaign in the Regions. These counter measures as it is known, include sporadic attacks on forces around school areas and even the schools themselves, kidnapping of students and teachers accompanied by demand for the



payment of ransom, maiming, rape and other vices.

Challenge of actions of urban crime and violence in school milieu:

The 2022-2023 back-to-school campaign was faced with the challenge of urban crime in urban areas and most especially, in crisis-hit zones. These include the trafficking and use which is the backbone of most urban crimes and violence in school milieu, the phenomenon of mass organized banditry referred to as "microbe", the phenomenon of mass organized aggression on other institutions commonly referred to as "retour" and the phenomenon of the aggression of students on their way to, or back from school, commonly called "taxeur". This also include physical violence (mostly accompanied by the use of bladed weapons) confronting students against teachers or students against students and in some cases, parents against teachers. Finally, violence in school milieu is also sexual and gender-based and include rape, group sex and pedophilia. Meeting these challenges is even greater in crisis-hit zone.

Challenge of social crisis:

The 2022-2023 back-to-school was also faced with the threat of boycott

by some teachers' unions and the rise in prices of school items and basic commodities. These challenges, although a general concern, were greater preoccupations in crisis-hit zones during the back-to-school campaign.

Challenge of avoiding road accidents:

Most students and teachers travel from one area to another during school resumption. Unfortunately, it is the period when drivers and transporters, in the search for high turn-overs, engage in reckless driving and excess speed leading to many road accidents. Avoiding road accidents during the 2022-2023 back-to-school was another challenge in the nation in general and in crisis-hit zones in particular.

CONTRIBUTION OF THE NATIONAL GENDARMERIE IN ENSURING A SECURED 2022-2023 BACK-TO-SCHOOL IN CRISIS-HIT ZONES.

Alongside other stakeholders of security in school milieu, the efforts of the National Gendarmerie in securing the 2022-2023 back-to-school in crisis-hit zones can be classified in three major domains within the levels of orientations and implementations.

Strategic directions of the central administration of the Natio-



**nal Gendarmerie:**

These include high-level meetings presided over by the Minister Delegate at the Presidency in charge of Defense that were attended by senior stakeholders involved in back-to-school security issues; meeting held at the eve of the 2022-2023 school resumption and in the course of which specific instructions were given. In the same light, the Secretary of State at the Minister of Defence in charge of the National Gendarmerie gave specific directives concerning the securing of the 2022-2023 back-to-school campaign with emphasis on crisis-hit zones. These directives emphasized among others on the synergy of forces in order to meet up with the challenges of a successful back-to-school in crisis-hit areas.

Operative guidelines from National Gendarmerie Regions Commanders:

The Commanders of the Second, Fourth and Fifth Gendarmerie Regions, in separate operative guidelines prescribed each, the orientations related to intelligence gathering, the surveillance of milieus, the protection of schools, students and teachers and the fight against road accidents during the 2022-2023 back-to-school campaign.

Tactical actions of territorial units, specialized units and task forces:

To ensure a secured 2022-2023 back-to-school in crisis-hit zones, and in conformity with instructions received from their respective hierarchies, the Gendarmerie Legion Commanders of South-West, North-West, Far North and Logone and Chari each gave Operation Orders on tactics and technics to be implemented by their territorial and mobile units. The SERESCO (Sécurité Rentrée Scolaire) operation involved the deployment of permanent guard to school campuses, the intensification of survey and patrols around campuses, student residential areas, access routes to schools etc. It also involved the intensifica-



tion of the fight against the sales and consumption of drogues and destruction of hideouts commonly called "ghettos", and raids in criminal neighbourhoods. Finally, the operations involved maintaining a cordial relationship between security forces and the teaching milieu as well as the operational control of bosses.

As far as the fight against road accidents is concerned, the National Gendarmerie deployed task forces on several highways to carry out road safety campaigns at the eve of the 2022-2023 back-to-school. The teams deployed were tasked to sensitize and punish traffic offenders. They were accompanied in this task by the Second, Fourth and Fifth Road Traffic Regiments and their corresponding Road Traffic Platoons. Several meetings were also held with drivers' unions representatives to sensitize them on the need for responsible driving

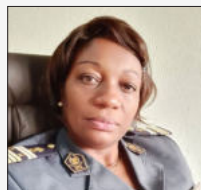
practices at the eve of the back-to-school.

In all, the efforts of the National Gendarmerie, alongside other stakeholders in ensuring a secured 2022-2023 back-to-school in crisis-hit zones did not go in vain. Back-to-school was effective in all the thirteen divisions of the South-West and North-West Regions despite the call for boycott accompanied by threats by secessionist fighters and activists at home and abroad. In the same light, Boko Haram activities did not stop school resumption in the Far North Region. Similarly, no crimes and violent acts have been recorded in school environments since the start of the 2022-2023 academic year. In the same way, road accidents have seriously dropped on the highways; no cases have been recorded that are directly linked to back-to-school in crisis-hit zones since the start of the 2022-2023 academic year. /-





LIEUTENANT-COLONEL OWONO MENGUE MARIE JUDITH, PREMIER OFFICIER FÉMININ DE LA GENDARMERIE NATIONALE, ATTACHÉE MILITAIRE



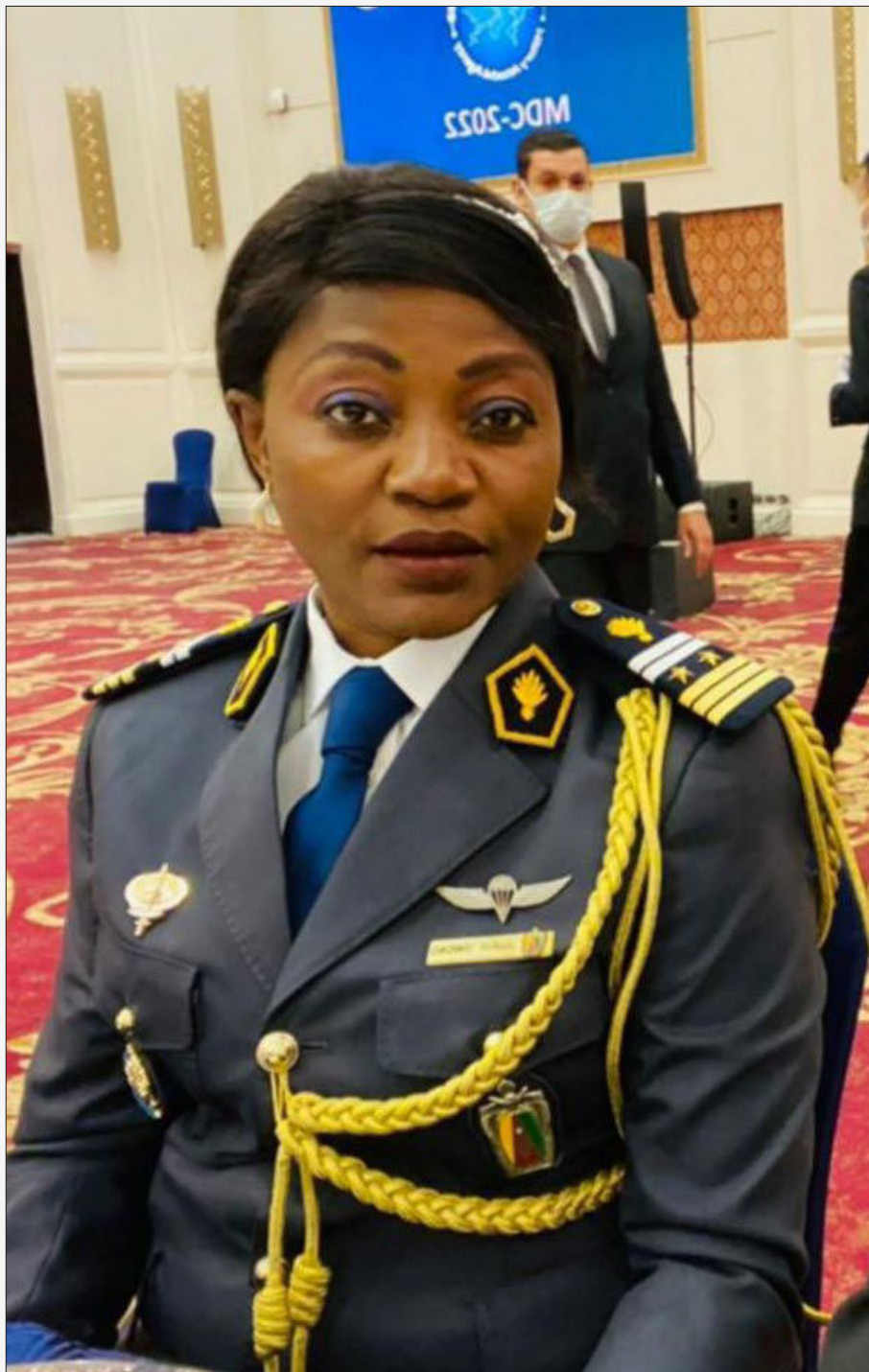
LCL VIORONG Emilienne

Chargée d'Etudes à la Direction Centrale de la Coordination

A la faveur des textes du Chef de l'Etat du 25 février 2021, le Lieutenant-Colonel OWONO MENGUE Marie Judith est nommée au poste d'Attaché de Défense Adjoint à la Mission Militaire près le Haut-Commissariat du Cameroun au Royaume Uni. Elle devient ainsi la première femme Officier de la Gendarmerie Nationale à occuper cette fonction.

Qui est donc cette pionnière de la Gendarmerie Attachée de Défense ?

Cinquième d'une fratrie de huit enfants, le Lieutenant-Colonel OWONO MENGUE Marie Judith voit le jour le 26 juillet 1976 à Ayéné dans le département du Nyong et So'o. Orpheline de père dès l'âge de deux ans, elle est élevée par ses tantes paternelles. Son cursus scolaire est de ce fait partagé entre les villes de Douala, Ngaoundéré et Maroua où elle obtient son Baccalauréat D en 1995. Rien ne la prédestine alors au métier des armes. La jeune bachelière rêve en effet de faire carrière dans la médecine et constitue pour ce faire, le dossier pour le concours d'entrée au Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS). N'ayant malheureusement pas maîtrisé la date de début des épreuves, elle manque la première journée du concours et se voit contrainte d'abandonner ce rêve d'enfant. C'est ainsi qu'elle prend la décision de suivre les traces de son feu père Comptable, et s'inscrit en filière Informatique de Gestion à l'Institut Samba Supérieur. Son destin prend une nouvelle tournure lorsque, prise d'admiration pour une dame Officier des Armées en uniforme qu'elle croise à tout hasard dans la rue, elle décide d'opter pour une carrière de militaire. Encouragée par ses proches qui la trouvent vaillante et capable de braver la formation d'officier, elle a postulé au concours de l'EMIA, et a été



admise en 1998, dans cette prestigieuse école d'où elle est sortie trois ans plus tard avec le grade de Sous-Lieutenant de Gendarmerie.

Commence alors une riche carrière pour cette lauréate de la promotion « Capitaine LISSIA MATNA », faite de stages et de nominations à divers postes de responsabilité.

Un parcours professionnel émaillé de stages

Dès sa sortie de l'école des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) en 2003, le Lieutenant-Colonel OWONO a successivement occupé les fonctions de Chef de Bureau Analyses et Programmation à la Direction des Affaires





Administratives et Financières de la Gendarmerie Nationale, Chef de Bureau Budget et Finances à la Direction des Affaires Administratives, Financières et Domaniales du SED, Chef de Bureau des Personnels au Corps National des Sapeurs-Pompiers, Chef du Service Informatique à la Direction Affaires Administratives, Financières et Domaniales du SED, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Chef du Bureau Personnel et Chancellerie à la Légion de Gendarmerie du Sud-Ouest. Avant sa nomination aux fonctions d'Attachée de Défense Adjoint, elle occupait la fonction de Chef Service de la Coopération, cumulativement avec celle d'Assistant Technique à la Direction des Etudes à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES).

Ce riche parcours professionnel est émaillé de nombreux stages qui alourdissent son escarcelle de parchemins. En effet, outre le diplôme d'Officier d'Administration obtenu en 2004 au Mali, Madame l'Attachée de Défense est nantie d'un Master en Relations Internationales, option Sécurité Internationale obtenu en 2018 à l'IRIC, et d'un Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité obtenu la même année à l'EIFORCES. Elle est également titulaire du Diplôme d'Etat-Major, du Certificat d'Etat-Major et du diplôme des Commandants d'Unités obtenus respectivement en 2012, 2009 et 2006 à l'Ecole d'Etat-Major et à l'EMIA.

Elle est par ailleurs dotée d'une certaine expérience dans le domaine des Nations Unies, avec notamment des formations effectuées dans ce cadre, à l'instar du 12ème cours sur la protection des civils dans les missions de soutien à la Paix, et de la Formation préparatoire au déploiement de la Police de l'Union Africaine dans le cadre des OSP à l'intention des agents de police individuels. Entre 2014 et 2015, elle a pris part à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Congo au sein de laquelle elle a occupé plusieurs fonctions, notamment, Officier de liaison à la FPU Bangladeshi, PNC Reform Officer, Membre du comité de suivi de la réforme politique de la police nationale congolaise, et formateur des AOC (Assesment of Operational Capability).

Une partisante de la méritocratie

A l'annonce de cette nomination, celle qui se décrit comme humble, disciplinée, impulsive et déterminée affirme avoir eu un sentiment mitigé. Elle était en effet partagée entre la joie pour cette



nouvelle aventure, et la mélancolie de devoir vivre une fois de plus éloignée de son époux, le Capitaine de Vaisseau OLOUNGOU OYONO Jean Claude. Cependant, réalisant qu'elle était la première femme Officier de Gendarmerie à occuper un tel poste, elle s'est dit qu'elle se devait de relever le défi de la confiance placée en elle par le Chef de l'Etat et la Hiérarchie militaire auxquels elle adresse sa gratitude pour avoir songé à nommer une dame à ce poste qui semblait être la « chasse gardée » des hommes.

C'est ainsi qu'elle va prendre à bras le corps cette nouvelle fonction, et se mettre résolument au travail où ses journées sont bien remplies, et où elle entretient de très bons rapports avec sa hiérarchie directe. Elle pense que la nomination aux postes de responsabi-

té ne devrait pas être liée au genre, mais plutôt, aux compétences, et soutient pour ce faire que les femmes sont dotées des mêmes capacités que les hommes. Elle les invite d'ailleurs à se démarquer non seulement par leur rendement, mais également, par la discipline afin de toujours mériter la confiance du Haut Commandement.

Cette dame ambitieuse, amoureuse de sport et de voyages, qui compte à ce jour vingt-quatre années sous le drapeau, aspire à être titularisée au poste d'Attaché de Défense. Sa devise pour la réussite : travail et formation sans lesquels on ne saurait aller loin. /-



L'ADJUDANT-CHEF OVAMBE, PSYCHOLOGUE CHARGÉ DU SUIVI PSYCHOLOGIQUE PRÉ ET POST DÉPLOIEMENTS DES PERSONNELS EN ZONES D'OPÉRATIONS



LCL BENGONO OBE
Jean Luc

Service Santé Gendarmerie
Nationale

Qui est l'Adjudant-chef Docteur Ovambe ?

C'est un Sous-Officier Supérieur de la Gendarmerie Nationale, titulaire d'un Doctorat Ph.D. en Psychologie Clinique et Psychopathologie, Expert en psychotraumatismes de guerre, Praticien, Chercheur et Enseignant d'Université, Chef d'Unité Technique de Psychologie à l'HMR1.

Pourquoi un suivi psychologique des personnels de la Gendarmerie Nationale engagés dans les opérations ?

Le déploiement en zones d'opérations peut créer des troubles psychiques chez les Gendarmes déployés. Ces troubles qui représentent un réel handicap pour la personne atteinte et son entourage ont un retentissement sur le fonctionnement et l'image de la Gendarmerie Nationale. La prévention est possible et passe par une bonne préparation et un suivi psychologique.

De manière concrète, que faites-vous dans chacune des phases pré, per et post-déploiements ?

➤ Dans la phase pré-déploiement

La préparation mentale ici est essentiellement axée sur les Techniques d'Optimisation du Potentiel (TOP). Elles agissent à la fois sur les habiletés mentales et sur l'amélioration de la performance et de la récupération.

➤ Dans la phase per-déploiement

Il s'agit du suivi psychologique pendant le déploiement avec pour objectifs de prévenir et détecter précocement les troubles liés au stress opérationnel. Nous utilisons habituellement 02 principaux programmes et 01 technique d'intervention psychologique d'urgence.

- Le programme Erase : il consiste à réduire l'exposition aux stressors en répondant aux besoins physiologiques et psychologiques de base (nourriture,



hygiène, repos...) et permet au combattant de revenir à une situation normale en faisant intervenir le support amical, familial, professionnel et institutionnel.

- Le programme Battle Buddy : il permet au combattant de détecter facilement les signes du traumatisme psychologique chez un camarade et de l'adresser rapidement au spécialiste.

- Le Defusing : c'est une technique de prise en charge en urgence des combattants qui viennent de vivre un événement traumatisant dans les premières heures qui le suivent. Il vise à réintégrer psychologiquement dans le monde des vivants le Gendarme qui a failli « tomber ».

➤ Dans la phase post-déploiement

Nous utilisons deux types de protocoles : préventifs et thérapeutiques

● Les protocoles préventifs

- Le programme Battle Mind Training : son principe est d'utiliser les ressources « guerrières » du combattant Gendarme rentrant du théâtre d'opération comme outils de réadaptation.

- Le débriefing : C'est une intervention précoce de prévention du traumatisme qui vise à atténuer la détresse psychologique aiguë et à prévenir les complications psychologiques futures.

● Les protocoles psychothérapeutiques,

Il s'agit très souvent de l'hypnothérapie,

des thérapies cognitivo-comportementales et de la thérapie EMDR. La dernière est celle que j'utilise beaucoup. Elle est très efficace et brève pour la gestion des traumatismes.

Ressentez-vous l'efficacité de ce suivi psychologique dans les rangs de la Gendarmerie nationale ?

C'est difficile d'évaluer cette efficacité pour le moment. Les interventions psychologiques ne sont pas encore systématiques. Néanmoins, nous avons quelquefois été sollicité par la Hiérarchie, notamment lors de la préparation mentale des Gendarmes prêts à être déployés pour Emergence 4 au Camp du GPIGN à Mbankomo; le soutien psychologique per-opérationnel des FPU à Bouar et à Bangui lors du déploiement à la MINUSCA; l'évaluation psychologique post-opérationnelle des FPU au CPTMO à Awaé et de manière continue pour le suivi psychothérapeutique post-déploiement des Gendarmes psychologiquement affectés par les opérations.

La plupart des Gendarmes qui ont bénéficié de ce suivi psychologique ont témoigné favorablement à son égard. L'attention de la Hiérarchie de la Gendarmerie Nationale ayant été appelée sur l'importance de ce sujet, nous pensons que le suivi psychologique pré, per et post déploiements sera désormais institué en règle. /-



LE GENDARME, LE SOLDAT DE LA LOI : DEVOIR D'EXEMPLARITÉ

La peur du gendarme c'est le début de la sagesse !



LCL NANA II Georges
Parfait

Chef de Poste de Commandement Opérationnel

Cette assertion, vraie depuis l'époque de la Maréchaussée moyenâgeuse engagée auprès des soldats lors des campagnes militaires, l'est encore aujourd'hui dans un contexte marqué par l'expansion de la démocratie et la propension à l'expression bruyante, parfois en marge de la Loi, des libertés. Au fil des siècles donc, et malgré les mutations profondes intervenues dans la société, lesquelles ont signé la fin ou la raréfaction des gouvernances dictatoriales, le Gendarme a gardé sa capacité de dissuasion et est demeuré le reflet de l'ordre, de la droiture, de la justice. Les missions de Gendarmerie, qui se résument à veiller au maintien du bon ordre dans la société, font du Gendarme un citoyen d'exception, à qui incombe la lourde charge de faire observer les Lois et Règlements qui régissent la vie dans les sphères publique et privée et de qui il est requis un devoir d'exemplarité. Revêtir l'uniforme de gendarme, c'est ne jamais renoncer au vœu de rendre force à la Loi, d'être une terreur pour les hors-la-loi et un refuge pour les assoiffés de justice.

Même si comme tout homme, le Gendarme peut être faillible, cela doit rester une rare exception mise sous l'éteignoir par l'exemplarité de sa conduite en toutes circonstances.

Malgré d'éventuels écueils et épreuves dans le service, l'exemplarité du Gendarme est une exigence qui se forge par son engagement à servir la Loi et sa conduite qui doit rester conforme à la déontologie.

Plusieurs facteurs, qui relèvent autant de la responsabilité personnelle du Gendarme que de celle des pressions nocives, des contraintes matérielles et bien d'autres écueils, rendent quelques fois ardue l'action de la Gendarmerie et déteignent sur la bonne conduite attendue du soldat de la Loi. Lenteur d'intervention, indécision, abus divers, affairisme, sont autant de griefs qui écornent l'image du gendarme lors des critiques les plus acerbes des observa-

teurs indépendants. Des critiques qui du reste viennent quelque peu renforcer au sein du Corps, l'action des mécanismes internes de contrôle et de recadrage des comportements déviants.

En toutes circonstances, l'engagement du Gendarme au service de la Loi doit être entier.

C'est à lui qu'incombe la responsabilité de la stabilité et du fonctionnement des institutions, de la libre circulation des personnes et des biens, de l'harmonie de la vie dans la cité. Sa disponibilité à rechercher le renseignement anticipatif, à alerter, à secourir, à maintenir ou à rétablir l'ordre, doit être permanente.

C'est donc à juste titre que le Gendarme est gratifié du titre de « soldat de la Loi ». Cette Loi qui est faite pour maintenir le bon ordre doit être observée par tous et il revient au Gendarme d'y veiller. Par son statut et sa stature, le Gendarme fait donc corps avec la Loi, d'où le devoir d'exemplarité attendu de lui.

Il est en effet exigé du Gendarme qu'il fasse montre d'un respect absolu de la Loi avant d'en être le garant auprès des autres citoyens. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, il lui est inculqué durant ses multiples formations de carrière, une haute exigence du respect de la déontologie professionnelle. En tant que soldat de la Loi, revêtu de l'autorité et de la force publique, le Gendarme doit toujours se tenir prêt à se mettre

au service de la société sans chercher à en tirer un profit personnel. Il doit être une boussole et représenter un cap à atteindre pour le reste des citoyens qui doivent voir en lui un exemple. Cette exemplarité se veut perfectible et constructive, personnelle et collégiale, afin de renvoyer au grand public l'image d'une Institution (la Gendarmerie) forte au service de la paix et de l'ordre. Aussi, ne devrait-il pas se départir de sa dignité en toute circonstance, que ce soit en dehors ou pendant le service, au risque de nuire à la considération portée au Corps.

Le devoir d'exemplarité est étroitement lié au statut et à la qualité du Gendarme. Assimilé à l'institution qu'il sert, il doit en tenir compte dans sa vie professionnelle et personnelle. Il ne lui sera donc pas toléré d'avoir une attitude qui puisse altérer la crédibilité de son action en service ou porter atteinte à l'image et la réputation de l'institution qu'il représente. /-





LA TOURNÉE DE SENSIBILISATION DES PELOTONS ROUTIERS MOTORISÉS PAR LE SERVICE DE L'EMPLOI ET DES STRUCTURES



COL LEQUE FOSSO Denis

Directeur de l'Emploi et des Structures Adjoint

Dans le cadre de l'évaluation des actions menées sur le terrain par les Pelotons Routiers Motorisés, et afin d'améliorer leur rendement, en tenant compte de la remontée des informations des équipes de contrôles sur le terrain, le Service de l'Emploi et des Structures a entrepris une tournée de sensibilisation du 11 au 26 juillet 2022 dans les Etats-majors des cinq Groupements Circulation Routière.

Il s'est agi au cours des dites descentes de présenter à l'ensemble des personnels un système harmonisé de collecte et d'exploitation des données statistiques sur le service de police de la route, dans l'optique de faciliter, à travers des critères de performance préétablis, leur évaluation au niveau de la Portion Centrale. L'effet final recherché étant une meilleure lisibilité des actions des Pelotons Routiers Motorisés sur le terrain.

En marge de cette activité, il a aussi été question de capaciter les personnels en rudiments de connaissances sur la sécurisation des réseaux autoroutiers et les sensibiliser sur la nécessité du respect de l'éthique et de la déontologie au cours de l'exécution du service.

Sur l'objet principal de la tournée de sensibilisation, à savoir la collecte et l'analyse des données statistiques sur le service de police de la route, l'emphasis a été mise sur la nécessité de l'emploi de l'outil statistique en matière de police de la route, afin de corriger les graves manquements jusqu'alors observés dans l'actuel système de collecte et de traitement des données. En effet, de l'exploitation des documents périodiques transmis à la Portion Centrale, il transparaît une incohérence entre la somme de données diverses qui parviennent des Pelotons Routiers Motorisés, et celles reçues des Groupements de la Circulation Routière, qui pourtant compilent les mêmes chiffres



reçus des Pelotons Routiers Motorisés. Ces données portent aussi bien sur les accidents de la circulation routière que sur la répression des infractions au code de la route. Eu égard à ces différents manquements, le « TABLEAU DE BORD », du nom de baptême de l'instrument de collecte et d'analyse des données conçu par le Service de l'Emploi et des Structures a fait l'objet d'une présentation exhaustive aux personnels apprenants

par les officiers experts. Dorénavant mis à la disposition des unités chargées de la police de la route, il permettra une meilleure lisibilité de leurs actions sur le terrain, et une réelle évaluation de leurs performances par la Portion Centrale.

La transmission mensuelle des données sera assortie de l'envoi de documents dont les modèles ont été présentés et leur utilisation longuement expliquée aux personnels. Des exemplaires ont été remis aux Commandants des Pelotons Routiers Motorisés.

Un point d'honneur a également été mis sur la méthodologie de conception et d'alimentation d'une rosace d'accident, outil indispensable pour l'étude des phénomènes accidentogènes, qui permet d'une année à l'autre de mesurer la récurrence des accidents par leur catégorisation selon les types (mortel, corporel, matériel), les engins impliqués, leurs gabarits, les lieux de survenue, les moments de survenue, les causes et les bilans. Outil prospectif, la rosace bien conçue, alimentée et exploitée constitue un fabuleux instrument de prévention des accidents de la voie publique.

Sur le second point abordé au cours de la tournée de sensibilisation, il s'est agi premièrement d'un exposé sur l'autoroute, qui fait dorénavant partie du paysage infrastructurel camerounais, et dont deux sont déjà ouvertes à la circulation (Yaoundé – Nsimalen et Kribi-Lolabé). Au-delà de sa présentation, l'emphasis a été mise sur les restrictions et interdictions concernant son utilisation, les méthodes et procédés de contrôle et de constat d'accidents sur ce type d'infrastructure routière.

Après ladite présentation, le Chef de Service de l'Emploi et des Structures a mis un point d'honneur à la sensibilisation des personnels sur la nécessité de l'observation des règles d'éthique et de déontologie qui doivent constamment guider leurs actions sur le terrain. A cet effet, il a prescrit professionnalisme, respect des règles de droit et rigueur dans l'exécution du service, toutes choses qui les mettent à l'abri des récriminations des usagers de la route./-





LA DEUXIÈME RÉGION DE GENDARMERIE ET LES SYNDICATS DES TRANSPORTEURS ROUTIERS SE CONCERTENT



LCL AWONG MESSILA

Commandant du Groupement de la Circulation Routière N° 2

La Gendarmerie Nationale, main dans la main avec les syndicats des transporteurs routiers

Le dialogue social initié par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale est un instrument efficace dans la lutte contre les tracasseries routières et la réduction du nombre d'accidents au Cameroun.

Depuis plus de trois ans, Monsieur ETOGA Galax Yves Landry, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale, a mis sur pied au sein de la Deuxième Région de Gendarmerie, plusieurs instruments de concertation avec les syndicats des transporteurs routiers, le BGFT, le BNF et le BARC, au rang desquels la plateforme d'échanges

avec les responsables régionaux de ces différents syndicats.

Tous les trois mois, les responsables des syndicats des transporteurs routiers et ceux des formations et unités de la Deuxième Région de Gendarmerie, sous la coordination du Général de Brigade, commandant la Deuxième Région de Gendarmerie se réunissent, non seulement pour recueillir les griefs des transporteurs routiers, mais aussi pour lever tout obstacle susceptible d'empêcher la fluidité du transport sur les axes routiers de la Deuxième Région en général, et les corridors inter-états **DOUALA-BANGUI, DOUALA-NDJAMENA** en particulier, tout en réfléchissant ensemble sur les actions concrètes à mener sur le terrain afin d'infléchir la courbe des accidents de la circulation routière. Pour rappel, la dernière réunion entre les deux acteurs a eu lieu le 26 août 2022 dans la salle de conférence de la Deuxième Région de Gendarmerie. Il s'agissait d'évaluer le niveau d'exécution des résolutions de la précédente réunion,

et d'arrêter de commun accord un certain nombre de mesures visant à assurer une rentrée scolaire sans accident, notamment la fluidification des pénétrantes Est et Ouest de la ville de Douala, la gestion du désordre urbain, le contrôle en amont de l'état technique des véhicules et de l'état physique des conducteurs, la répression sans complaisance des infractions génératrices d'accidents.

Hormis ces rencontres trimestrielles, Gendarmes et syndicalistes communiquent en permanence via un groupe Whatsapp administré par le Commandant du Groupement de la Circulation Routière n°2.

Ce travail en synergie a permis de baisser de manière significative le nombre d'accidents de 11% ; de réduire de 27 % les morts et les blessés par accident pour la période allant de janvier 2021 à octobre 2022, comme l'illustrent les statistiques disponibles au Groupement de la Circulation Routière n°2. /-



CÉRÉMONIE DE PRISE D'ARMES À LA LÉGION DE GENDARMERIE DU NORD-OUEST : DES PERSONNELS MÉRITANTS RÉCOMPENSÉS



**COL BOUM BISSOUE
Raymond**

Commandant de la Légion de Gendarmerie du Nord-Ouest

Grand rapport suivi de remise de récompenses financières de M. le SED/CGN et de félicitations écrites du COLEGION Nord-Ouest à certains éléments de la Légion de Gendarmerie du Nord-Ouest crédités de faits d'Armes lors d'une Opération s'étant déroulée à NITOP/BAMENDA le 07 mai 2022.

Le 03 Juin 2022 à 11h, le Colonel BOUM BISSOUE Raymond, Commandant de la Légion de Gendarmerie du Nord-ouest a présidé une prise d'armes avec grand rapport à la cour d'honneur de l'Etat-major de cette formation. Au menu, la cérémonie de remise des félicitations écrites par le Colégion accompagné d'un appui financier de M. le SED/CGN aux éléments du Groupement de Gendarmerie Territoriale et de l'Etat-major Compagnie de Bamenda ayant participé avec succès à une Opération de neutralisation des terroristes en véhicules banalisés le 07 Mai 2022 au lieu-dit Nitop, derrière l'Hôpital Régional de Bamenda.

Cet autre acte de bravoure à l'actif du Lieutenant BIDJA BIDJA Martial, Commandant de la Compagnie de Bamenda par intérim a permis de neutraliser 05 terroristes de renom munis d'armes de guerre. Parmi eux, les nommés NJI Kingsley alias «Lucky», repris de justice et le pseudo chef terroriste alias «Forest ». L'équipe conduite par le Cocompgend était constituée de 06 éléments à savoir ; le Gend NGA-MOU TCHOULAK Frank Stève, le G/M NKOUNBA Aymar Thibaut, le G/M ABANGA BATAMA, le MDL YOUNBI Jocelyn, le MDL AGBOR TAKO et MDL DJADJI Houzairou. En plus de la lettre de félicitation du Colégion, ils ont reçu chacun un appui financier de Monsieur le SED/CGN. Le chef de mission, le Lieutenant BIDJA BIDJA Martial, Cocompgend Bamenda baptisé « la terreur des terroristes » par la population, reçoit en plus de sa enième lettre de



félicitation une gratification spéciale de Monsieur le SED/CGN.

Le Commandant de Légion du Nord-ouest a également profité de la circonstance pour rappeler à l'ordre l'ensemble du personnel de sa formation. Il a réitéré les consignes particulières lors de l'exécution des services pour toujours garder au beau fixe l'image de marque de la Gendarmerie, mais aussi le port de la tenue vestimentaire du personnel surtout féminin, tels que prescrit par les textes. Il s'est appesanti sur l'entretien des matériels et locaux, sur l'éthique et la déontologie du corps et le professionnalisme de tous instants. Par ailleurs, il a félicité l'ensemble de la troupe pour la

participation remarquable et relevée de la Gendarmerie au défilé du 20 Mai 2022 à Bamenda.

Enfin, les Forces de Défense et de Sécurité bien qu'ayant pris une forte ascendance sur les terroristes, le Commandant de Légion les invite toutes à redoubler de vigilance lors des prises de service, compte tenu des actes de lâcheté des terroristes qui voudront se faire entendre. La cérémonie a pris fin à 12 heures 30 minutes sans incident avec les youyous et à la grande satisfaction de tout le personnel./-



OPÉRATION ADANO : LA HUITIÈME PHASE ENCLENCHÉE



M. MAHAMAT
DJIDDA Cherif

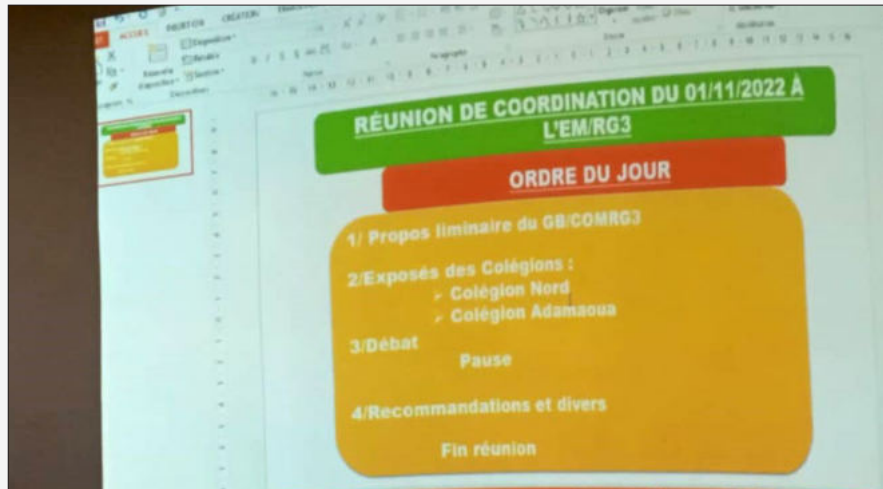
Service Communication

Réagissant promptement au cri de détresse des compatriotes vivant dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord face à la recrudescence de l'insécurité causée par le phénomène d'enlèvements de personnes, assortis de demandes de rançons, le grand banditisme et la criminalité en milieu rural et urbain, le Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, a prescrit, en date du 18 août 2019, la mise sur pied de l'opération Adamaoua-Nord (ADANO), pilotée par la Troisième Région de Gendarmerie (RG3), avec des missions bien précises.

Rendue à sa huitième phase, l'opération ADANO a été passée en revue au cours d'une réunion d'évaluation et de coordination présidée par le Général de Brigade LOUBA ZAL Pierre, Commandant la Troisième Région de Gendarmerie (GB/COMRG3), qui couvre respectivement les Régions administratives du Nord et de l'Adamaoua. La réunion qui s'est tenue le 1er novembre 2022 au sein de l'Etat-Major de la RG3 à Garoua, a connu la participation des Commandants de Légions de Gendarmerie de l'Adamaoua et du Nord. D'autres Commandants d'Unités de Gendarmerie relevant de la RG3 y ont pris part.

Il était question d'évaluer la septième phase de l'opération ADANO et d'activer la huitième phase.

Il est à indiquer qu'après évaluation, le bilan est plutôt élogieux. Les résultats sur le terrain sont patents, nonobstant quelques poches de résistance. Les phénomènes de prise d'otages, de vol de bétail, de coupeurs de route, entre autres sont réduits à leur plus simple expression. Globalement, la situation est sous contrôle, se félicite le GB/COMRG3, avant d'inviter les populations relevant de sa zone de Commandement à raffermir leur collaboration



avec la Gendarmerie Nationale. « Nous invitons une fois de plus les populations à collaborer, à jouer véritablement leur partition en matière de renseigne-

ment, en dénonçant systématiquement les relais locaux qui sont tapis en leur sein...», a-t-il affirmé. /-



YAOUNDÉ : FIN DE PARCOURS POUR DEUX GANGS DE PRÉSUMÉS MALFRATS SPÉCIALISÉS DANS LE VOL DE MOTOS ET LES AGRESIONS À MAINS ARMÉES



C/E EBA Philomène

Chef Service
Communication

Le lundi 17 octobre 2022, 05 présumés malfrats et membres de gangs qui semaient la terreur dans la ville de Yaoundé, ont été mis hors d'état de nuire par le Groupement de Gendarmerie Territoriale de Yaoundé.

En effet, sur renseignements et surtout grâce à la collaboration de la population, le premier gang constitué de six ressortissants étrangers, dont quatre en cavale, a été appréhendé le 23 septembre 2022, alors qu'il tentait d'arracher une moto à son propriétaire, au quartier Odza, à Yaoundé. Le deuxième gang constitué de quatre autres ressortissants étrangers dont deux en cavale, était spécialisé dans l'agression de citoyens camerounais à la sortie des banques, après que ceux-ci y aient effectué des retraits d'argent.

Ces derniers ont été arrêtés le 29 septembre 2022 au cours d'un de leurs forfaits au quartier Biyem-Assi.

Au cours de leur exploitation, les membres du premier gang ont avoué avoir d'ores et déjà arraché environ 41 millions de FCFA à leurs victimes.

D'après le Capitaine BOBODJI BELLO Jean, Chef du Bureau des Recherches et des Enquêtes Criminelles de ladite unité, qui menait les opérations, ces deux gangs opéraient à mains armées et à bord de motos, dans la ville de Yaoundé, depuis un certain temps.

Deux pistolets automatiques, un pistolet mitrailleur, des munitions et des armes blanches, notamment trois couteaux, ont d'ailleurs été saisis lors des fouilles et perquisitions effectuées à la suite de ces opérations.

Ces deux gangs de malfrats ont été traduits devant le Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Militaire de Yaoundé pour répondre de leurs actes. Tandis que les recherches de leurs complices se poursuivent. /-



LUTTE CONTRE LE GRAND BANDITISME ET LA GRANDE CRIMINALITÉ : UN GANG DE MALFRATS ARMÉS DE FUSILS DE GUERRE MIS AUX ARRÊTS



CNE ASSE BISSE

Service Communication

Les fins limiers de la Compagnie de Gendarmerie du Moungo-Nord ont neutralisé un dangereux gang de malfrats, le 08 août 2022. Ce gang qui jadis opérait dans la Région du Nord-Ouest était spécialisé dans les braquages à mains armées.

Après renseignement de la population de la présence de certains présumés malfrats en possession d'armes de guerre dans la ville de Douala et sous haute instruction du Commandant de la Légion de Gendarmerie du Littoral, les éléments de la Compagnie de Gendarmerie du Moungo-Nord ont mené, en date du 08 août 2022 au quartier «Bois des singes» à Douala, une opération spéciale qui a donné lieu à l'interpellation du chef de gang. Il s'agit du nommé NFORNEH Francis Ngwa âgé de 34 ans. Son exploitation a permis de mettre la main sur les autres membres du gang, âgés de 22 à 42 ans, dissimulés dans les villes de Bandjoun, souza, Mbanga.

Le bilan de cette opération qui a duré une semaine, fait état de 02 armes de guerre de type M21S (qu'ils avaient emportées entre les mains des militaires de la Base Navale qui assuraient la garde de l'entreprise Kadran située au port de Douala dans la nuit du 03 au 04 juillet 2022), 54 munitions, des armes blanches (02 couteaux, 02 machettes, un arrache-clou), 03 passeports, 12 téléphones portables, 06 actes de naissance ainsi que 13 présumés braqueurs arrêtés, tous des repris de justice et spécialisés dans le braquage en mains armées.

Après leur exploitation à l'État-Major de la Compagnie, l'on a découvert par la suite un lien étroit entre certains membres de ce gang et l'incendie du Bataillon d'Infanterie Motorisé de Wum, en 2016, dans la Région du Nord-Ouest.



Ils ont été présentés à la presse le 23 août 2022, en présence du patron du département du Moungo, le Préfet Ndjana Yves Bertrand Noël, sous le regard de la population, avant d'être

conduits sous bonne escorte au Tribunal Militaire de Douala où ils répondront de leurs actes devant le Commissaire du Gouvernement près de cette juridiction. /-



BUÉA : UN MAGASIN DE FABRICATION D'ARMES DÉCOUVERT PAR LES FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE



M. MODO Marc Fénelon

Service Communication

Une opération de ratissage a été menée conjointement par la 21ème Brigade d'Infanterie Motorisée (21ème BRIM) et la Gendarmerie Nationale, sous la supervision du Commandant du Groupement OPS1 (COM 21ème BRIM), assisté du Commandant de la Légion de Gendarmerie du Sud-Ouest. C'était le 17 octobre 2022, vers 06 heures, au lieu-dit Mokunda au quartier Buéa Town à Buéa.

Ledit déploiement effectué sur renseignement, a conduit à la découverte d'un magasin de fabrication et de réparation des armes artisanales et de chasse, ainsi que plusieurs caches d'armes artisanales. La perquisition effectuée dans ce magasin, garage attenant et élargi plus tard aux domiciles voisins, en présence des éléments de la Sûreté Nationale arrivés en appui, a conduit au bilan général ci-après :

20 individus interpellés dont 5 femmes et 15 hommes parmi lesquels 01 élève et 02 étudiants, 09 fusils artisanaux, 47 canons fabriqués ; 06 canons pré-fabriqués ; 07 détentes pour fusils artisanaux ; 04 pistolets artisanaux ; 50 minutions calibre 5 mm ; 08 billes pour arme artisanale, une poignée de poudre à canon ; 01 détonateur à distance ; 09 tubes métalliques dont 07 de 10 cm de diamètre ; 01 de 20 cm de diamètre et 01 de 50 cm ; 01 paquet de quelques dizaines de grammes de chanvre indien tous saisis. Autres matériels, 03 jumelles en mauvais état dont 01 de marque Osawa et deux autres sans marque ; 08 batteries de véhicules de 75 ampères chacune ; 03 paires de brodequins type rangers et 01 paires de chaussure de sécurité ; 01 casque lourd ; 02 rouleaux de câbles électriques diamètre 2, 5 mm ; 09 demi-câbles électriques ; 01 demi-câble à souder ; 01 demi-câble TV ; 01



rallonge électrique, 05 ceinturons militaires ; 01 casque lourd ; 04 cartons vide de tramadol ; 02 chapeaux dont 01 rouge et 01 de couleur grise, tous portant les attributs de Chefs tradition-

nels locaux. Une enquête est en cours au Bureau de Lutte contre la grande Criminalité (BLCGC) où tous les suspects interpellés ont été conduits avec les matériels saisis. /-



EIFORCES : LA PRÉVÔTÉ A SON ÉCOLE



LCL NJOYA M. Mannoni
Thierry

Conseiller Technique/Chef de
Cabinet du Directeur Général
de l'EIFORCES.

L'offre de formation à l'EIFORCES s'est enrichie d'une nouvelle formation. Avec le soutien de la coopération française, l'EIFORCES a ouvert une formation spécialisée dans la prévôté (police d'accompagnement).

La première session qui s'est déroulée au mois de novembre 2022 a regroupé des formateurs de la Police et de la Gendarmerie camerounaises.

Le DEMFS et le BESS font leur chemin

Ils sont vingt (20) stagiaires pour le 11ème Diplôme d'Etat-Major des Forces de Sécurité et quinze (15) auditeurs pour le 9ème cycle du Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité, originaires du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali et du Togo à avoir pris leurs quartiers au campus d'Awaé depuis le mois de septembre 2022. Pendant respectivement vingt (20) et quarante-deux (42) semaines, ces Fonctionnaires de Police et Officiers supérieurs de Gendarmerie vont se mettre à l'apprentissage de la planification interministérielle et multidimensionnelle de sécurité. Quatre dames font partie de cette cuvée qui, dans le cadre de la mission d'études intérieure, a fait une immersion à Yaoundé, siège des institutions.

La prévôté, de la Gendarmerie vers les forces de Police

Jadis l'apanage des gendarmes au profit des forces de défense en opérations à l'intérieur ou à l'extérieur, les missions prévôtées qui concernent notamment la recherche du renseignement, la police générale, le maintien de l'ordre et les liaisons avec les polices alliées se décroissent au profit de l'ensemble des forces de police. Dans sa posture avant-gardiste, l'EIFORCES, soutenue par la coopération française, entend donner du contenu pédagogique à la police d'accompagnement. En consacrant la première session à la formation des formateurs, c'est un vivier de



personnes relais qui est ainsi constitué pour garantir la transmission et la vulgarisation de cette compétence.

Le CAFRAD et le CRD assurent la recherche

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EIFORCES, le Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement et le Centre de Recherche et de Documentation ont regroupé, le 2 décembre 2022 à Awaé, des chercheurs autour de la thématique « La gouvernance de la sécurité et de la défense en Afrique face à la complexité des menaces : quelles politiques et quelles stratégies pour mieux faire face aux défis sécuritaires dans un contexte de grandes vulnérabilités ? ». Les résultats de leurs travaux contribueront à mieux comprendre et à maîtriser la problématique abordée. Au-delà de cette activité, le CRD a régulièrement nourri la réflexion sur des sujets d'actualité dans le cadre de notes de conjoncture et de notes d'éclairage mensuelles.

Egypte, Argentine et France, la coopération en diversification

La visite à l'EIFORCES, le 12 octobre 2022, d'une délégation égyptienne conduite par le Vice-Ministre de la Défense a donné à l'École de montrer son savoir-faire qui n'a pas laissé les hôtes indifférents. Des pistes de partenariat ont été explorées. Ces mêmes perspectives ont été envisagées à la faveur de la visite d'une délégation de l'EIFORCES conduite par son Directeur

Général au Centre Argentin d'Entraînement Conjoint pour les Opérations de Paix (CAECOPAZ), du 17 au 20 octobre 2022.

Dans un registre voisin, l'EIFORCES a fait entendre sa voix au Bangladesh à la faveur de la 26ème assemblée générale annuelle de l'International Association of Peacekeeping Training Center (IAPTC) à laquelle l'École a pris part à travers une délégation conduite par le Directeur Général.

Le 8 novembre 2022, la coopération française a fait don à l'EIFORCES de 30 appareils émetteurs récepteurs aux fins pédagogiques.

De nouvelles infrastructures au service de la performance

C'est dans un campus en chantier que se déploient les activités de formation et de recherche. Tirant avantage des efforts financiers consentis par le Cameroun, l'EIFORCES se met progressivement à la dimension de sa stature de centre d'excellence. L'extension de l'hôtel des stagiaires et la sortie de terre de l'hôtel des experts augmentent qualitativement et quantitativement la capacité d'accueil de l'École.

Au final, nonobstant un contexte budgétaire difficile, l'EIFORCES nourrit fièrement ses ambitions qui se réalisent de façon irréversible grâce, d'une part, au soutien constant du Cameroun et de ses partenaires, et, d'autre part, à un management participatif, anticipatif et proactif. /-





ILS NOUS ONT QUITTÉS



AT BITA MENGOUAN Hugues
en service au PRM Mokolo



AT AROUPTOUANG Guy
en service au PRM Nkambé



AT DOUKOUBAI Marcel
en service à la Cie de Batouri



MDL BLACK Florent George
en service au Groupement de
Gendarmerie Territoriale de Douala



MDL NKOA EBODE Romeo
en Service à la Cie Nkambé



MDL WILGA
en Service à la Brigade de
Tcholiéré

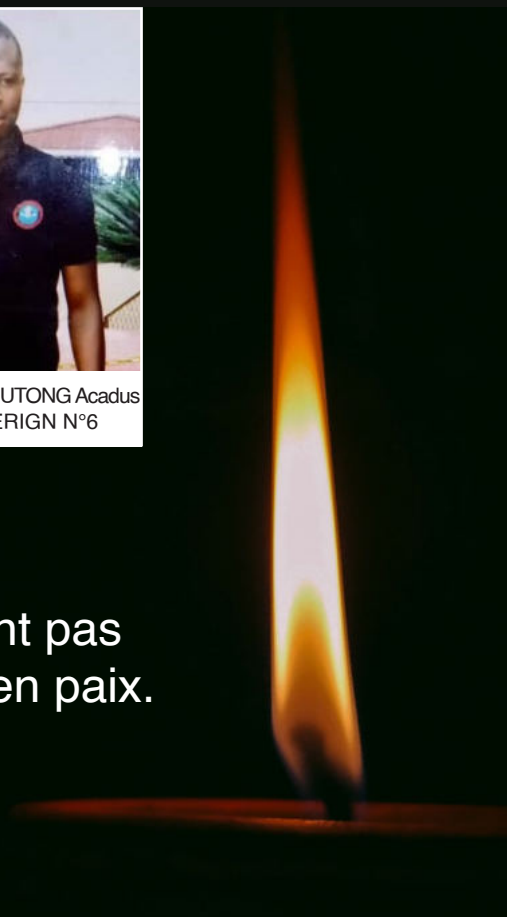


GEND DONGMO ZEUTONG Acadus
en service à l'ERIGN N°6



GEND TCHUENTE TAGNE Franck
en service au GEI SED

Et tous ceux qui n'ont pas
été cités ici, reposez en paix.



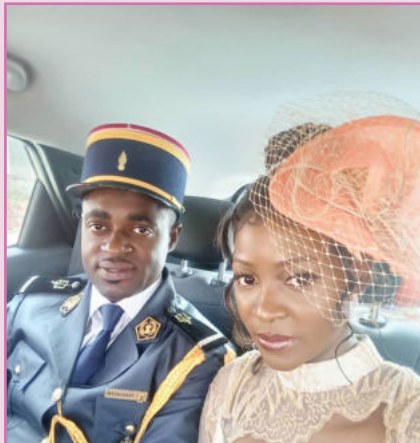
ADIEU



ILS SE SONT DIT OUI DEVANT DIEU ET LES HOMMES



SLT MINO NGOUA Hans
en service au Groupement de Gendarmerie Territorial de Yaoundé et Vanessa MESSE ATANGANA



AT TAKOUEZEM Yannik
en service au TM de Garoua et MDL WANDJI NKEPSEU Ariane
en service à la DES



MDLC EFONGO Dorothée Merline
DET Mindef DBE
avec Monsieur MENDO EDIMA Joël



MLDC LOUMOU BOUAYE Narcisse
en service au Poste de Gendarmerie d'Amchidée et SAKLEU NGONDJEU Diane



MDL ELLA EKOSSONO Laurent Aurélien
en service à la Brigade de Nylon et ABEBONG Naomi



MDL EWANE MEKOUET Gaston Merlin
en service au Service Communication et MEBONG Irène Sandrine

THEY HAD NEW BIRTHS



JONG BOAMINA BOUSSOUNG Adéola Geneviève. Née le 28 octobre 2022, fille du MDLC Jeanne Patience MISSE en service aux Transmissions



DJUIMOU SENGEUNA Shekinah Blessing. Née le 24 octobre 2022, fille du MDL TCHANKOUNTE Laure en service au Poste de Gendarmerie de PK 17



MENDOUA AMBOMO Harvey Kingsley. Né le 6 septembre 2022, fils du Gend MENDOUA Joseph Nathan en service au cabinet SED/CGN peloton sécurité





Ministère de la défense
GENDARMERIE NATIONALE

Gendarmerie de proximité :
La Gendarmerie plus proche de vous



Désormais...




APPELEZ LE
1501


**Pour dénoncer tout acte de corruption,
de prévarication, d'abus ou de torture
commis par les gendarmes**

Ministry of defence
NATIONAL GENDARMERIE

Gendarmerie of proximity :
The Gendarmerie nearer to the people



Henceforth...



CALL
1501

**To denounce any act of corruption,
prevarication, abuse and torture
committed by the gendarmes**

Service Communication de la Gendarmerie

Tel : +237 222 232 309

B.P. 1632 Yaoundé - Cameroun.

<https://www.facebook.com/gendarmerienationaleducameroun>

E-mail : servicecommunicationgn@gmail.com